

**Faculté de santé publique**

# **La consommation d'alcool chez les joueurs de hockey sur gazon belges**

Mémoire réalisé par  
**Diane De Guchteneëre**

Promoteur(s)  
**Pr. Sandy Tubeuf**

Année académique 2019-2020  
**Master en sciences de la santé publique, finalité spécialisée**



# *Mémoire de fin d'étude*

## *La consommation d'alcool chez les joueurs de hockey sur gazon belges*

**Etudiante :**

Diane DE GUCHTENEERE

**Promotrice :**

Pr. Sandy TUBEUF

**Faculté de Santé Publique**

**UCLouvain**

*Année académique 2019 – 2020*

## ***Remerciements***

Je souhaite adresser mes remerciements aux nombreuses personnes indispensables à la réalisation de ce mémoire.

A ma promotrice de mémoire, Madame Sandy TUBEUF, Professeure d'Economie à la Santé à l'Université Catholique de Louvain. Je vous remercie de tout cœur pour temps consacré à poser le cadre idéal et pour le suivi exigeant de cette recherche

A Madame Kelly CREMER, Madame Jinane GHATTAS et Monsieur Pierre-Olivier ROBERT, assistant(e)s de cours *WFSP2104 – Statistiques de la Santé*. Je vous remercie pour les précieux conseils et l'outillage statistique fourni.

A Monsieur Christophe TALLON, Project Manager à Ligue Francophone de Hockey. Je vous remercie pour une belle collaboration, grâce à laquelle j'ai pu nourrir mes réflexions.

A Madame Nora MELARD, lectrice de mémoire. Je vous remercie pour le temps octroyé à la lecture et aux réflexions apportées au travail.

A tous les participants au questionnaire et entretiens individuels, trop nombreux pour les citer, je vous remercie d'avoir permis de faire vivre mon sujet.

Enfin, à toute ma famille, mes amis et proches, Alice, Florence et Nathan. Merci beaucoup pour votre soutien inconditionnel.

## ***Le Plagiat***

Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie.

Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur. Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave sanctionnée par l'Université catholique de Louvain.

## ***Table des matières***

I.	Introduction.....	1
I.1.	Cadre explicatif.....	1
I.2.	Question de recherche .....	2
II.	Contexte et théorie .....	3
II.1.	Le sport « hockey sur gazon » .....	3
II.1.1.	La gestion du hockey sur gazon et en salle en Belgique .....	3
II.1.2.	La gestion de la consommation d'alcool dans le sport de hockey sur gazon.....	3
II.1.3.	Règlementation des clubs sur l'alcool.....	7
II.1.4.	Présence de lobbys d'alcool dans le sport.....	8
II.2.	Les effets de la consommation d'alcool sur le corps humain.....	9
II.2.1.	Les unités d'alcool .....	10
II.2.2.	Les effets physiologiques des unités d'alcool .....	10
II.2.3.	La dépendance à l'alcool.....	11
II.2.4.	Les recommandations belges en santé publique .....	12
II.3.	Alcool dans le sport .....	14
II.3.1.	Sport d'équipe et effet de pair .....	14
II.3.2.	Sport d'équipe et « binge drinking » .....	15
II.3.3.	Sport d'équipe, compétition et facteurs de stress .....	15
II.4.	Responsabilité sociale dans la consommation d'alcool individuelle et collective ....	16
III.	Méthodes.....	17
III.1.	Collaboration avec la LFH.....	17
III.2.	Questionnaire sur la consommation des joueurs de hockey .....	19
III.2.1.	Tableaux descriptifs.....	21
III.2.2.	Tableaux croisés .....	21
III.3.	Entretiens individuels.....	22
IV.	Résultats.....	24

IV.1.	Collaboration avec la LFH.....	24
IV.1.1.	Première rencontre.....	24
IV.1.2.	Task Forces.....	24
IV.2.	Résultats du questionnaire « la consommation d'alcool chez les joueurs de hockey » 28	
IV.2.1.	Statistiques descriptives – mesures de fréquence.....	28
IV.2.2.	Statistiques descriptives - tableaux croisés.....	33
IV.3.	Entretiens individuels.....	36
IV.3.1.	Analyse descriptive des participants.....	36
IV.3.2.	Les recommandations en santé publique liée à la consommation d'alcool....	37
IV.3.3.	Les résultats extraits du questionnaire en ligne.....	38
IV.3.4.	Les pistes d'amélioration.....	40
V.	Discussion.....	42
V.1.	Collaboration avec la LFH.....	42
V.2.	Questionnaire sur la consommation des joueurs de hockey.....	43
V.2.1.	Des caractéristiques non négligeables.....	43
V.2.2.	Un processus social.....	44
V.2.3.	Les joueurs de hockey, un public cible.....	45
V.3.	Entretiens individuels.....	47
V.3.1.	Ressentis des joueurs face aux résultats.....	47
V.3.2.	Actions concrètes à mettre en place.....	49
V.4.	Limites et perspectives.....	51
V.4.1.	Collaboration avec la LFH.....	51
V.4.2.	Statistiques descriptives – mesures de fréquence.....	52
V.4.3.	Statistiques descriptives - tableaux croisés.....	52
V.4.4.	Entretiens individuels.....	52
VI.	Conclusion.....	53

VII. Bibliographie.....	55
VIII. Annexes .....	64
VIII.1. Liste exhaustive des clubs de hockey en Belgique .....	64
VIII.2. Collaboration avec la LFH.....	66
VIII.3. Questionnaire sur la consommation d'alcool dans les clubs de hockey bruxellois	71
VIII.3.1. Enquête .....	71
VIII.3.2. Avis Favorable de la Commission d’Ethique Hospitalo-Facultaire de l’UCL	82
VIII.3.3. Tableaux descriptifs.....	84
VIII.3.4. Tableaux Croisés .....	88
VIII.4. Entretiens .....	92
VIII.4.1. Guide d’entretien .....	92
VIII.4.2. Retranscriptions entretiens .....	97

## ***Liste de Tableaux***

Tableau 1 : Une unité standard d'alcool.....	10
Tableau 2 : L'effet des unités ingérées en 1 heure .....	11
Tableau 3 : La force des dépendances psychologiques et physiques des différentes substances .....	12
Tableau 4 : Chronologie des Task Forces .....	18
Tableau 5 : Comportements à risque pour la santé dus à une consommation d'alcool élevée	32
Tableau 6: Caractéristiques des participants .....	84
Tableau 7: Habitudes temporelles des joueurs .....	85
Tableau 8 : Habitudes quantifiées et fréquence.....	86
Tableau 9 : Evènements dus à une consommation d'alcool élevée .....	87
Tableau 10 : Tableau croisé des effectifs observés [comportements X Sexe] ; [comportements X Age].....	88
Tableau 11 : Mesure de proportions [Comportements X Sexe] ; [Comportements X Age]....	89
Tableau 12 : Tableau croisé des effectifs observés [Fréquence fréquentation de l'équipe X Fréquence de consommation d'alcool du lundi au jeudi] ; [Fréquence fréquentation de l'équipe X Fréquence de consommation d'alcool du vendredi au dimanche] ; [Fréquence fréquentation de l'équipe X Nombre d'unités standards consommées au cours d'une journée].....	90
Tableau 13 : Mesure de proportions [Fréquence fréquentation de l'équipe X Fréquence de consommation d'alcool du lundi au jeudi] ; [Fréquence fréquentation de l'équipe X Fréquence de consommation d'alcool du vendredi au dimanche] ; [Fréquence fréquentation de l'équipe X Nombre d'unités standards consommées au cours d'une journée].....	91

## ***Lexique***

ARBH	Association Royale Belge de Hockey
ASBL	Associations Sans But Lucratif
CEHF	Commission Ethique Hospitalo-Facultaire
CSS	Conseil Supérieur de la Santé
FIFA	Fédération Internationale de Football Association
KBHB	Koninklijke Belgische Hockey Bond
LFH	League Francophone de Hockey
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
RGPD	Règlement Général sur la Protection des Données
R.O.I.	Règlement d'Ordre Intérieur
RYD	Responsible Young Drivers
SPF	Service Public Fédéral
SPSS	Statistical Package for the Social Sciences
UCL	Université Catholique de Louvain
VHL	Vlaamse Hockey Liga
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine

## I. Introduction

### I.1. Cadre explicatif

Le sport du hockey sur gazon a connu une recrudescence en Belgique depuis la médaille d'argent aux jeux olympiques de 2016 et plus encore, la victoire de l'équipe nationale masculine lors de la coupe du monde en 2018 à Bhubaneswar (Inde). En décembre 2018, l'équipe nationale, les « Red Lions », a remporté le titre face aux Pays Bas en inscrivant pour la première fois dans l'histoire de la coupe du monde une victoire belge au palmarès. Sur cette lancée, les « Red Lions » ont remporté le championnat d'Europe de hockey sur gazon contre l'Espagne en août 2019.<sup>1</sup> Ces victoires ont popularisé le sport en Belgique et les inscriptions se sont accrues depuis. « *La fédération belge de hockey compte aujourd'hui 50.000 membres, contre 16.000 à peine il y a 12 ans.* »<sup>2</sup>

Le sport influence l'adoption de certains comportements et habitudes chez les joueurs. Les comportements des joueurs professionnels et amateurs sont construits et influencés de différentes manières, cependant l'influence est indéniable. De plus, un sport médiatisé a une influence sur les supporters, qui, parfois pratiquent ce sport. Les supporters se forment alors une opinion, entre autres par le biais médiatique, et imitent parfois le comportement des sportifs de haut niveau. (Spaaij & Anderson, 2010)

La notion de pression sociale au sein d'une équipe de sport joue également un rôle crucial. Ce facteur est présent tant dans les équipes professionnelles, que dans les équipes amateurs. Plus le sentiment d'appartenance est élevé, plus le conformisme dans les habitudes et comportements des joueurs d'une équipe s'installe. (Graupensperger et al., 2018) Les comportements à risque, tels que la consommation d'alcool, n'y échappent pas.

Le monde du hockey sur gazon fait face à des enjeux de plus en plus importants concernant la consommation d'alcool chez les joueurs : consommation excessive, bagarres, nuisance sonore, alcool au volant, etc.<sup>3</sup> La fédération belge de hockey a fait de la lutte contre la consommation excessive d'alcool une priorité au cours des saisons 2018 à 2020. Pour ce faire, deux grands projets ont été établis « la coupe est pleine » pour la saison 2018 – 2019 et les « Task Forces » pour la saison 2019 - 2020. (Tallon, 2019) En collaboration avec la Ligue Francophone de

---

<sup>1</sup> *Résultats sportifs, aide aux pronostics sportifs et statistiques sur le sport*, 2020

<sup>2</sup> « Le boum du hockey en Brabant wallon, certains clubs sont proches de la saturation », 2019

<sup>3</sup> Toussaint, 2020

Hockey (LFH), ce mémoire a pour objectif de compléter les « Task Forces » et d'y apporter un regard réflexif depuis le monde de la santé publique.

## **I.2. Question de recherche**

La question de recherche centrale est d'ordre descriptive et elle s'articule autour de trois sous-questions, qui correspondent aux trois phases cruciales qui composent le travail.

*Question de recherche centrale :*

« Quelle est la consommation d'alcool chez les joueurs de hockey sur gazon belges ? »

*Sous-questions :*

- Comment se quantifie la consommation d'alcool chez les joueurs de hockey sur gazon en Belgique ?
- Quelle est l'image que les joueurs de hockey sur gazon belges se font de la consommation d'alcool et comment se présente leur consommation face aux normes de santé publique ?
- Quelles actions concrètes sont envisageables pour lutter contre la consommation excessive chez les joueurs de hockey sur gazon ?

## **II. Contexte et théorie**

### **II.1. Le sport « hockey sur gazon »**

#### **II.1.1. La gestion du hockey sur gazon et en salle en Belgique**

En Belgique, il y a plusieurs organes qui sont à la tête de la gestion du hockey sur gazon. Nous y retrouvons l'Association Royale Belge de Hockey (ARBH) / de Koninklijke Belgische Hockey Bond (KBHB), de Vlaamse Hockey Liga (VHL) et la Ligue Francophone de Hockey (LFH).

*« L'Association Royale Belge de Hockey (ARBH) en français et Koninklijke Belgische Hockey Bond (KBHB) en néerlandais, est l'organe fédérateur des joueurs et joueuses de hockey et de leurs clubs. A ce titre, elle entend développer les meilleures conditions de pratique du hockey sur gazon et en salle dans notre pays. Par son action en Belgique, elle soutient l'image positive et les valeurs éducatives, sociales et familiales du hockey en organisant les compétitions et en assurant la formation de ses cadres sportifs. En favorisant activement le développement d'équipes nationales de haut niveau, elle positionne le hockey belge en tant que sport olympique sur le plan international. » (ARBH, 2019)* L'organe ARBH est un pôle fédéral qui s'occupe aussi bien des joueurs francophones, que des joueurs néerlandophones sur toute la Belgique. Son pouvoir est donc national et il se concentre principalement sur des thèmes qui ont trait à la pratique du hockey sur gazon ou du hockey en salle.

*« La Ligue Francophone de Hockey (LFH) a pour but d'administrer, d'organiser, de favoriser et de contrôler le développement et la pratique du hockey sur gazon et en salle en région de langue française et en région bilingue de Bruxelles-Capitale, sous tous ses aspects et ce à un niveau récréatif, compétitif et de haut niveau. » (LFH, 2019)*

*« De Vlaamse Hockey Liga (VHL) organiseert, ontwikkelt en vertegenwoordigt de hockeysport in Vlaanderen en het Brussels Hoofdstedelijk Gewest. »<sup>4</sup> (VHL, 2019)*

#### **II.1.2. La gestion de la consommation d'alcool dans le sport de hockey sur gazon**

Les deux organismes LFH et VHL traitent des missions semblables pour les deux grandes communautés linguistiques de Belgique, c'est-à-dire les communautés francophone et néerlandophone. La communauté germanophone n'est pas représentée par un organisme à part entière dans le hockey sur gazon et en salle en Belgique. Parmi les missions des deux

---

<sup>4</sup> Traduction : La Ligue Néerlandophone de Hockey organise, développe et responsabilise le sport du hockey en Flandre et dans la région de Bruxelles-Capital.

organismes, se trouve la préoccupation du bien-être physique et psychologique des joueurs de hockey en Belgique. Au cours des dernières années, la consommation d'alcool liée au hockey a pris de l'ampleur selon la LFH et elle a donc décidé de mettre cette problématique à l'agenda des priorités pour les saisons 2018-2019 et 2019-2020. Dans cette optique, plusieurs projets ont été mis en place par la LFH du côté francophone sur les deux dernières saisons. La VHL, pour le côté néerlandophone, n'a cependant pas encore développé de projets sur le sujet.

### *II.1.2.1. La coupe est pleine*

« La coupe est pleine » est l'action, mise en place par la LFH, qui a démarré fin octobre 2018 après un appel à projets pour tenter de résoudre la problématique de la consommation excessive d'alcool dans les clubs de hockey. Elle s'est déroulée tout au long de l'année sportive 2018 – 2019. Trois projets appartenant à trois clubs différents ont été retenus.

#### Projet RIXH – club de hockey « Rixensart »

Une grande journée de sensibilisation à la consommation excessive d'alcool a été organisée par les « *Responsible Young Drivers* » (RYD). Cette ASBL a mis sur pieds plusieurs activités durant la journée de sensibilisation, telles que la mise en place d'un parcours test avec des lunettes « d'alcool-vision »<sup>5</sup> et l'installation de la voiture tonneau<sup>6</sup> pour la journée. Cette journée de sensibilisation a été rediffusée à la télévision par la RTBF<sup>7</sup>. Au cours du reste de la saison d'été de hockey, de la bière sans alcool était disponible au bar.

#### Projet WADU – club de hockey « Waterloo Ducks »

Ce projet de lutte contre la consommation d'alcool excessive dans le hockey proposait de la sensibilisation à la consommation excessive d'alcool par le biais de capsules vidéo diffusées à travers plusieurs canaux de communication (réseaux sociaux, newsletter du club et télévision). Un partenariat avec l'ASBL « *Sam-Drive* » a vu le jour au sein du club, afin que les membres du club puissent rentrer en sécurité après les festivités post-match. Pour finir, tous les membres du club ont été invités à participer à une tournée minérale, c'est-à-dire de passer un mois entier sans boire d'alcool du 1<sup>er</sup> février au 28 février 2019. (WD, 2019)

---

<sup>5</sup> Ce dispositif permet de montrer les effets d'un taux d'alcoolémie entre 0,7% et 1,0% sur la vision d'une personne. (RYD, s. d.-a)

<sup>6</sup> Ce dispositif permet de simuler une voiture accidentée qui fait des tonneaux et l'importance de la ceinture de sécurité. (RYD, s. d.-b)

<sup>7</sup> « L'alcool dans le hockey », 2019

Projet RWSC – club de hockey « White Star Evere »

Ce club bruxellois suggère de mettre en place un Règlement d'Ordre Intérieur (R.O.I.) qui consacre une partie à la consommation d'alcool excessive. Comme pour le RIXH et le WADU, une vidéo de prévention a également été réalisée pour la saison de hockey de 2019-2020. Pendant les tournois organisés en mai et en juin 2019 au sein du club de hockey, plusieurs actions ont été menées pour ne pas pousser à la consommation excessive.

Conclusion des trois projets sur la saison d'été 2019

Selon Tallon (2019), le projet WADU a rencontré quelques soucis dans la mise en œuvre des idées retenues. Par exemple, le public touché par les différentes actions a parfois été mécontent, voire violent envers les organisateurs du projet. Néanmoins, la LFH s'est montrée convaincue de la prise de conscience progressive des parties prenantes concernant la question de la consommation d'alcool et du problème de la consommation excessive. La LFH considère qu'il est nécessaire du point de vue de la santé publique de poursuivre les efforts à propos de cette problématique. Depuis la fin du projet « la coupe est pleine », la LFH souhaite que l'ARBH mette en place des protocoles d'actions et une stratégie de communication concernant la consommation responsable dans le monde du hockey sur gazon et en salle. Enfin, la LFH a invité les clubs, ayant mis en place des projets, à poursuivre leurs actions et les autres clubs à mettre en place, à leur tour, des pistes d'action.

La LFH a identifié neuf sujets essentiels pouvant faire l'objet d'une réflexion future (Tallon, 2019) :

- *L'alcool a-t-il une place dans le hockey ? Si oui, laquelle ? Si non, pourquoi ?*
- *La responsabilité de la fédération et des clubs en cas d'accidents/débordements*
- *Les traditions (baptêmes, votes en troisième mi-temps, etc.)*
- *L'impact médical : quel est l'impact de la consommation d'alcool sur la performance sportive ?*
- *Retour d'expériences de projets existants (la coupe est pleine, Sportivos, SafeBack, ACFF, Wellness, etc.)*
- *L'attente des différents acteurs du monde du hockey (membres, parents, dirigeants, gérants de clubhouse<sup>8</sup>, etc.) vis-à-vis de la fédération pour combattre la consommation excessive d'alcool.*

---

<sup>8</sup> Le clubhouse est le bar appartenant au club de hockey.

- *Sponsoring, brasseurs et clubhouses : trouver un équilibre nécessaire entre la consommation responsable et les contraintes commerciales des clubs et de la fédération.*
- *Identification des publics-cibles : quelles sont les personnes à risque ? La manière d'entreprendre des actions ou de communiquer ne sera pas la même en fonction des publics à qui l'on s'adresse.*
- *Quelle est la volonté / besoins des clubs d'avoir une campagne de visibilité (pictogramme ou autre) pour les actions qui auront été décidées (et donc dans un deuxième temps).*

### **II.1.2.2. Task Force**

L'année 2019 - 2020 a été consacrée au projet « Task Force ». Il s'agissait de réunir des personnes autour de la problématique de la consommation d'alcool excessive dans les clubs de hockey et de faire émerger des pistes de réflexion, des méthodes de travail et des actions concrètes pour lutter contre celle-ci. Ce projet s'est inscrit dans la poursuite du projet « la coupe est pleine ». Un appel à candidature a été lancé début octobre 2019 (09/10/2019) pour identifier des participants au projet. Les « Task Forces » ont pris la forme de réunions et conférences abordant des thématiques précises et prédéfinies en accord avec des associations sans but lucratif (ASBL) œuvrant dans la santé publique (Univers santé et Modus Vivendi). Ces conférences visaient à inciter les participants à la réflexion et à la discussion autour de la consommation d'alcool.

Les différentes « Task Forces » comportaient quatre volets principaux recouvrant les thématiques à traiter : un volet éducatif, un volet commercial, un volet légal, ainsi qu'un volet médical. Ceci permettait alors d'intégrer les objectifs et leçons tirés du projet « la coupe est pleine ». (Tallon, 2019)

En parallèle, le Conseil Supérieur de la Santé (CSS) a lancé un appel de soutien financier de la part des autorités compétentes auprès de tous les organismes qui visaient à participer à la réduction de la consommation d'alcool dans la population. (Conseil Supérieur de la Santé, 2018)

Le projet des « Task Forces » a été mis en place avec une multitude d'acteurs. La LFH se sentant dépourvue face à certaines réactions négatives au projet « la coupe est pleine », a impliqué des partenaires experts en santé publique afin d'adopter une approche optimale de la problématique de la consommation excessive d'alcool. Elle souhaitait, en outre, donner un caractère

scientifique à leur projet en s'aidant de recherches menées dans le cadre d'un travail académique.

Sur la base des pistes de réflexions issues du projet « la coupe est pleine », du travail réalisé dans le cadre des « Task Forces » et après consultation avec des acteurs compétents en santé publique et des acteurs impliqués dans les clubs de hockey, la LFH espère démarrer de nouveaux projets à partir de la saison sportive 2020-2021. Ces nouveaux projets s'inscriront dans une lutte durable contre la consommation excessive d'alcool.

### ***II.1.3. Règlementation des clubs sur l'alcool***

Il existe 94 clubs de hockey<sup>9</sup> en Belgique. (ARBH/KBHB, 2019) Tous disposent d'un document reprenant le R.O.I. Ce règlement reprend les règles de bonnes conduites à tenir lors de la venue des joueurs dans leurs infrastructures. Souvent, il traite les sujets d'admission des membres, des cotisations, de fair-play du jeu, de respect de l'environnement, etc.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) suggère que l'implantation d'une nouvelle norme, idée, règle ou valeur dans un règlement ou dans des résolutions traduit la réussite d'une négociation en santé publique. (Irwin & Smith, 2019) En d'autres termes et à plus petite échelle, la future incorporation des règles bien définies concernant l'alcool dans un R.O.I., témoignerait que le club a approuvé les propositions faites par la LFH sur la consommation responsable des boissons alcoolisées.

A ce jour certains clubs ont un R.O.I. encore peu élaboré au sujet de l'alcool. Une des raisons pouvant expliquer cela est la prise de conscience récente de la LFH à ce sujet. Nous avons analysé les R.O.I. issus d'une liste non exhaustive de différents clubs de hockey concernant le thème de la consommation d'alcool dans le contexte de ce mémoire.

Certains clubs de hockey intègrent la thématique de la consommation d'alcool dans leur R.O.I. Par exemple :

- L'Amicale Anderlecht Avia Hockey Club instaure un pictogramme d'interdiction de boire au bord du terrain (AMAN, 2020),
- Le Parc Hockey Club désigne que « *Toute boisson alcoolisée est strictement interdite dans les enceintes de jeu.* » (Parc Hockey Club, 2020),
- Le Royal Orée Tennis et Hockey Club indique que « *La gérance servira des boissons alcoolisées conformément à la loi en vigueur* » (Royal Orée T.H.B., 2019),

---

<sup>9</sup> Une liste exhaustive est reprise à la page 1 et 2 des annexes de tous les clubs de hockey affiliés à l'ARBH.

- Le racing précise que « *Les boissons alcoolisées ne pourront pas être servies aux jeunes de moins de 18 ans. Toute forme de guindaille ou de beuverie est strictement interdite dans le club. La fête conviviale est autorisée lors des après-matches dans la modération, le respect des autres et en tenant compte de la présence éventuelle d'enfants ou de parents d'enfants. Le tenancier est habilité à faire respecter cet article du règlement.* » (Royal Racing Club de Bruxelles, 2020).

Néanmoins, il n'y a pas de règles précises concernant la consommation dans le clubhouse, de rappel des sanctions en cas d'infraction au règlement ou de mesures prises en cas de débordements. De plus, aucun des 3 clubs participant au projet « la coupe est pleine » n'intègre de règles précises sur la consommation d'alcool des membres et joueurs fréquentant le club de hockey.

#### ***II.1.4. Présence de lobbys d'alcool dans le sport***

La présence de lobbys des marques de boissons alcoolisées est identifiée comme une caractéristique favorisant directement la consommation d'alcool d'une personne et la présence de ces lobbys est notamment prononcée dans le milieu sportif. (Petronella Martino et al., 2017) Cette auteure démontre qu'en Australie, des grands événements sportifs médiatisés bénéficient de dérogations pour permettre la diffusion de publicité sur les boissons alcoolisées lors de ces événements, alors que les heures de diffusion des activités sportives rentreraient normalement dans le créneau horaire interdisant tout marketing concernant l'alcool dans les médias. Ceci est un exemple de la forte présence du marketing et du lobby de l'alcool dans le sport.

Les grandes marques de boissons alcoolisées sont parfois sponsors officiels d'activités sportives. (Petronella Martino et al., 2017) Les événements sportifs hautement médiatisés reçoivent l'attention des industriels des boissons alcoolisées, car ces événements permettent une visibilité accrue. Par exemple, Budweiser a bénéficié d'une grande visibilité lors de la coupe du monde Fédération Internationale de Football Association (FIFA) en 2010, Heineken lors de la coupe du monde de rugby en 2011 ou Jupiler lors du championnat annuel de Division 1 de football en Belgique. (Casswell, 2013) Les grandes industries ciblent les fans de sport, mais les sportifs n'en sont pas totalement exclus. (Green et al., 2014)

Selon Petronella Martino et al. (2017), réduire le marketing de l'industrie de l'alcool est une première restriction à mettre en œuvre pour espérer réduire l'influence des lobbys sur la consommation d'alcool des joueurs et des fans de sport. Si le sport est largement concerné par le parrainage de l'industrie de l'alcool, le hockey sur gazon n'y échappe pas. En Belgique,

parmi les 8 partenaires officiels de l'ARBH, de la LFH et la VHL figurent 3 grandes marques d'alcool : Jupiler, Duvel et Classé.<sup>10</sup> Malgré les deux projets mis en place sur les années 2018 – 2020, il peut être difficile pour la fédération de hockey de s'aligner sur des objectifs de réduction minimale d'alcool étant donné l'influence que les insignes d'alcool détiennent sur le fonctionnement de l'ARBH.

## **II.2. Les effets de la consommation d'alcool sur le corps humain**

La consommation d'alcool est légale en Belgique à partir de 16 ans pour la bière et le vin et 18 ans pour les spiritueux. Avoir une substance psychoactive légale sur un marché, augmente sa consommation à large spectre dans la population et engendre donc des conséquences néfastes dues à la consommation de ces substances. Pour rappel, « *les problèmes liés à l'alcool constituent la quatrième cause de mortalité et de morbidité pour les personnes âgées de 15 ans et plus en Belgique* ». (Conseil Supérieur de la Santé, 2018) De plus, les conséquences néfastes de la consommation d'alcool sont associées à un coût social estimé à 2,1 milliards d'euros en Belgique. (Lievens et al., 2017)

La consommation excessive d'alcool peut être qualifiée de maladie culturelle. (Raymond, 2020) Selon l'OMS l'hyperalcoolisation, aussi appelée le « binge drinking » se définit par l'ingestion de 60 grammes d'alcool pur au cours d'une même occasion. Elle peut être épisodique lorsqu'au moins une occasion de ce genre a eu lieu dans les 30 derniers jours. (World Health Organization, 2020c) L'hyperalcoolisation peut engendrer des lésions irréversibles sur les neurones cérébraux (Rehm et al., 2009) et engendre un risque accru de développer un cancer du foie, des voies aérodigestives et du sein. (Conseil Supérieur de la Santé, 2018) Si la consommation d'alcool fait partie des mœurs de la société, Raymond (2020) écrit que la consommation d'alcool n'est pas une coutume à banaliser car beaucoup de personnes consomment de manière excessive. En Belgique pour l'année 2016, 42,1% des belges, de plus de 15 ans et qui boivent de l'alcool, ont présenté un épisode de forte consommation dans les 30 jours précédant l'enquête. (World Health Organization, 2020a) Selon Raymond (2020), ces chiffres accentuent la nécessité d'adopter un comportement « responsable ». La consommation « responsable » est définie comme « *tout comportement de consommation d'alcool qui n'entraîne pas de dommages à soi-même ou aux autres.* » (Moss & Albery, 2018)

---

<sup>10</sup> (« Partenaires », s. d.)

### **II.2.1. Les unités d'alcool**

Etant donné qu'il existe une multitude d'alcools différents, une classification concernant les différentes doses d'alcool a été établie par le CSS. Les doses d'alcool sont, dès lors, transformées en unités d'alcool. Une unité standard d'alcool équivaut à 12,7 millilitres d'alcool pur ou 10 grammes d'alcool. Les différentes unités d'alcool sont reprises dans le Tableau 1.

*Tableau 1 : Une unité standard d'alcool*

<b><i>Exemples de boissons et de volumes</i></b>	<b><i>Unité standard correspondante</i></b>
Verre de bière (5%) de 25 cl	1
Verre de vin (12%) de 10 cl	1
Verre d'apéritif (25%) de 5 cl	1
Verre d'alcool fort (35%) de 3,5 cl	1
Verre de bière (5%) de 33cl	1,3
Verre de bière forte (8 à 12%) de 25 cl	1,6 à 2,4

(Conseil Supérieur de la Santé, 2018)

### **II.2.2. Les effets physiologiques des unités d'alcool**

Idéalement, les recommandations préconisent de limiter la consommation d'alcool étant donné que toute consommation excessive a un effet sur la physiologie humaine. Une liste non exhaustive des effets physiologiques après ingestion de doses croissantes est reprise dans le Tableau 2.

En conclusion, l'individu qui consomme de l'alcool, se met en danger à partir de deux grammes d'alcoolémie ; des accidents domestiques peuvent avoir lieu. Lorsque son alcoolémie monte à trois grammes, il peut y avoir des conduites à risques à la suite d'un changement de l'état émotionnel. L'alcoolémie à quatre grammes est une urgence vitale, l'individu risque d'avoir besoin de soins médicaux intensifs en cas de coma éthylique.

Tableau 2 : L'effet des unités ingérées en 1 heure

<b>Nombre d'unités standard</b>	<b>Nombre de grammes d'alcool par litre de sang = alcoolémie</b>	<b>Effet physiologique</b>
1	0,25g/litre de sang	/
2	0,5g/litre de sang	/
3 à 4	1g/litre de sang	L'effet sociabilisant de l'alcool, se déplacer beaucoup, parler plus fort
6 à 8	1,50g à 2g/litre de sang	Effet diurétique, troubles phasiques, démarche titubante
9 à 10	2,50g/litre de sang	Troubles cognitifs, troubles de mémoire
12	3g/litre de sang	Changement de l'état émotionnel : désinhibition, tristesse, violence
16	4g/litre de sang	Inconscience, coma éthylique : risques : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Anesthésie du cerveau par l'alcool</li> <li>• Cessation du centre respiratoire</li> <li>• Noyade dans des liquides biologiques</li> </ul>

(Raymond, 2020)

### II.2.3. La dépendance à l'alcool

Il y a deux effets principaux qui mènent à la dépendance à des substances.

Premièrement, il y a la modification de la psychologie de l'individu. La consommation répétée d'une substance a un effet euphorisant, qui est souvent associé au sentiment de bien-être. Il y a donc souvent une recherche de cet aspect psychologique (et parfois une dépendance à cet état).

Deuxièmement, il y a un effet physiologique sur l'individu. La consommation régulière et importante d'une substance peut mener à des symptômes physiques de sevrage du corps. Dans ce cas, l'arrêt abrupte de la consommation de cette substance peut être dangereux, voire fatal. (World Health Organization, 2020b)

Lorsqu'il y a présence de ces deux effets, il y a apparition d'une addiction. Pour combattre la dépendance installée, il faudra recourir à des soins médicaux spécialisés, parfois avec une hospitalisation. L'accoutumance peut être stabilisée par l'abstinence, mais ne sera jamais guérie. En effet, pour une personne ayant été dépendante, le fait de consommer la substance à nouveau comme par exemple boire une goutte d'alcool peut réactiver son addiction. (Raymond, 2020) Le Tableau 3 reprend, sur bases des critères de l'OMS, un récapitulatif<sup>11</sup> des forces de dépendances face aux différentes substances psychoactives.

<sup>11</sup> Le nombre de croix étant un indice sur la force de la dépendance installée. La présence de peu ou pas de croix signifie un effet dépendant faible et la présence de multiples croix indique un effet dépendant fort.

*Tableau 3 : La force des dépendances psychologiques et physiques des différentes substances*

<b><i>Drogue</i></b>	<b><i>Dépendance psychologique</i></b>	<b><i>Dépendance physique</i></b>
Héroïne	++++	++++
Cocaïne	++++	++
Cannabis	+	+
Alcool	+++	++++

(World Health Organization, 2020b)

#### ***II.2.4. Les recommandations belges en santé publique***

A la demande de la ministre en Affaires Sociales et de la Santé Publique, le CSS a élaboré en mai 2018 des recommandations quant à la consommation d'alcool de la population belge afin de limiter les risques de cette dernière pour la santé. Il s'agit de « l'avis du Conseil Supérieur de la Santé N°9438 ». Cet avis est donc non contraignant étant donné qu'il s'agit d'un avis et non d'une loi, d'un décret, d'une ordonnance, d'une directive ou d'un règlement. Pour que les normes en santé publique aient de l'impact sur le long terme et sur l'ensemble de la population, le document du Conseil Supérieur de la Santé comporte un appel au gouvernement fédéral. Le but est de renforcer les recommandations par des stratégies nationales d'accompagnement et des lois restrictives concernant la consommation d'alcool et la vente des boissons alcoolisées.

La législation belge traite le sujet de la consommation d'alcool en matière de conduite en état d'ivresse. Au-delà d'un taux d'alcoolémie de 0,5%, il est interdit de conduire un véhicule en Belgique.<sup>12</sup>

De plus la législation belge traite des règles concernant l'ivresse même, la vente et les accises sur la vente des différentes boissons alcoolisées et la publicité sur l'alcool. La loi relative à la répression de l'ivresse stipule qu'il est formellement interdit de servir de l'alcool à quelqu'un qui est déjà en état d'ivresse.<sup>13</sup>

La loi contient les directives suivantes :

- « *Interdiction complète de la publicité et du sponsoring liés à l'alcool ;*
- *Adaptation de l'étiquetage des boissons alcoolisées par l'ajout des informations suivantes :*
  - *Indications nutritionnelles (au minimum le nombre de calories par 100 ml),*

<sup>12</sup> 16 MARS 1968. - Loi relative à la police de la circulation routière. (dénommée " la loi sur la circulation routière "), 1968)

<sup>13</sup> 14 NOVEMBRE 1939. - Arrêté-Loi relatif à la répression de l'ivresse., 1939 et 7 JANVIER 1998. - Loi concernant la structure et les taux des droits d'accise sur l'alcool et les boissons alcoolisées., 1998

## *La consommation d'alcool chez les joueurs de hockey sur gazon belges*

- *Nombre d'unités d'alcool par contenant,*
- *Mention « l'abus d'alcool est dangereux pour la santé » à la place de l'actuel slogan « notre savoir-faire se déguste avec sagesse » ;*
- *Mise en œuvre d'une politique de prix diversifiée, avec comme mesures possibles :*
  - *Prix minimum par unité d'alcool vendue au détail,*
  - *Interdiction d'offrir des boissons alcoolisées gratuitement ou à prix considérablement réduit,*
  - *Augmentation des taxes et accises ;*
- *Réduire la disponibilité et l'offre de boissons alcoolisées (par ex. interdiction de vente d'alcool dans les stations-service, via des distributeurs automatiques et les magasins de nuit) ;*
- *Garantir une mise à disposition gratuite d'eau du robinet dans l'HORECA. » (Conseil Supérieur de la Santé, 2018)*

Les recommandations principales concernant la consommation d'alcool en Belgique sont les suivantes :

- *« Limiter sa consommation d'alcool, car toute consommation d'alcool a un impact sur la santé*
- *Ne pas consommer d'alcool avant 18 ans*
- *En cas de consommation, ne pas boire plus de 10 unités standards d'alcool par semaine, à répartir sur plusieurs jours et ne pas boire plus de 2 unités par jour.*
- *Prévoir plusieurs jours dans la semaine sans alcool*
- *Pour les femmes enceintes, celles qui souhaitent le devenir et les femmes qui allaitent, il est recommandé de ne pas boire de boissons alcoolisées.*

*Et pour chaque occasion de consommation, il est recommandé de :*

- *Réduire la quantité totale d'alcool bue ;*
- *Boire lentement, en mangeant et en alternant avec de l'eau ;*
- *Eviter les lieux et les activités à risque ;*
- *S'assurer que l'on a des personnes que l'on connaît près de soi et que l'on peut rentrer chez soi en toute sécurité» (Conseil Supérieur de la Santé, 2018)*

Une des recommandations de l'avis N°9438, est soutenue par Raymond (2020), pour éviter le risque de dépendance à l'alcool. Selon cet auteur, il ne faut donc pas dépasser deux unités

d'alcool par jour et dix unités par semaine de sept jours. Sur la semaine, il faut idéalement prévoir deux jours d'abstinence totale.

Par ailleurs d'autres recommandations spécifiques ont été établies. Ces dernières contiennent la consigne d'éviter de consommer des boissons alcoolisées avant et après un effort physique, ainsi que pendant les activités nécessitant de la vigilance et des compétences. Cette catégorie de personnes s'applique à tous types de sports, incluant la discipline du hockey sur gazon. (Conseil Supérieur de la Santé, 2018)

## **II.3. Alcool dans le sport**

### ***II.3.1. Sport d'équipe et effet de pair***

La pratique d'un sport en équipe semble être un facteur favorisant la consommation d'alcool des sportifs. En effet la consommation d'alcool au sein de certaines équipes de sport, voire même de clubs de sport, aurait un effet de renforcement sur les liens qui se tissent au sein d'une équipe. Dans les équipes de sport qui prônent une grande identité sociale et un mouvement d'appartenance, l'effet de pair influence les joueurs. Il y a une corrélation bivariée de 0,34 avec un indice de significativité en deçà de 0,05 entre le conformisme à un groupe et l'identité sociale que l'individu ressent à l'égard du groupe. Les individus s'identifiant fortement à leur équipe de sport ont plus tendance à se conformer à certains comportements préconisés par le groupe. (Zhou et al., 2016 ; Graupensperger et al., 2018) Dans une étude sur des adolescents en Bosnie-Herzégovine, les adolescents ayant un engagement quelconque dans une équipe de sport, ont une plus grande tendance à adopter des comportements de consommation d'alcool nocifs pour la santé. (Zenic et al., 2019)

De plus, les sportifs de plus haut niveau, qui font partie d'une équipe, consacrent une majeure partie de leur temps au sport. Leurs activités et normes individuelles sont partagées avec leur coéquipiers et deviennent ainsi des activités et normes sociales collectives adoptées par l'équipe. (Grossbard et al., 2009) Il en résulte parfois des pressions de groupes induites auprès des joueurs concernant la consommation d'alcool. (Green et al., 2014)

L'effet de pair au sein d'une équipe de sport a donc une double importance. En effet, l'influence qu'il engendre sur les sportifs peut prendre la forme d'un facteur de risque ou d'un facteur protecteur. L'effet de pair a une influence plus ou moins positive dans les habitudes de consommation d'alcool chez les sportifs d'équipe. Il peut être considéré comme un facteur protecteur, lorsque la norme unanimement acceptée par l'équipe n'englobe pas la

consommation d'alcool et il est considéré facteur de risque lorsque l'équipe valorise la consommation d'alcool. (Bellis et al., 2007)

### ***II.3.2. Sport d'équipe et « binge drinking »***

Pour rappel, le « binge drinking » se définit par l'absorption de 60 grammes pur ou 6 unités d'alcool lors d'une même occasion. Il peut se produire épisodiquement lorsque cette occasion a lieu au moins une fois dans les 30 derniers jours. (World Health Organization, 2020c)

Plusieurs études ont été menées à propos de la consommation dans le milieu sportif. Selon Musselman & Rutledge (2010), les athlètes universitaires et collégiaux démontrent un plus grand taux de consommation d'alcool excessive.

De plus, selon l'étude sur « *Les problèmes et maladies psychiques dans le sport de performance* », le « binge drinking » est un phénomène plus récurrent chez les sportifs. L'article met l'accent sur les sports d'équipe tels que le football, les équipes de natation, le baseball ou encore le hockey sur glace qui favorisent cette pratique. (Claussen et al., 2015)

Green et al. (2014) montrent qu'il y a un lien fort entre l'existence d'un sport organisé, et plus spécifiquement le sport de haut niveau, et la pratique de « binge drinking ». L'étude comparative montre que la proportion de « binge drinker » parmi les étudiants sportifs et en études supérieures (anciennement ou activement sportif de haut niveau) est 15% plus élevée que la proportion dans le groupe des non-sportifs. La question qui se pose alors est de savoir si le groupe de sport est en partie responsable des habitudes de consommation d'alcool des jeunes sportifs.

Les anciens sportifs sont plus à risque de consommer de l'alcool, car la boisson alcoolisée est considérée comme « le lien persistant » entre les joueurs de l'ancienne équipe de sport. (Green et al., 2014)

### ***II.3.3. Sport d'équipe, compétition et facteurs de stress***

Les sports d'équipe impliquent dans une majeure partie des cas, deux équipes qui s'affrontent. La compétition entre les deux équipes et l'aspiration à la victoire qui en découle est dès lors souvent à l'origine de facteurs déclenchant du stress chez les joueurs. Ces facteurs influencent les joueurs individuellement, mais peuvent également agir sur la dynamique de groupe de l'équipe de sport. Les facteurs de stress sont dans certains cas à l'origine d'une baisse d'immunité des joueurs et cette dernière peut dès lors entraver le parcours sportif, voire même la carrière sportive du joueur. (Keaney et al., 2018)

Afin de réduire le stress et la pression engendrés par le sport de haut niveau, certains joueurs sont tentés de consommer de l'alcool, qui est une substance psychoactive. (Green et al., 2014) De plus, la vulnérabilité d'une personne face aux éléments stressants peut être considérée comme un facteur de risque à la consommation d'alcool. (Ramchandani et al., 2018) Des événements où deux équipes s'affrontent peuvent être considérés comme des facteurs de risques indirects à la consommation d'alcool d'un joueur.

#### **II.4. Responsabilité sociale dans la consommation d'alcool individuelle et collective**

Le lobby des labels d'alcool est présent dans le sport. Selon Petronella Martino et al. (2017), les industries de l'alcool invoquent la nécessité de chacun de prendre ses responsabilités individuelles concernant sa consommation d'alcool. Selon les industries de l'alcool, il existe une manière saine de consommer de l'alcool. Ainsi, les recommandations pour diminuer sa consommation d'alcool, sont principalement ciblées pour les « gros buveurs ». (Casswell, 2013) Les acteurs de santé publique, eux, invoquent la nécessité de prendre des réglementations collectives pour soutenir les actions prises individuellement par les personnes consommant de l'alcool. Ainsi, les « gros buveurs » ne seraient pas seulement concernés par la problématique. Un arbitrage entre ces deux parties prenantes est difficile à mettre en place, étant donné la divergence des avis. La conception du problème est souvent perçue de différentes manières. Pour instaurer une politique efficace et suivie par la population, il est important que les différentes parties prenantes s'accordent sur la définition du problème. (Petronella Martino et al., 2017) En outre, dans le sport du hockey sur gazon, la prise de conscience et la définition du problème doivent converger entre la LFH et les autres participants de l'ARBH, les clubs de hockey et les joueurs et membres de clubs.

De plus, en Australie, des représentants de l'industrie d'alcool sont conviés à des conférences en santé publique et influencent ainsi les décisions prises en matière de réglementation en santé publique. (Petronella Martino et al., 2017) En Irlande, une société de production de bière et de spiritueux finance une étude sur les comportements à risques incluant la consommation d'alcool. (Casswell, 2013)

Ces collaborations entravent la mise en place de politiques visant à réduire la consommation d'alcool des adeptes de sport. Si de telles coopérations ne semblent pas aussi prononcées dans le hockey sur gazon, il existe tout de même des partenariats. Certaines marques sponsorisent des clubs, des infrastructures de hockey et même l'ARBH. (Petronella Martino et al., 2017)

### **III. Méthodes**

#### **III.1. Collaboration avec la LFH**

La première partie du travail traite d'une collaboration avec la LFH. Cet organisme est au sommet de l'organisation des championnats de hockey, du côté francophone du pays. En mettant en place le projet des « Task Forces » sur l'année sportive 2019 – 2020, le travail de recherche s'est construit en complément au projet instauré par la LFH. Pour cette raison, une collaboration a été mise en place en décembre 2019. Afin d'enrichir les résultats de ce mémoire, la participation aux « Task Forces » a été proposée par la LFH. Parallèlement, tous les résultats seront partagés avec la LFH, afin que la ligue puisse appuyer sa réflexion sur des résultats scientifiques et académiques.

De plus, la LFH a reçu l'aide d'experts dans le sujet, notamment « Modus Vivendi » et le groupe « Jeunes, Alcool et Société », afin de mieux manœuvrer dans les deux projets.

Plusieurs conférences, nommées « Task Force » ont été organisées sur toute la saison sportive 2019 – 2020, correspondant à l'année académique 2019 – 2020 (septembre 2019 – juin 2020). Ces conférences ont eu lieu dans des endroits divers en Belgique, selon le sujet de la « Task Force », la provenance de l'interlocuteur ou l'organisme animant la réunion, ainsi que des événements sportifs prévus dans le cadre du hockey (par exemple : les finales du championnat indoor féminin et masculin en février 2020 prenant lieu au Spiroudôme de Charleroi).

Nous avons organisé une rencontre avec une personne membre conseiller à la LFH le 17 décembre 2019 pour établir les objectifs poursuivis par les différents « Task Forces » et discuter de la complémentarité avec la question de recherche de notre travail. Un calendrier des différentes réunions a été établi.

La chronologie des différentes « Task Forces » est reprise dans le *Tableau 4*.

*Tableau 4 : Chronologie des Task Forces*

<b><i>Task Forces</i></b>	<b><i>Date</i></b>	<b><i>Volet</i></b>
Task Force 1	18/12/2019	Brainstorming
Task Force 2	9/02/2020	Volet éducatif
Task Force 3	16/03/2020	Volet légal
Suivi des Task Forces	31/03/2020	Feedback par la LFH
Task Force 4	20/04/2020	Volet commercial
Task Force 5	10/05/2020	Volet santé

L'échantillonnage des participants aux différentes « Task Forces » a été établi par la LFH. Un appel à candidature a été lancé en septembre 2019 pour participer aux différentes conférences. En octobre 2019, les participants ont été sélectionnés en fonction de leur rôle plus ou moins important dans le monde du hockey sur gazon. Ces derniers peuvent donc être considérés comme étant une source d'influence dans leur club respectif.

Un résumé des résultats et réflexions obtenus lors des différentes « Task Forces » est présenté à la partie « Résultats » du travail. Ces informations serviront d'appui aux résultats quantitatifs obtenus par le questionnaire et aux résultats qualitatifs obtenus par les entretiens individuels réalisés lors de ce mémoire.

En concordance avec les mesures prise par le gouvernement le 17 mars 2020 en vue de lutter contre la crise sanitaire COVID19, toutes les réunions ont été interdites jusqu'au 3 mai 2020 inclus. Au-delà de cette date, les mesures de distanciation sociale ont été fortement encouragées. (Service Public Fédéral Santé Publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et environnement, 2020) Dès lors, les « Task Forces » 1 et 2 sont les seules à avoir eu lieu, les autres ayant été mises en suspens grâce à un courriel électronique venant de la LFH. L'organisme a communiqué le jeudi 16 avril 2020 à tous les membres participant aux « Task Forces » que ces dernières étaient repoussées à la saison sportive prochaine, c'est-à-dire 2020 – 2021 :

« Bonjour à tous,

*Etant donné l'incertitude dans laquelle nous nous trouvons pour l'instant, les réunions sont reportées à la saison prochaine. Je vous recontacterai pour trouver des nouvelles dates à partir de septembre. D'ici là, nous vous solliciterons sans doute via mail pour vous demander un avis sur quelques questions liées à la consommation d'alcool dans le hockey. Je reste bien évidemment à votre entière disposition si vous avez des remarques et suggestions.*

*Prenez bien soin de vous et j'espère à bientôt.*

*Bien à vous, C. Tallon »*

(Tallon, 2020)

### **III.2. Questionnaire sur la consommation des joueurs de hockey**

Dans le cadre pratique de ce travail, des données quantitatives ont été récoltées sur la consommation d'alcool des joueurs de hockey sur gazon en Belgique. Pour ce faire, un questionnaire a été créé incluant 18 questions. Les questions posées aux répondants sont extraites de 7 enquêtes existantes ayant été validées scientifiquement : *Automesure, l'Enquête santé européenne- enquête santé et protection sociale, the European School Survey Project on alcohol and drugs, the European Health Interview Survey, Health Behaviour in School-aged Children* et le *Questionnaire santé et soins médicaux de l'IRDES*. (Bobrie et al., 2019 ; Célant et al., 2017 ; ESPAD, 2015 ; Eurostat, 2013 ; HBSC, 2018 ; IRDES, 2008) . Ces enquêtes ont été menées en Europe et en Amérique du Nord. Nous en avons traduit trois des sept rédigées en anglais.

Les 5 premières questions visaient à décrire les répondants, la section allant de la sixième à la neuvième question visaient à connaître les habitudes de consommation d'alcool des candidats et les dernières questions interrogeaient les répondants sur la présence de certains comportements liés à une consommation d'alcool excessive. De plus, les dernières questions étaient placées dans le contexte du milieu du hockey sur gazon. Une copie du questionnaire est incluse à la page 71 des annexes.

Avant de mettre le questionnaire en ligne publiquement, nous avons contacté la Commission Ethique Hospitalo-Facultaire (CEHF) de l'Université Catholique de Louvain (UCL) le 18 décembre 2019 afin d'obtenir un avis pour la publication. Nous avons été informés le 19 décembre 2019 qu'un avis favorable n'était pas obligatoire à la publication du questionnaire, étant donné que le mémoire n'était pas considéré comme une expérimentation sur la personne humaine.

Bonjour,

Votre projet de mémoire est considéré n'est pas considéré comme une expérimentation sur la personne humaine ne tombe donc pas sous le champ d'application de la Loi du 7 mai 2004, un avis favorable (contraignant) d'un comité d'éthique n'est donc pas requis.

Nous vous recommandons de veiller au respect de la confidentialité des données recueillies conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et de vous renseigner si l'organisation des focus group requiert la prise d'une assurance spécifique.

Cependant, si vous souhaitez quand même avoir un avis éthique (qui peut être demandé dans le cas d'une éventuelle publication), vous pouvez nous soumettre votre dossier en nous envoyant les documents suivants :

- Résumé du projet reprenant :
- Les objectifs,
- La méthodologie,
- La population cible (participants),
- La méthode de recrutement des participant,
- Les mesures prises pour le respect de la confidentialité des données,
- Le questionnaire soumis aux participants (le cas échéant)
- Votre Curriculum Vitae et celui de votre promoteur de mémoire datés et signés

Dans ce cas, nous examinerons votre dossier et vous rendrons notre avis éthique dans le mois.

Cordialement,

XXX

Dès lors, le questionnaire a été publié le 3 février 2020 sur les réseaux sociaux et par courriel électronique incluant un mot d'introduction.

Bonjour à tous,

Dans le cadre de mon mémoire de fin d'études, je réalise un questionnaire sur la consommation d'alcool chez les joueurs de hockey belges.

Ce questionnaire ne vous prendra que 5 à 10 minutes. Si vous êtes désireux d'y participer, voici le lien pour le remplir :

[https://docs.google.com/.../1FAIpQLSds9iMzz\\_iZ-MIEe.../viewform...](https://docs.google.com/.../1FAIpQLSds9iMzz_iZ-MIEe.../viewform...)

Merci d'avance et à bientôt !

Diane De Guchteneëre

Parallèlement, nous avons introduit une demande d'avis officielle auprès du CEHF le 3 février 2020, qui nous est revenue favorable le 25 février 2020 comportant le numéro de dossier 2020/04FEV/068 dans les archives officielles. Une copie de l'avis est incorporée à la page 82 des annexes.

Le questionnaire était accessible en ligne sur une période d'un mois (du 3/02/2020 au 7/03/2020). Il a été repartagé à 54 reprises et le 7/03/2020 nous comptons 296 répondants au questionnaire, ce qui a valu la clôture de la publication, dans le but de commencer les analyses.

Tous les répondants ont répondu volontairement et libres de quelconque source de pression externe. La seule condition d'inclusion à l'étude était d'être joueur dans un club de hockey belge.

Les méthodes d'analyses étaient variées.

### ***III.2.1. Tableaux descriptifs***

Les tableaux descriptifs ont été élaborés avec des mesures de fréquence. Les tableaux sont des tableaux simples reprenant la taille des échantillons (N), ainsi que le pourcentage y correspondant.

### ***III.2.2. Tableaux croisés***

Les tableaux croisés ont été analysés avec une mesure de proportion, à savoir le « Chi<sup>2</sup> de Pearson ». Ce test statistique est utilisé pour étudier des variables discrètes, qui comparent deux groupes qui sont indépendants l'un de l'autre. Un tableau d'effectifs observés et d'effectifs attendus a été extrait à partir du logiciel Statistical Package for the Social Sciences (SPSS). Avant de pouvoir interpréter les résultats extraits, il a fallu remplir les conditions de validité. Le minimum des effectifs observés doit être plus grand que 5 pour pouvoir interpréter le Chi<sup>2</sup> de Pearson. Si ce dernier est plus petit que 5 et plus grand que 3, le Chi<sup>2</sup> de Pearson doit être interprété avec la correction de Yates. Si l'échantillon est plus petit que 3, la méthode du test exact de Fisher doit être utilisé. Cependant, la version SPSS utilisée (v26) ne permet pas d'extraire de test sur des si petites valeurs. Le Chi<sup>2</sup> de Pearson est interprété avec la p-valeur. Le seuil de significativité utilisé est de  $\alpha = 0,05$ . La p-valeur doit être inférieure à 0,05 pour que la différence statistique entre les proportions des deux groupes soit retenue. (D'hoore & Speybroeck, 2018)

### **III.3. Entretiens individuels**

La troisième partie du travail a été consacrée à des entretiens individuels. Initialement, trois focus-groups avec dix participants au questionnaire en ligne étaient prévus pour permettre à ces joueurs de partager leur point de vue par rapport aux résultats à l'enquête et de discuter leurs avis. A cause des mesures de confinement imposée le mardi 17 mars 2020 en raison de l'épidémie de COVID19, l'idée des focus-groups a été abandonnée pour les remplacer par des entretiens individuels. Ils ont pris place sous la forme d'appel en visio-conférence sur « Microsoft Teams ». 5 entretiens ont été réalisés sur une période d'un mois (mai 2020).

Les personnes interrogées ont participé de manière volontaire. La dernière question du questionnaire en ligne laissait l'opportunité à chaque répondant de laisser ses coordonnées pour participer aux entretiens. Ainsi, la conformité aux principes éthiques de consentement a été respectée. Les critères d'inclusion pour participer aux entretiens étaient de jouer au hockey en Belgique et d'avoir répondu au questionnaire en ligne. Un consentement a été demandé à chaque début d'entretien concernant l'enregistrement de ce dernier et l'interruption temporaire ou définitive de l'entretien était possible à tout moment par le participant. Aucune information concernant les données médicales de la personne n'a été collectée.

Les entretiens réalisés sont de type « entretien en profondeur (in-depth) ». Cette manière de diriger les entretiens permet à l'interrogé de répondre de manière large. La liberté de parole de l'interlocuteur était grande et le guide d'entretien évolutif quant aux thèmes abordés par ce dernier. (Aujoulat, 2019) Pour permettre un fil conducteur identique à tous les entretiens réalisés, un guide d'entretien a été établi, ce dernier est annexé à la page 82 du travail.

Tous les entretiens ont été intégralement retranscrits et annexés au travail de la page 97 à la page 150.

Des méthodes qualitatives sont utilisées pour l'analyse de ces données. L'analyse des entretiens a permis de faire émerger différents thèmes de recherche.

Le mémoire dans son ensemble comprend le « design séquentiel explicatif » avec deux phases successives : la phase 1 avec des résultats quantitatifs et la phase 2 avec des résultats qualitatifs. La deuxième phase permet d'expliquer la première en identifiant le participant, en le faisant exprimer ses ressentis sur les résultats obtenus, ainsi qu'en faisant émerger des pistes de réflexion sur le travail. (Aujoulat, 2019)

L'analyse des entretiens a permis de rédiger une analyse descriptive. Les entretiens ont été déconstruits dans un premier temps en unités d'analyse faisant émerger des réponses des participants et correspondant à des thèmes principaux. La recherche qualitative opte pour la démarche inductive de ces réponses. De plus la démarche utilisée est « la thématization continue ». Les unités d'analyse prolifèrent au fur et à mesure tout le long du processus d'analyse. (Aujoulat, 2019)

Ensuite, les thèmes ont été labellisés et certains ont été regroupés. Ces thèmes sont discutés dans les résultats et illustrés avec des séquences d'entretien. (Aujoulat, 2019)

La réflexivité des résultats était d'ordre épistémologique. Pour garantir la validité des résultats de la démarche inductive. Il y a eu après chaque entretien réalisé une réflexion à propos de l'entretien mené (validation intra-codeur). De plus, une réflexion avec une autre personne terminant le Master en Santé Publique, ayant elle-même participé à l'entretien, a été exécutée, afin d'ajouter des éventuelles modifications. (Aujoulat, 2019)

## **IV. Résultats**

### **IV.1. Collaboration avec la LFH**

#### **IV.1.1. Première rencontre**

Lors de notre première rencontre avec la Ligue Francophone de Hockey, quelques points d'attention ont été soulevés concernant la problématique de l'alcool dans les clubs de hockey belges. L'organisme a conscience des débordements dans la consommation d'alcool dans le monde du hockey, cependant il ne dispose d'aucune donnée scientifique précise.

Nous avons opté pour collaborer avec la LFH sur leur travail fourni sur la saison sportive 2019 – 2020, afin de donner un poids scientifique à leur recherche. Dès lors, nous avons pris part aux différentes réunions de « Task Force » avec un rôle d'observation.

#### **IV.1.2. Task Forces**

Pour amorcer le projet des « Task Forces », des objectifs ont été mis en mot par la LFH :

- *« Mettre en place des lignes directives et des idées pour des futurs projets au niveau des clubs et de la fédération.*
- *Avoir une réflexion sur des protocoles d'action et des outils à destination des clubs et de la fédération pour éviter les cas de débordements.*
- *Avoir une réflexion sur des protocoles d'action et des outils à destination des clubs et de la fédération pour sanctionner les cas de débordements.*
- *Trouver le bon équilibre entre la responsabilité des dirigeants et le rôle économique du clubhouse.*
- *Trouver des solutions pour combattre les traditions des baptêmes, qui poussent à la consommation excessive. » (Tallon, 2019)*

##### **IV.1.2.1. Première Task Force : 18/12/2019**

La première réunion des « Task Forces » s'est déroulée dans les bureaux de la LFH à Auderghem, Bruxelles. Dix-neufs personnes y ont participé : 15 personnes invitées, 3 personnes représentant la LFH et moi-même, issue du milieu académique. Les candidats présents avaient des profils différents, notamment des parents de joueurs, des personnes faisant partie du comité d'administration de cinq clubs de hockey belges différents, un président de la section « hockey » d'un club, une personne responsable du projet « la coupe est pleine » dans un club, deux personnes faisant partie de la commission médicale dans le hockey, des joueurs, une personne responsable de l'équipe nationale de rugby masculin U19 (où la problématique de la

consommation excessive d'alcool est similaire), une personne responsable de l'ASBL « Modus Vivendi », une responsable de l'ASBL « Univers Santé », une personne responsable juridique au SPF (Service Public Fédéral) Santé Publique et un manager de club.

La première « Task Force » avait pour but de faire émerger des thématiques et des questions fondamentales concernant la problématique de consommation excessive d'alcool dans le hockey. En mettant les idées de chaque intervenant en commun, certains consensus ont vu le jour. La réflexion commune a donc contribué à un nouveau spectre de thématiques et de questions fondamentales :

- *La faisabilité de prévention au sein des clubs de hockey.*

Les acteurs se sont posé la question suivante : où vont être les leviers d'action du club ? En effet, il existe une difficulté entre la rentabilité du clubhouse, le sponsoring des marques d'alcool omniprésent dans le hockey et la prévention contre la consommation d'alcool excessive. De plus, des joueurs et membres de clubs, ne faisant pas partie d'un comité d'administration, ont décrit la difficulté à mettre en place des actions de prévention contre l'abus de la consommation d'alcool lorsque le pouvoir organisateur ne les soutient pas. Une volonté d'impliquer les différents comités administratifs, ainsi que les gérants de clubhouses pour résoudre le problème de l'abus d'alcool a été exprimée.

- *La mise en place d'un label de qualité.*

Les médecins présents à la réunion de la « Task Force » ont soulevé une proposition de mise en place d'un label de qualité par la LFH. La fédération de hockey pourrait offrir un label aux clubs de hockey qui assurent une consommation responsable d'alcool des personnes fréquentant leur club. L'action prendrait, dès lors, la forme d'une incitation à l'affiliation d'un club. Pour obtenir ce label, une série de règles dans le club devraient être respectées et évaluées a posteriori par la LFH. Pour assurer l'efficacité de ce label de qualité, les représentants des clubs ont insisté sur la conscientisation et le respect des règles des équipes de hockey jouant à haut niveau. Ces dernières, ayant une empreinte fortement médiatisée, devraient prôner l'obtention du label. Avec l'expansion des réseaux sociaux, le label pourrait recevoir beaucoup de visibilité parmi les joueurs issus de toute catégorie d'âge.

- *La mise en place d'alternatives à l'alcool.*

Des parents de joueurs membres de la « Task Force » ont proposé de mettre en place des mesures systématiques dans les clubs, consistant à varier les boissons proposées à la carte, afin de proposer des alternatives non-alcoolisées.

- *L'importance de la communication.*

Comprendre la raison de la consommation d'alcool, parfois excessive, des joueurs est important pour les participants. Une restriction ou interdiction de certains comportements n'est pas privilégiée par les candidats à la « Task Force ». Ils favoriseraient plutôt les moments d'échange et d'écoute avec les joueurs pour lesquels la problématique de consommation excessive d'alcool se pose.

- *Désigner des porte-paroles.*

Enfin, les intervenants ont proposé de désigner des personnes portant le projet et garantissant le suivi des actions mises en place.

#### *IV.1.2.2. Deuxième Task Force : 9/02/2020*

La deuxième « Task Force » a pris la forme d'une conférence intitulée « L'alcool, notre drogue culturelle ? » animée par un psychiatre et alcoologue, Docteur Raymond Gueibe. Cette seconde réunion entraine donc dans la thématique médicale. La composition des participants à la « Task Force » était similaire la première réunion, mais le groupe était complété de jeunes joueurs et de joueurs adultes ayant un contact fréquent avec leur club de hockey.

L'enjeu de l'exposé était de présenter « la consommation raisonnable d'alcool ». En décrivant les effets des différentes doses d'alcool sur la physiologie humaine, Dr. Gueibe avait pour objectif de conscientiser l'audience à propos des dangers en matière de santé d'une consommation excessive d'alcool et de responsabiliser les personnes présentes quant à leur propre consommation alcoolique.

Une séance de questions-réponses suivant l'exposé a permis aux candidats d'éclaircir leurs questionnements et leurs craintes à propos de la physiologie de l'alcool sur le corps humain, ainsi que sur les performances physiques. Les faits théoriques mis en avant par l'exposé sont repris dans la section II.2 du mémoire.

#### *IV.1.2.3. Entretien avec Christophe Tallon, responsable « projets » à la League Francophone de Hockey*

En raison de la crise sanitaire COVID19, le projet des « Task Forces » a été repoussé à la saison suivante et notre recherche n'a pu être finalisée comme cela avait été initialement prévu. Pour

pallier cette difficulté, nous avons organisé un entretien en vidéoconférence avec l'une des personnes de la LFH en charge du projet. Nous avons discuté des attentes et objectifs face aux résultats des prochaines réunions se déroulant sur la saison sportive 2020 – 2021. Cette personne s'occupe initialement de l'académie du hockey en Belgique, ainsi que du pôle « Ethique et valeurs » et le projet des « Task Forces » rentrait dans ce pôle. Selon la LFH, il est important pour un sport florissant comme le hockey, de créer un environnement sportif optimal, qui ne se focalise pas uniquement sur la compétition. Le bien-être des joueurs est pris en compte dans l'organisation du sport de hockey sur gazon. L'objectif du projet mis en mot par la LFH est la lutte contre la consommation excessive d'alcool dans le hockey. (C. Tallon, communication personnelle, 19 mai 2020)

Le but initial des réunions « Task Forces » durant l'année sportive 2019 – 2020 était de porter un regard réflexif sur le projet « la coupe est pleine » entrepris l'année précédente. Ayant rencontré certaines difficultés lors de la mise en place du projet, comme par exemple des réactions négatives des joueurs face à certaines actions entreprises par le club, les responsables de la LFH ont souhaité repenser le plan d'action. Pour ce faire, la LFH s'est positionné différemment en prenant une année de réflexion avec des personnes impliquées dans l'univers du hockey, mais aussi avec des personnes qualifiées en santé publique. (C. Tallon, communication personnelle, 19 mai 2020)

C'est en collaborant avec plusieurs acteurs en santé publique, que le rayon d'action a été ciblé et spécifié. La LFH a identifié quatre thématiques importantes à exploiter lors des « Task Forces ». Les conférences abordent, approfondissent et poussent les différents candidats à réfléchir à ces sujets. Chaque « Task Force » a pour but de construire une méthode de travail pour le futur, ainsi que de faire émerger des actions concrètes pour responsabiliser les clubs et les joueurs face à leur consommation d'alcool dans le cadre du hockey. (C. Tallon, communication personnelle, 19 mai 2020)

La LFH multiplie les fronts d'action pour le futur. La LFH souhaite garder la collaboration accrue avec des personnes impliquées en santé publique, réorienter la manière de travailler avec leurs sponsors, mettre en place des campagnes de sensibilisation et mettre un mot d'ordre à adapter les règlements d'ordre intérieur dans les clubs de hockey. Dans un premier temps, le groupe cible des différentes « Task Forces » serait constitué des jeunes âgés de 16 à 19 ans, car c'est parmi ces personnes que la fédération observe le plus grand taux de consommation excessive d'alcool. Cependant, les actions de sensibilisation viseront dans un second temps une

catégorie d'âge plus large (jeunes joueurs, joueurs adultes, parents de joueurs et vétérans). (C. Tallon, communication personnelle, 19 mai 2020)

Les chiffres que nous avons recensé par le biais de notre questionnaire, ainsi que les thématiques abordées par les joueurs de hockey lorsque nous nous sommes entretenus avec eux, visent à nourrir le travail de la LFH d'un regard scientifique et académique.

## **IV.2. Résultats du questionnaire « la consommation d'alcool chez les joueurs de hockey »**

### ***IV.2.1. Statistiques descriptives – mesures de fréquence***

L'échantillon de répondants au questionnaire comprenait 296 personnes. Pour mener à bien l'analyse des résultats à l'enquête, les différents thèmes abordés se sont scindés en quatre grandes catégories suivant la thématique des questions. La première partie traite de la description et des caractéristiques des répondants, la deuxième thématique aborde la fréquence de consommation d'alcool des participants, la troisième thématique examine le nombre d'unités standards d'alcool ingérées par les répondants et leur fréquence, enfin, la dernière partie des statistiques descriptives aborde les comportements qui traduisent une consommation d'alcool excessive.

#### ***IV.2.1.1. Description des répondants***

Pour ce qui était des caractéristiques des répondants, elles sont diverses et elles reflètent un aperçu réaliste de la population de joueurs de hockey belges en mesure de consommer de l'alcool.

Sur la totalité des répondants ( $N = 296$ ), 46,3% sont des femmes ( $n = 137$ ) et 53,7% sont des hommes ( $n = 159$ ). 43,9 % d'entre eux se situent dans la catégorie d'âge « 20 – 25 ans ». Ce fait est dû à plusieurs facteurs, le questionnaire a été publié par le canal des réseaux sociaux et republié par certains participants au questionnaire (54 republications au total). Les répondants à l'enquête étaient pour la plupart connectés à un réseau amical de l'émetteur de la publication. Ainsi, ils rentraient dans la même catégorie d'âge.

En ce qui concerne les résultats à la variable d'âge des joueurs, ils sont importants à mentionner, étant donné que le groupe de personnes se situant dans la catégorie d'âge de 15 à 24 ans, forme une catégorie de la population démontrant une consommation d'alcool élevée et l'apparition de comportements à risque pour la santé dû à cette dernière. En effet, cette tranche de la population

montre le plus grand taux de pratiques d'hyperalcoolisation telles que le « binge-drinking ». (Conseil Supérieur de la Santé, 2018)

La provenance des clubs des répondants a été divisée en trois régions principales : les clubs issus de Bruxelles 82,4 % (n = 244), les clubs issus de Wallonie 14,9% (n = 44) et les clubs issus de Flandre 2% (n = 6), cela a créé une disparité dans les réponses reçues quant aux provenances des clubs.

Enfin, la question suivante a été posée « *A quelle fréquence voyez-vous votre équipe de hockey ?* », cette question a constitué la variable « fréquence de fréquentation de l'équipe ». La majeure partie des répondants au questionnaire ont répondu côtoyer leur équipe de hockey deux fois sur la semaine. Toutefois, un nombre non négligeable, 40,88% (n = 121) de participants au questionnaire ont mentionné côtoyer leur équipe de hockey plus de deux fois par semaine.

L'ensemble de ces données sont retrouvables dans le Tableau 6, qui se trouve à la page 77 des annexes.

#### ***IV.2.1.2. Fréquence de consommation d'alcool***

De manière générale 3,4 % des répondants à l'enquête sont non-consommateurs d'alcool et 96,6% sont consommateurs. Ce résultat est plus élevé, mais comparable à la consommation d'alcool de la population belge. 81% des belges de plus de 15 ans sont consommateurs et 19% non-consommateurs. (Gisle, 2013)

Dans la catégorie des non-consommateurs, les raisons principales étaient une consommation antérieure excessive, l'état de santé des participants ne le permettait pas, d'autres ne souhaitaient pas le communiquer. Certaines personnes ont donné des raisons diverses à leur abstinence, allant du goût qui ne leur plaît pas, à une profession qui traite ce domaine et qui répulse l'envie de consommer.

Des questions concernant la fréquence de consommation d'alcool sur des périodes temporelles différentes ont été posées.

Les habitudes annuelles des joueurs qui consomment des boissons alcoolisées ont été divisées en plusieurs catégories de fréquences. La majorité des joueurs consomment une fois par semaine sur une période de 12 mois et 30,7% (n= 91) des répondants ont répondu boire chaque jour ou presque. C'est également le cas pour les joueurs, qui ont consommé ces 12 derniers mois.

De plus, des habitudes hebdomadaires ont été analysées. La semaine était divisée en deux périodes temporelles distinctes, la première allant du lundi au jeudi et la deuxième du vendredi au dimanche. Pour la première période de la semaine, la majorité des répondants ont répondu qu'ils consomment habituellement 1 fois sur les 4 jours. Cependant, pour la seconde période, la plupart des participants ont affirmé consommer habituellement 2 fois sur les 3 jours qui achèvent la semaine. La consommation d'alcool des joueurs est donc plus fréquente le vendredi et le week-end.

Le Tableau 7 reprend les questions posées sur la fréquence de consommation des candidats et les classe selon des catégories similaires.

#### *IV.2.1.3. Nombre et fréquence d'unités standards ingérées*

Le nombre d'unités d'alcool ingérées au cours d'une même occasion a été relevé chez les joueurs. 35,1 % (n= 104) des répondants ont répondu 1 à 2 verres standards, ces personnes-là ne présentent pas une consommation à risque lors d'une même occasion. 35,1% (n = 104) ont répondu boire 3 à 4 verres standards au cours d'une même occasion. Les réponses sont classées dans le Tableau 8.

Les occasions où les répondants ont bu 6 verres ou plus lors d'une même journée se sont présentées selon différentes catégories de fréquence. Selon le Tableau 8, 19,9% (n = 59) ont répondu que cela se produit moins d'une fois par mois, 27,4% (= 81) ont répondu que cela se produit une fois par mois et 39,2% (n = 116) ont répondu que cela se produit une fois par semaine.

Selon Zhou et al (2016), les personnes pratiquant un sport d'équipe sont plus à risque d'avoir une consommation d'alcool dangereuse pour la santé. Ces pratiques dangereuses contiennent la pratique du « binge-drinking ». Le Tableau 8 affirme que les personnes ayant eu une occasion où ils buvaient plus de 6 verres standards ou plus dans le cadre du hockey constituent 80,4% des participants (n = 238) au questionnaire.

De plus, les événements sportifs, comme des matchs médiatisés, font souvent l'objet de parrainages venant d'industries d'alcool. Le marketing présent favorise la consommation des personnes présentes lors des événements. (Casswell, 2013) Le Tableau 8 présente que dans 52,4% (n = 155) des cas où les joueurs consomment 6 verres standards ou plus dans le cadre d'une activité liée au hockey, il s'agit d'une occasion suivant un match.

#### **IV.2.1.4. Comportements témoignant d'une consommation d'alcool à risque**

La dernière partie du questionnaire traite de situations dans lesquelles des individus pourraient se retrouver à cause d'une consommation d'alcool élevée et qui sont nocives à la santé des joueurs. (ESPAD, 2015 ; HBSC, 2018 ; Bobrie et al., 2019). Ensuite, pour chacune de ces questions, la question est posée si ces comportements alcooliques à risques ont été adoptés dans le cadre du hockey. Le Tableau 5 et le Tableau 9 reprennent chaque comportement et le lien éventuel avec le sport du hockey sur gazon.

Selon ces deux tableaux, de manière générale la majorité des participants ont déjà bu jusqu'au stade de l'ivresse. De plus, parmi tous les comportements témoignant d'une consommation alcoolique à risque pour la santé, le Tableau 5 indique qu'il y avait un plus grand taux de personnes se situant dans les catégories de fréquence faible comme « jamais » ou « moins d'une fois par mois », comparé aux taux de personnes ayant choisi les réponses de fréquences élevées telles que « 1 fois par mois », « 1 fois par semaine » et « chaque jour ou presque ». C'était également le cas pour certains événements se produisant sous l'influence de l'alcool retrouvables dans le Tableau 9. Toutefois, les comportements et événements avec les plus grands taux de réponses à fréquence élevée étaient : « être intoxiqué par sa consommation d'alcool », « être incapable de se rappeler ce qu'il s'était passé la veille », « ne pas être capable de s'arrêter de boire une fois que l'on a commencé », « avoir des rapports sexuels non protégés sous l'influence de l'alcool », « se disputer sous l'influence de l'alcool », ainsi que « perdre ou détruire ses effets personnels sous l'influence de l'alcool ». Les plus grands taux de réponses à fréquence faible étaient les comportements « être intoxiqué par sa consommation d'alcool », « la consommation d'alcool a empêché l'individu de faire ce qui étaient normalement attendu de lui », « avoir besoin de se rendre à l'hôpital sous l'influence de l'alcool », « avoir un accident de voiture/cyclomoteur sous l'influence de l'alcool » et « se blesser sous l'influence de l'alcool ».

Parmi les répondants qui ont connu les événements étudiés dans leur vie, la majorité des personnes ont répondu avoir bu jusqu'au stade de l'ivresse dans le cadre du hockey, ainsi que d'avoir été intoxiqué(e) à cause de sa consommation d'alcool dans des activités de hockey. Cela traduit une consommation d'alcool élevée lors d'une occasion où les joueurs boivent de l'alcool. Cependant, une minorité des participants ont répondu ne plus avoir été capable de s'arrêter de boire une fois avoir commencé pendant une activité liée au hockey, avoir été incapable de faire ce qui était normalement attendu d'eux à cause de leur consommation d'alcool et avoir été incapable de se souvenir de ce qu'il s'était produit la veille dans le cadre du hockey.

*La consommation d'alcool chez les joueurs de hockey sur gazon belges*

*Tableau 5 : Comportements à risque pour la santé dus à une consommation d'alcool élevée*

<b>Expérience avec un comportement à risque [N%]</b>								
	Non		Oui		<b>Occasion liée au hockey [N%]</b>			
					N'a jamais connu ce comportement	Non	Oui	
Boire une quantité d'alcool jusqu'au stade de l'ivresse	71 (24,0)		<b>225 (76,0)</b>		55 (18,6)	79 (26,7)	<b>162 (54,7)</b>	
<b>Fréquences des comportements à risque [N%]</b>								
	Jamais					<b>Occasion liée au hockey [N%]</b>		
	< 1 /mois	1 /mois	1 /semaine	Quotidiennement	N'a jamais connu ce comportement			
Ne plus être capable de s'arrêter de boire une fois avoir commencé	198 (66,9)	49 (16,6)	28 (9,5)	18 (6,1)	3 (1,0)	177 (59,8)	68 (23,0)	51 (17,2)
Être intoxiqué(e) par la consommation de boissons alcoolisées	177 (59,8)	114 (38,5)	52 (17,6)	28 (9,5)	2 (0,7)	89 (30,1)	96 (32,4)	<b>111 (37,5)</b>
La consommation d'alcool a empêché de faire ce qui était normalement attendu de l'individu	177 (59,8)	86 (29,1)	24 (8,1)	9 (3,0)	0 (0,0)	<b>153 (51,7)</b>	96 (32,4)	47 (15,9)
Être incapable de se rappeler ce qu'il s'était passé la soirée précédente à cause de la consommation d'alcool	149 (50,3)	98 (33,1)	38 (12,8)	11 (3,7)	0 (0,0)	<b>135 (45,6)</b>	102 (34,5)	59 (19,9)

## **IV.2.2. Statistiques descriptives - tableaux croisés**

### **IV.2.2.1. Le sexe**

La première partie du premier tableau croisé analyse la variable du sexe en fonction des comportements et situations liées à une consommation à risque et qui se produisent dans le cadre du hockey. La dernière variable, traitant des événements se produisant sous l'influence de l'alcool, ne peut être analysée, étant donné qu'elle comporte un biais de sélection. La question posée ne laisse pas l'opportunité au répondant de s'identifier dans la catégorie « *Je n'ai jamais connu cet événement* ». Ainsi, le taux de répondants ayant répondu « *non* » à la question « *Avez-vous connu cet événement dans le cadre du hockey ?* » est trop élevé. Les variables étudiées et croisées avec la variable du sexe sont réduites aux activités liées au hockey.

Pour toutes les questions qui se rapportent à des comportements qui témoignent d'une consommation d'alcool à risque, analysées avec la variable du sexe, le minimum des effectifs observés est supérieur à 5, ce qui remplit les conditions de validités du test Chi<sup>2</sup> de Pearson.

Les comportements ayant lieu durant une activité liée au hockey et croisés avec la variable de sexe sont « boire une quantité d'alcool jusqu'au stade de l'ivresse », « ne plus être capable de s'arrêter de boire une fois que l'individu a commencé à boire », « avoir été intoxiqué(e) par sa consommation de boissons alcoolisées », « la consommation d'alcool a empêché de faire ce qui était normalement attendu de l'individu », ainsi que « avoir été incapable de se rappeler ce qu'il s'était passé à la soirée précédente à cause de sa consommation ». Le Tableau 10 et le Tableau 11 indiquent que selon le test de Chi<sup>2</sup> de Pearson aucun indice de significativité n'était égal ou inférieur à 0,05 lorsque nous avons croisé la variable de sexe et les différents comportements. Nous pouvons en conclure qu'il n'y a pas assez de preuves pour prouver une différence statistiquement significative entre les hommes et les femmes dans tous les comportements décrits pendant des activités de hockey.

### **IV.2.2.2. L'âge**

Les seconds tableaux croisés examinent la variable d'âge par rapport à ces mêmes comportements et situations liées à une consommation à risque et qui se produisent dans le cadre du hockey. Pour pouvoir calculer le Chi<sup>2</sup> de Pearson, l'âge est regroupé en 2 catégories. La catégorie 1 est formée des participants ayant répondu « moins de 20 ans », ainsi que ceux ayant répondu « Plus de 30 ans ». La deuxième catégorie se forme des personnes âgées de 20 à 30 ans. A nouveau, les variables étudiées et croisées avec la variable du sexe sont réduites aux activités liées au hockey. Ces deux groupes d'âge sont distincts selon la tendance existante dans

la population. La consommation d'alcool et l'hyperalcoolisation est plus fréquente chez les 20 à 30 ans. (Moutinho et al., 2018).

Pour toutes les variables qui se rapportent à des comportements qui témoignent d'une consommation à risque, analysées avec la variable de l'âge, le minimum des effectifs observés est supérieur à 5, ce qui remplit les conditions de validités du test Chi<sup>2</sup> de Pearson.

Selon le Tableau 11, l'indice de significativité (p-valeur) du Chi<sup>2</sup> de Pearson est inférieur à 0,05 pour le comportement « boire une quantité d'alcool jusqu'au stade de l'ivresse dans le cadre du hockey », lorsque l'on croise cette variable avec deux groupes d'âges distincts. La proportion est donc significativement différente dans l'apparition du comportement « *avoir bu une quantité d'alcool jusqu'au stade de l'ivresse dans les 12 mois écoulés dans le cadre d'une activité liée au hockey* » chez les participants regroupant les personnes âgées de moins de 20 ans, ainsi que celle âgées de plus de 30 ans et les personnes âgées de 20 à 30 ans. 81,4% des données sont mesurables (n = 241) et 18,6% des données qualifiées d'observations non applicables, étant donné que 55 répondants (= n) ont affirmé qu'ils n'ont jamais bu de quantité d'alcool les rendant vraiment ivre. 67,22% (n =162) des personnes ont affirmé avoir connu ce comportement dans le cadre du hockey, 27,78% (n = 45) ont moins de 20 ans ou plus de 30 ans et 72,22% (n =117) ont de 20 à 30 ans. Le Chi<sup>2</sup> de Pearson est égal à 12,15 avec une p-valeur égale à 0,00.

Pour les autres comportements « ne plus être capable de s'arrêter de boire une fois que l'individu a commencé à boire », « avoir été intoxiqué(e) par sa consommation de boissons alcoolisées », « la consommation d'alcool a empêché de faire ce qui était normalement attendu de l'individu », ainsi que « avoir été incapable de se rappeler ce qu'il s'était passé à la soirée précédente à cause de sa consommation », les résultats du tableau croisé et du test de Chi<sup>2</sup> de Pearson contenaient une p-valeur systématiquement plus élevée que 0,05 lorsque nous avons analysé les comportements face à la variable de l'âge. A nouveau, nous pouvons en conclure qu'il n'y a pas assez de preuves pour prouver une différence statistiquement significative entre les personnes âgées de 20 à 30 ans et le groupe d'âge regroupant les moins de 20 ans et les plus de 30 ans dans la majorité des comportements décrits pendant des activités de hockey.

**IV.2.2.3. *Fréquence fréquentation de l'équipe X fréquence de consommation d'alcool***

Le deuxième tableau croisé est construit en considérant la variable « fréquence de fréquentation de l'équipe » à partir de la question « *A quelle fréquence voyez-vous votre équipe de hockey ?* » face aux variables de fréquences de consommation des répondants.

Le Tableau 13 montre les mesures de proportions, qui sont établies à partir de la variable de fréquence de fréquentation de l'équipe de hockey croisées avec la variable de fréquence de consommation d'alcool. Selon le Tableau 12, la variable de fréquence de consommation d'alcool est construite à partir de la question « *Dans une semaine type, du lundi au jeudi, combien de fois sur ces 4 jours buvez-vous habituellement de l'alcool ?* ». Pour construire le tableau, les 2 variables croisées ont été regroupées en chacune 2 catégories, pour regrouper les effectifs des tableaux croisés, afin d'avoir un nombre assez grand que pour remplir les conditions de validité. Pour la variable de fréquence de fréquentation de l'équipe les données « moins d'une fois par semaine », « 1 fois par semaine » et « 2 fois par semaine » ont été regroupées et les données « 3 fois par semaine » et « 4 fois par semaine ou plus » ont également été regroupées. Le Tableau 13 indique que le Chi<sup>2</sup> de Pearson est égal à 0,98 avec une p-valeur égale à 0,32. Il n'y a donc pas assez de preuves pour prouver une proportion statistiquement significative entre la fréquence de fréquentation de l'équipe et la consommation dans une semaine type « du lundi au jeudi ».

Ce tableau affiche également les mesures de proportions, qui sont à nouveau construites à partir de la fréquence de fréquentation de l'équipe de hockey croisée avec la variable de fréquence de consommation d'alcool, élaborée depuis la question « *Dans une semaine type, du vendredi au dimanche, combien de fois sur ces 3 jours buvez-vous habituellement de l'alcool ?* » selon le Tableau 12. A nouveau, pour construire le tableau les 2 variables ont été regroupées en chacune 2 catégories, pour regrouper les effectifs des tableaux croisés, afin d'avoir un nombre du minimum des effectifs assez grand que pour remplir les conditions de validité. Pour la variable de fréquence de fréquentation de l'équipe les données « moins d'une fois par semaine », « 1 fois par semaine » et « 2 fois par semaine » ont été regroupées et les données « 3 fois par semaine » et « 4 fois par semaine ou plus » ont également été regroupées. Pour la variable de fréquence de consommation d'alcool les données « jamais » et « 1 fois sur les 3 jours » ont été regroupées et les données « 2 fois sur les 3 jours » et « 3 fois sur les 3 jours » ont également été regroupées. Le Tableau 13 affirme que le Chi<sup>2</sup> de Pearson est égal à 1,19 et la p-valeur est égale à 0,28. Il n'y a donc pas assez de preuves pour prouver une proportion statistiquement

significative dans la consommation dans une semaine type « du vendredi au dimanche » chez les équipes ayant des habitudes de fréquentation différentes.

Aucune des variables de fréquence de consommation d'alcool sur différentes périodes de la semaine ont présenté de résultat significatif lorsque nous les avons analysées avec la fréquence de fréquentation de l'équipe.

Cependant, nous avons pu prouver que la dernière partie du Tableau 13, qui est calculée en fonction de la variable du nombre d'unités ingérées, basée sur la question « *Combien de verres standards consommez-vous au cours d'une journée ordinaire où vous buvez de l'alcool (voir illustration du « verre standard » ci-dessous) ?* », croisée avec la fréquence de fréquentation de l'équipe, selon le Tableau 12, présentait une différence statistiquement significative. La variable du nombre d'unités ingérées a été regroupée en plusieurs catégories pour satisfaire les conditions de validité. La première catégorie est formée des personnes, qui consomment 0 verres à 3 ou 4 verres en une occasion, ce qui est considéré comme consommation responsable. La deuxième catégorie de personnes sont regroupées selon les personnes qui consomment 5 à 6, 7 à 9 verres et plus de 10 verres en une seule occasion, ce qui rentre dans l'hyperlcoolisation. Le Chi<sup>2</sup> de Pearson est égal à 8,22 avec une p-valeur égale à 0,004. Il y a donc une différence significative entre les proportions de personnes qui côtoient leur équipe de hockey à une fréquence différente dans la quantité d'unités consommées lors d'une occasion. Selon le Tableau 12, les personnes voyant leur équipe 3 ou 4 fois par semaine ou plus ingèrent le plus d'unités d'alcool en une occasion.

### **IV.3. Entretiens individuels**

L'entretien s'est divisé en quatre grandes thématiques abordées :

- Les recommandations en santé publique concernant la consommation d'alcool et étant intéressantes dans le monde du hockey sur gazon
- Les résultats extraits du questionnaire en ligne
- Le rôle de la LFH dans la consommation d'alcool dans le hockey et ses projets
- Les pistes d'amélioration pour tenter de diminuer la consommation d'alcool excessive dans le futur

#### ***IV.3.1. Analyse descriptive des participants***

Cinq entretiens individuels ont été menés sur une durée de 30 à 90 minutes chacun en visio-conférence. Un des entretiens a été mené avec un couple, en assurant à chacun son temps de

parole. Six personnes ont été interrogées en tout. Quatre de ces six personnes appartiennent à la catégorie d'âge « 20 – 25 ans » et les deux autres à la catégorie des « plus de 30 ans ». La répartition par sexe était égale, trois hommes et trois femmes. Tous côtoient leur équipe de hockey entre 2 et 4 fois par semaine. La fréquentation avec l'équipe se fait dans le cadre du sport, ainsi qu'en période « extra » sportives.

#### ***IV.3.2. Les recommandations en santé publique liée à la consommation d'alcool***

Dans la première thématique abordée, tous les participants ont mentionné qu'ils ne connaissaient pas les recommandations en santé publique concernant la consommation d'alcool, extraites de l'avis du CSS. (Conseil Supérieur de la Santé, 2018) Certains ont mentionné le fait de ne pas avoir de visibilité de ces recommandations dans leur club de hockey. Un participant mentionne « *Je pense que les recommandations ne sont pas connues de tous, donc ce serait pas mal de leur offrir une certaine visibilité. Mettre en place des affiches dans les clubs de hockey, ainsi que dans les buvettes des clubs de hockey, matraquer les écrans qui diffusent des informations en continu.* » (Interview 3 (30/04/2020)) Une autre personne affirme « *[...] Par contre, pour l'alcool il [en parlant de campagnes, affiches...] n'y a rien, ni sur les terrains, ni au clubhouse, c'est bizarre. Donc il n'y a pas de visibilité sur les recommandations.* »

De plus les participants désignent une « infraction » aux recommandations. Une recommandation spécifique apparaissant comme peu ou pas respectée auprès d'une majorité des répondants est la recommandation « *Ne pas consommer d'alcool avant 18 ans* ». (Conseil Supérieur de la Santé, 2018) Plusieurs répondants soulignent que « *Pour ce qui est de l'âge. La règle de ne pas servir d'alcool aux moins de 18 ans, ce n'est pas du tout respecté. Les jeunes joueurs de hockey boivent à partir de l'âge de 15 ans.* » (Interview 1 (23/04/2020)) « *Je pense que, tous les clubs compris, cette recommandation n'est valable nulle part. Si je ne me trompe pas, la vente de bière est autorisée à l'âge de 16 ans. Mais franchement, je n'ai jamais vu, dans aucun club de hockey, un barman qui demandait la carte d'identité ou l'âge à un joueur.* » (Interview 2 (28/04/2020)) « *Je pense, par exemple, aux jeunes de 17 ans dans notre club, qui boivent une bière après un match.* » (Interview 3 (30/04/2020))

La recommandation « *Ne pas boire d'alcool avant, pendant et immédiatement après des efforts physiques et sportifs* » (Conseil Supérieur de la Santé, 2018) n'est pas toujours respectée. Certains facteurs favorisent la non-adhésion à la recommandation. Un participant mentionne les tournois de hockey. Les tournois de hockey sont des activités de hockey qui ne rentrent pas

dans le championnat de hockey organisé par la LFH. (Règlement sportif hockey sur gazon, s. d.) Ces derniers sont souvent organisés à titre de loisir sur une courte période de temps et regroupent des équipes mixtes constitués d'amis. « [...], parce que dans le cadre d'un tournoi de hockey, les gens boivent entre les matchs. » (Interview 5 (7/05/2020))

De plus, la recommandation « *Ne pas boire en cas de conduite d'un véhicule* » (Conseil Supérieur de la Santé, 2018) est décrite comme enfreinte selon deux des cinq participants. Ce fait s'accorde sur ce que les participants mentionnent, notamment l'importance de rappeler le contexte législatif dans le monde du hockey. « *La première chose qui me vient à l'esprit c'est la loi concernant l'alcool au volant. C'est la première chose qui me vient à l'esprit, car c'est, selon moi, la première chose qui n'est pas respectée dans les clubs de hockey.* » « *On a une équipe, et je pense honnêtement que c'est une des rares équipes dans le club, où lorsque quelqu'un conduit, elle ne boit pas du tout d'alcool.* » (Interview 1 (23/04/2020)) « [...] mais ce qui me pose un problème c'est qu'ils décident de prendre le volant/de rentrer à vélo avec le risque de se blesser gravement et de mettre d'autres personnes en danger après cela. » « [...] ce serait déjà une bonne chose que les gens suivent la loi, parce que cela n'est pas toujours le cas. » (Interview 5 (7/05/2020))

Enfin, une thématique qui se manifeste dans une partie des entretiens et qui entrave l'adhésion à certaines recommandations au-delà de la connaissance de la recommandation est la survenue des notions d'ambiance, de pression sociale et de traditions présentes dans l'équipe de sport. « *Les troisièmes mi-temps font partie intégrale du sport d'équipe. On peut parler d'une tradition.* » « [...] mais la majorité des joueurs s'en [en parlant des recommandations] foutent royalement, parce qu'on commence à boire un verre par envie, par l'ambiance qui nous porte et on en oublie vite les recommandations » (Interview 1 (23/04/2020)) « *Je pense que la pression sociale existe un minimum dans chaque équipe, mais elle n'est pas malveillante.* » (Interview 2 (28/04/2020)) « [...] puis ils ont vraiment une tradition où ils font ces troisièmes mi-temps liées au match [...] » (Interview 4 (7/05/2020))

### ***IV.3.3. Les résultats extraits du questionnaire en ligne***

Selon tous les participants interrogées, le groupe de personnes « à risque », c'est-à-dire des personnes ayant une consommation d'alcool excessive régulière, serait des hommes entre 17 ans et 30 ans. Deux participants pensent aux équipes se côtoyant deux fois sur la semaine, une personne ajoute que ces équipes se voient au moins une fois de plus par semaine hors du contexte du hockey (sorties, diners, etc.). Un répondant qualifie l'équipe de haute division de

son club de hockey d'une équipe « qui boit beaucoup », mais qu'il est difficile de catégoriser les caractéristiques des équipes. A ses yeux, il faut analyser le capital social des joueurs dans le club, ce dernier est un facteur favorisant les comportements festifs dans le cadre du hockey. « *Le fait de connaître du monde autour de moi et de vouloir rester discuter avec les autres membres du club, ça va favoriser le fait de consommer et de faire une troisième mi-temps. Donc d'une part, les gens qui sont dans le club depuis tout petit, qui connaissent tout le monde, pour moi on peut les classer dans les personnes qui font le plus la fête.* » (Interview 2 (28/04/2020)) Le dernier participant indique « *des équipes se voyant à une plus grande fréquence* ». (Interview 5 (7/05/2020))

Après avoir pris connaissance des principaux résultats de l'enquête, et en réponse à la question « *Comment pourrions-nous atteindre et communiquer de manière aisée avec cette catégorie de personnes ?* » les participants ont décrit plusieurs aspects. Deux des six répondants ont mentionné que la communication avec le groupe de personnes à risque (joueurs de 20 à 30 ans) est difficile, car, pour ce groupe de personnes, les répondants mentionnent un problème d'alcool d'ordre sociétal et qui n'est pas uniquement lié au hockey. L'apparition de consommation d'alcool dans cette tranche d'âge est liée au fait que l'équipe est constituée d'amis ou que les joueurs dans une équipe se lient fortement d'amitié. Pour les personnes se trouvant dans cette tranche d'âge et ayant des liens d'amitiés forts, l'apparition d'usage de boisson est un phénomène social et sociétal. « *[...] là où il y a des problèmes de consommation d'alcool, ce sont des problèmes liés à la boisson qui sont plus larges que simplement le hockey. [...] l'alcool est un peu quelque chose qui est ancré dans notre société et dans nos coutumes [...] La boisson est attachée aux traditions, à la vie sociale, etc.* » (Interview 3 (30/04/2020)) « *[...] je pense que tu n'es plus vraiment sur une problématique du hockey, mais sur une problématique d'un phénomène de société.* » (Interview 4 (7/05/2020)) « *[...] dans notre société partager un verre d'alcool c'est un geste social et donc plus les liens sociaux d'une personne sont forts, plus elle aura tendance à partager ce verre d'alcool.* » (Interview 5 (7/05/2020)) Le rôle de la LFH et leurs projets

L'avis général des personnes interrogées sur le projet de la LFH était identique : il est important que les initiatives concernant la consommation excessive dans les clubs de hockey viennent d'un niveau plus élevé, tel que celui de la LFH. Cependant, il est sorti des entretiens que la LFH doit collaborer avec les clubs de hockey et que le travail est à fournir des deux côtés. « *Le fait que ça vienne de la LFH, d'office ça va avoir un impact, mais je pense que l'un ne peut pas marcher sans l'autre. Je m'explique, la LFH ne pourrait pas marcher sans le club qui soutient*

*le message de la LFH.* » (Interview 2 (28/04/2020)) D'autres encore pensent que l'idée pourrait être soutenue par un organisme supérieur à la LFH. « [...] *mais que ça devrait peut-être même venir de plus haut. [...] Je pense donc que le problème est plus grand que juste limité au monde du hockey et par cela j'entends une initiative venant du plus haut niveau. [...] Une initiative fédérale en termes de sport en général donc.* » (Interview 5 (7/05/2020)) Le fait d'avoir des idées émergentes de l'organisme, qui chapeaute l'ensemble des championnats en Belgique, aurait selon certains participants, plus d'efficacité. « *Concernant les mesures, elles seront bien plus efficaces si elles sont appuyées par un organisme plus haut. C'est bien que ça dépasse les limites du club [...]* » (Interview 3 (30/04/2020)) Un autre argument portait sur les qualifications et les compétences du club de sport à lui seul, qui ne sont pas propices à la mise en place d'une telle réflexion. « *Je pense que le club c'est le club, ils sont là pour proposer le sport qui est le hockey sur gazon avec un bon encadrement, mais ce ne sont pas des gens qualifiés pour avoir une réflexion sur l'alcool [...]* » (Interview 4 (7/05/2020)) De plus, l'action de la LFH est appréciée par ce même répondant, car elle permettrait d'homogénéiser l'approche de la consommation d'alcool dans tous les clubs belges.

Un frein constaté par les répondants à la mise en place d'un tel projet, est la gestion financière et le caractère indépendant du bar offrant les boissons alcoolisées aux joueurs dans chaque club. « *La buvette côtoyée par les joueurs de hockey, c'est la buvette du club de foot. Et du coup si la LFH décide mettre quelque chose en place, je pense que ça risque un peu de passer par-dessus l'épaule...* » (Interview 3 (30/04/2020)) « [...] *et pour le gérant du clubhouse, c'était un bon drame financier...* » « *Un frein principal qui me vient à l'esprit et qui est peut-être le plus important est l'importance du bar pour la survie de certains clubs.* » (Interview 5 (7/05/2020))

#### **IV.3.4. Les pistes d'amélioration**

Les réponses concernant la nécessité de mettre en place des activités pour garantir une consommation responsable des joueurs s'accordaient. Les répondants ont tous perçu la pertinence des activités. Cependant une personne trouve qu'il faut rester cohérent avec la réalité. « [...] *certains clubs se sont engagés à ne pas vendre de bières pendant un mois. Ils ne l'ont pas fait à leur frais, ils avaient des assurances/sponsors qui couvraient les « pertes ». C'est très facile s'il y a un support financier derrière, mais tous les clubs ne peuvent pas se le permettre.* » (Interview 5 (7/05/2020))

De plus, trois participants ont mis l'accent sur les activités à mettre en place à propos de la conduite de véhicule après les matchs. Certains épisodes de conduite en état d'ivresse ont été

relatés et les candidats mentionnent l'importance de veiller à la sécurité des joueurs, notamment s'ils doivent conduire un véhicule après un match.

La majorité des participants préfèrent opter pour de la prévention, des activités ludiques, qui donnent envie aux joueurs de participer aux activités. Selon les participants, il ne faut pas restreindre la liberté des joueurs. Ils prônent, dès lors, l'offre d'une alternative à l'alcool afin de « consommer mieux », mais de ne pas contraindre les joueurs à ne consommer que l'alternative sans alcool. La présence d'une connotation de conscience et de responsabilité est omniprésente dans les réponses reçues. En effet, il est important de comprendre les comportements, expliquer les risques des actes et de proposer une activité différente à la « troisième mi-temps »<sup>14</sup>. Cependant, ils n'excluent pas totalement la mise en place des sanctions en cas de débordement, par exemple, priver le joueur de match, refuser l'accès au clubhouse au joueur, payer une amende au club, etc.

---

<sup>14</sup> Terme utilisé pour désigner l'activité festive suivant un match. Le match ayant deux mi-temps, l'activité festive est appelée « troisième mi-temps ».

## V. Discussion

### V.1. Collaboration avec la LFH

Pour rappel, le travail entre dans un cadre de complémentarité aux « Task Forces » organisées sur la saison 2019 – 2020. Initialement, la LFH avait mis des objectifs en place en vue de construire une méthodologie de travail pour les « Task Forces ». (Tallon, 2019)

La question de recherche de ce mémoire s'aligne sur ces objectifs en tentant de répondre à la sous-question « *Quelles actions concrètes sont envisageables pour lutter contre la consommation excessive chez les joueurs de hockey sur gazon ?* ». De plus, les consensus qui ont émergé de la première réunion des « Task Forces » apportent une ébauche d'actions spécifiques futurs et directement applicables dans les clubs de hockey tel que diminuer la consommation excessive d'alcool des joueurs : *la mise en place de prévention contre l'excès d'alcool au sein des clubs de hockey, d'un label de qualité pour les clubs, d'alternatives à l'alcool dans les buvettes, de stratégies de communication avec les joueurs et de porte-paroles portant le projet au sein des clubs de hockey.*

Après la première réunion, la LFH a donné une nouvelle tournure aux enjeux des « Task Forces » pour envisager de répondre aux objectifs et de mettre des actions en place sur le long terme dans les clubs de hockey. « *Le but de la Task Force c'est de tirer une méthode de travail pour le futur, afin de pouvoir travailler sur des actions qu'on n'a pas encore décidées. Et puis finalement, décider des multiples actions qu'on aimerait mettre en place.* » (C. Tallon, communication personnelle, 19 mai 2020) La restructuration de l'objectif final des « Task Forces » a été un élément travaillé en collaboration avec des acteurs de santé publique. (C. Tallon, communication personnelle, 19 mai 2020) Les éléments retenus du projet « la coupe est pleine » et de la première réunion des « Task Forces » ont fait l'objet d'une réflexion plus approfondie. La LFH et les acteurs de Santé Publique ont décidé, dans un premier temps, de déconstruire le problème de la consommation d'alcool excessive dans le hockey en quatre volets principaux à discuter lors des « Task Forces » : un volet éducatif, commercial, légal et médical. Ainsi, il y a un meilleur cadrage de la problématique. Poser un cadre autour d'une problématique en santé publique permet une définition acceptée par toutes les parties prenantes et une meilleure compréhension du problème. (Blanchard, 2010 ; Lorant et al., 2019)

Lors de la deuxième « Task Force », le volet éducatif a été exploité sous forme d'une conférence. Cette dernière avait pour objectif une compréhension des différentes unités d'alcool et des effets qu'elles provoquent sur la physiologie humaine, ainsi que d'intégrer le concept de

« la consommation responsable » en alliant les participants des « Task Forces » à des joueurs et à des parents de joueurs. La compréhension de la consommation responsable n'est pas toujours identique chez les politiques, les industries et les consommateurs. Les consommateurs ont tendance à confondre ce que les commerçants alcooliers entendent par cette notion et ce que les acteurs en Santé Publique préconisent par ce terme. Pour rappel, Moss & Albery (2018) définissent la consommation responsable comme étant « *tout comportement de consommation d'alcool qui n'entraîne pas de dommages à soi-même ou aux autres.* » (Goodson, 2009 ; Moss & Albery, 2018) Il est donc important de déconstruire l'effet que chaque unité d'alcool entraîne sur la physiologie humaine pour percevoir si le consommateur adopte une consommation responsable ou non. De plus, ces informations permettent aux consommateurs de comprendre les risques d'une consommation excessive et l'importance d'évaluer sa consommation lors d'une occasion de boire de l'alcool.

Tous les volets ont pour but d'aborder la problématique sous un angle différent en intégrant la vision de diverses personnes impliquées dans le sport du hockey sur gazon. Cette méthode de travail permet d'homogénéiser la représentation qu'ont les participants de la consommation d'alcool, afin de tirer des conclusions sur chaque volet et afin que les candidats puissent percevoir l'intérêt qu'il y aurait à mettre en place des actions concrètes dans le cadre des clubs. Aux yeux de la LFH, cela participe à la création d'un environnement sportif agréable et sain pour les joueurs.

## **V.2. Questionnaire sur la consommation des joueurs de hockey**

### ***V.2.1. Des caractéristiques non négligeables***

L'association entre la participation à un sport d'équipe et la consommation d'alcool a été montrée, mais deux variables interviennent comme significatives à prendre en compte dans cette association : le genre et l'âge. (Zenic et al., 2019) En effet, les hommes de la population mondiale ont tendance à avoir une consommation d'alcool plus élevée et une abstinence moindre que les femmes. Cependant, les femmes ont une plus grande sensibilité aux effets comportementaux de l'alcool. (Erol & Karpyak, 2015) De plus, la consommation d'alcool occasionnelle, ainsi que l'hyperlcoolisation est plus fréquente chez les adultes de 20 à 30 ans. Ce fait n'est pas uniquement le cas chez les étudiants, mais bien dans un groupe plus large de la population, qui inclut les sportifs. (Moutinho et al., 2018) Il était donc intéressant de diviser les participants selon ces deux variables et, ensuite, de les associer avec des comportements qui témoignent d'une consommation dangereuse pour la santé.

Les statistiques descriptives retenues ont tenté de répondre à la question de recherche centrale en abordant la sous-question « *Comment se quantifie la consommation d'alcool chez les joueurs de hockey sur gazon en Belgique ?* ». Les questions posées ont permis d'établir des statistiques proportionnelles des joueurs face à l'échantillon entier. Comme mentionné à la section IV.2.1.1, le sexe était réparti de manière égale et la catégorie d'âge majoritaire des répondants au questionnaire était la catégorie des 20 à 30 ans. Cette catégorie d'âge est intéressante à analyser, étant donné qu'elle constitue le groupe cible des consommations d'alcool à risque les plus fréquentes dans la population belge. (Hingson & Zha, 2009 ; Conseil Supérieur de la Santé, 2018) Toutefois, les résultats de test statistiques de ce mémoire n'ont pas été assez concluants pour prouver un impact réel de ces deux variables.

### **V.2.2. *Un processus social***

La provenance des joueurs, leur division et la fréquence de fréquentation de leur équipe leur a été demandé. Ces questions ont permis de dresser un cas de figure des équipes auxquelles les joueurs appartenaient et du niveau de ces derniers. De plus, la fréquence de fréquentation de l'équipe a un impact sur les liens qui existent entre les joueurs. L'effet social est d'autant plus présent chez les joueurs qui fréquentent régulièrement leur équipe de sport. C'est le cas chez les joueurs de haut niveau, qui sont dans l'obligation de se côtoyer plusieurs jours par semaine dans le cadre du sport, étant donné qu'ils ont des exigences sportives élevées. C'est également le cas chez les sportifs ayant tissé des liens forts avec leur co-équipiers et qui se côtoient régulièrement par choix. En effet, le monde du sport constitue des groupes sociaux bien définis et on peut observer des notions de conformisme lorsque les relations entre sportifs sont étroites. (Pociello, 2015) Nous avons pu prouver que la différence de proportions entre les joueurs qui voient plus ou moins souvent leur équipe est différente dans les quantités de boisson consommées en une occasion. En effet, les joueurs de hockey qui se voient plus régulièrement sur la semaine sont ceux qui boivent le plus d'unités en une même occasion (entre 5 et 10 verres sur une même soirée), ce résultat est extrapolable à la population de joueurs de hockey en Belgique. De plus, lorsqu'il y a une présence d'une identité sociale prononcée rattachée à l'équipe, les joueurs auront tendance à adopter des comportements et habitudes partagés par le groupe de sport. (Graupensperger et al., 2018) Dès lors, lorsque nous abordons la thématique de la consommation d'alcool et la problématique de la consommation excessive d'alcool dans le monde du hockey, une attention particulière est à adopter envers les équipes de hockey de haut niveau et les équipes de hockey qui se fréquentent beaucoup.

Nous avons tenté de lier la fréquence fréquentation de l'équipe à la fréquence de la consommation des joueurs sur différentes périodes de la semaine, cependant les résultats n'étaient pas significatifs. Toutefois, les équipes avec des liens forts doivent faire l'objet d'une sensibilisation, car l'influence que le groupe porte sur le joueur est bien réelle.

De plus, certaines études ont démontré que l'affiliation à un club de sport favorise la consommation élevée d'alcool. Les clubs de sports, ayant des connaissances pauvres à propos des stratégies de diminution de la consommation d'alcool de leurs joueurs, favorisent dans certains cas la consommation de leurs membres. (Rowland et al., 2019) En effet, nos études ont prouvé que les joueurs de hockey se fréquentant souvent, présentent des habitudes d'hyperalcoolisation plus fréquentes que ceux des autres équipes de hockey.

### ***V.2.3. Les joueurs de hockey, un public cible***

Les chiffres sur les fréquences de consommation annuelles des répondants selon la section IV.2.1.2 prouve que les habitudes générales des répondants sont acceptables par rapport aux normes préconisées dans les recommandations de santé publique. Il est déconseillé de boire plus de dix unités d'alcool sur la semaine et il est recommandé de prévoir au moins deux jours d'abstinence totale d'alcool sur la semaine. Ainsi, le consommateur amoindrit ses chances de dépendance à l'alcool. (Conseil Supérieur de la Santé, 2018 ; Raymond, 2020)

Nous avons posé des questions sur les habitudes hebdomadaires des participants. La fréquence de consommation du lundi au jeudi a été étudiée, ainsi que celle du vendredi au dimanche. Les questions poussent le répondant à la réflexion sur le nombre de jours, qui correspondent à une période de la semaine, où ils consomment. (Eurostat, 2013) Ces questions sont divisées en deux périodes étant donné qu'il a été démontré que les personnes ont une consommation d'alcool plus élevée durant les jours qui achèvent la semaine (vendredi et week-end). La consommation plus élevée pendant le week-end est due à des facteurs environnementaux tels que les congés de fin de semaine de travail. (Cleveland & Almeida, 2013) En effet, la consommation des joueurs de hockey était moindre du lundi au jeudi que leur consommation du vendredi au dimanche. De plus, cette question est intéressante à analyser, étant donné que la majeure partie des « activités festives » dans le cadre du hockey a lieu pendant le week-end.

Selon la section IV.2.1.3, la majorité des répondants étaient des personnes qui consomment 3 ou 4 verres lors d'une même occasion. Ces derniers ressentent, dès lors, l'effet sociabilisant, la mobilisation accrue et l'élévation de la voix lors des conversations, mais cet effet rentre encore dans la « consommation responsable ». (Raymond, 2020) Pour rappel, la consommation

responsable est « *tout comportement de consommation d'alcool qui n'entraîne pas de dommages à soi-même ou aux autres.* » (Moss & Albery, 2018) Cependant, il est intéressant de noter que 22,6% des participants prétendent boire plus de 6 unités d'alcool au cours d'une même occasion, ce qui rentre dans les comportements d'hyperalcoolisation. Ce taux de joueurs, non négligeable, consomme de manière risquée pour la santé et a un risque accru à une dépendance future à la boisson alcoolisée. (World Health Organization, 2020c)

En analysant ces résultats dans le contexte du hockey, nous pouvons déduire que la consommation d'alcool excessive est bien présente chez les joueurs de hockey, car la grande majorité des répondants a affirmé avoir connu un épisode d'hyperalcoolisation lors d'une occasion liée au hockey. Ces derniers admettent avoir consommé 6 unités standards ou plus lors de l'occasion. Nous pouvons en déduire que la recommandation de boire deux unités standard par jour est dépassée. (Conseil Supérieur de la Santé, 2018) Que la grande majorité ait répondu positivement à la question, n'est pas un fait anodin. Nous pouvons affirmer que le public des hockeyeurs est un public à risque de l'hyperalcoolisation et que le monde du hockey gagnerait à mettre en place des campagnes de lutte contre la consommation excessive.

De plus, comme mentionné plus haut, les compétitions prennent place les week-ends. Le lien entre la fréquence de consommation plus élevée lors des jours qui achèvent la semaine et les matchs de hockey ayant été supposé, le lien éventuel entre l'hyperalcoolisation et les événements des matchs de hockey serait intéressant à investiguer dans de futures études.

Enfin, les comportements et événements analysés dans la section IV.2.1.4 sont la conséquence d'une consommation d'alcool trop élevée lors d'une même occasion. (ESPAD, 2015 ; HBSC, 2018 ; Bobrie et al., 2019) Les résultats des analyses des comportements liés à une consommation d'alcool excessive, ainsi qu'aux événements néfastes résultant de l'abus d'alcool dans le cadre du hockey étaient mitigés. Nous pouvons en conclure que la consommation excessive dans le cadre du monde du hockey reste relative, mais que le monde du hockey n'est pas à exclure comme public cible d'une éventuelle campagne de sensibilisation. Il est à remarquer que les personnes qui ont connu des événements néfastes liés à l'alcool dans le cadre du hockey varient entre 7,4% et 19,3% dépendant des différentes situations décrites. Avoir des joueurs de hockey qui connaissent de tels résultats à cause de la consommation d'alcool dans une activité liée au hockey ne doit pas être laissé au hasard et la consommation d'alcool chez les joueurs de hockey doit faire l'objet de certaines actions de sensibilisation.

### **V.3. Entretiens individuels**

#### **V.3.1. *Ressentis des joueurs face aux résultats***

Les ressentis des joueurs sur le sujet de la consommation d'alcool dans le monde du hockey étaient variés. Tous les participants ont eu l'occasion de se prononcer sur les recommandations en santé publique par rapport à la consommation d'alcool, les résultats émergents du questionnaire sur la consommation d'alcool chez les joueurs, l'importance de la LFH et de leurs projets instaurés, ainsi que sur des pistes d'amélioration futures.

En ce qui concerne les recommandations en santé publique, trois facteurs principaux sont apparus lors des entretiens : les recommandations en santé publique ne sont pas visibles au sein des clubs de hockey, il y a une infraction systématique de certaines recommandations et les dimensions d'ambiance, de pression sociale et de tradition entrave la connaissance et la suivie des recommandations en santé publique. Une tout autre étude dans le cadre des infections du VIH (virus de l'immunodéficience humaine) mentionne à quel point il est important que les campagnes de sensibilisation aient de la visibilité, pour qu'une action en santé publique soit accomplie. En augmentant l'exposition de la campagne au public cible, le message derrière la campagne est intégré par les individus. (Stekler et al., 2013) La visibilité des recommandations en Santé Publique suit le même processus d'action. Plus la visibilité est élevée, plus les joueurs intègrent le message et plus les clubs de hockey augmenteront leurs chances de réduire les effets néfastes de la consommation d'alcool trop élevée. Certaines recommandations, voire certaines lois sont enfreintes dans les clubs de hockey. Deux grandes causes sont identifiées pour cela : la méconnaissance des recommandations en santé publique auprès des joueurs de hockey, il est dès lors difficile de les confronter aux recommandations qui ne sont pas toujours respectées, et les influences sociales, voire traditions qui sont présentes dans les équipes de hockey. Ces deux facteurs rentrent dans la littératie en santé. Selon l'OMS, la littératie en santé est décrite comme étant « *les compétences cognitives et sociales qui déterminent la motivation et la capacité des individus à accéder à l'information, à la comprendre et à l'utiliser de manière à promouvoir et à maintenir une bonne santé.* » (World Health Organization, 1998) Dans ce cas, les recommandations en santé publique concernant la consommation d'alcool ne sont pas transmises aux joueurs, ce qui constitue un premier obstacle à l'accès aux informations. De plus, selon les personnes interrogées, ils ne savent pas où trouver ces informations, ce qui entrave davantage l'accès à ces recommandations. La capacité à accéder, à comprendre et à utiliser les informations nécessaires pour la santé est diminuée. D'autre part, les recommandations en santé publique semblent se heurter à un élément qui s'oppose à la

motivation d'accéder, de comprendre et d'utiliser les informations, il s'agit de la sociabilité qu'il règne lors des festivités dans le cadre du hockey. Pour rappel, l'effet de pair a un impact dominant au sein d'une équipe de sport. (Zhou et al., 2016) Plus l'identification des joueurs à leur équipe est élevée, plus il y a des risques que les joueurs se conforment à certains comportements unanimement acceptés par le collectif. (Graupensperger et al., 2018) Lorsque le comportement prône la consommation d'alcool pour fêter la fin d'un match, les joueurs n'ont pas de motivation intrinsèque à lutter contre une éventuelle consommation excessive. De fait, les personnes interrogées se font une image positive de ce moment festif, cependant ils n'excluent pas l'idée de mettre en place des actions pour apprendre aux joueurs à adopter une consommation responsable. Ainsi, les actions pourraient viser la motivation propre aux joueurs à lutter contre la consommation d'alcool excessive en apprenant aux joueurs à consommer mieux, au lieu de prohiber totalement l'alcool.

Les ressentis des joueurs face aux résultats du questionnaire étaient unanimes. Avant de connaître les résultats descriptifs, tous les répondants se faisaient la même image du groupe cible, du fait de leur expérience personnelle. De plus, certains répondants ont mentionné l'importance des liens amicaux qui résident au sein de l'équipe, mais aussi au sein du club. Ces liens influencent l'envie de partager des moments festifs avec les autres joueurs et sont parfois plus puissants que l'envie de contrer la consommation d'alcool excessive. Lorsque les participants ont pris connaissance des résultats de l'enquête, aucun des 6 joueurs n'étaient surpris. Les participants ont mentionné l'image sociétal que le monde du hockey reflète, en effet le groupe à risque de consommation d'alcool excessive dans le hockey se rapproche fortement du groupe à risque dans la population mondiale. (Erol & Karpyak, 2015 ; Moutinho et al., 2018)

La nécessité d'intervenir dans la problématique de consommation excessive d'alcool a été recensée dans tous les entretiens menés. L'importance que les actions soient coordonnées par un organisme plus élevé dans la hiérarchie a été mentionné à plusieurs reprises. Cela s'aligne sur la politique d'instaurer un angle d'attaque à tous les niveaux d'action. Une reconnaissance et définition de la problématique de consommation excessive d'alcool, la mise en place de recommandations et la volonté d'instaurer des actions concrètes en vue de réduire l'abus d'alcool au niveau fédéral est une étape clé pour l'instauration durable des recommandations. Toutefois, l'importance des acteurs intermédiaires est non négligeable pour la réussite d'une intervention en santé publique. (Kranzler et al., 2019) Un des acteurs clés dans la problématique de la consommation excessive d'alcool dans le monde du hockey sur gazon est la fédération de

hockey ou un de ses organismes adjacents. La participation de la LFH dans la définition du problème et dans la mise en place d'une méthodologie de travail transposable dans les différents clubs de hockey est nécessaire à la réussite de l'action. L'organisme détient des compétences spécifiques et s'allie d'acteurs nécessaires lorsque des actions concrètes doivent être envisagées. Cependant, les personnes interrogées ont mentionné la nécessité de la collaboration des clubs de hockey au projet induit par la LFH. Les clubs de hockey sont considérés comme un niveau intermédiaire supplémentaire de hiérarchie dans les parties prenantes avant d'atteindre le groupe cible, les joueurs de hockey. Les clubs forment un niveau d'expertise complémentaire, étant donné qu'ils expérimentent la réalité du terrain quotidiennement et ont, ainsi, un angle de vue neuf à apporter à la LFH. Donc, le fait que les recommandations fédérales soient intégrées par les joueurs de hockey relève également des acteurs intermédiaires, tels que la LFH et les clubs de hockey. (Kranzler et al., 2019)

Les joueurs ont fait part d'un frein important au projet de la LFH : le bar présent dans chaque club de hockey. Certains clubs collaborent avec une buvette indépendante du club de sport et les actions mises en place par la LFH en vue de réduire la consommation élevée d'alcool risquent de ne pas être transposées dans ces lieux. D'autre part, certains clubs possèdent un bar, qui fait partie intégrante des finances du club. Les recettes perçues du bar contribuent grandement à la survie du club. Par conséquent, mettre des actions en place pour réduire la consommation d'alcool risque d'affecter négativement les finances du club. Parallèlement, certains sponsors officiels des clubs de hockey et même de la fédération sont des insignes alcooliers. Comme mentionné précédemment, la présence de lobbys d'industries d'alcool dans le sport favorise grandement la consommation d'alcool. (Petronella Martino et al., 2017) Les répondants éprouvent, dès lors, un certain inconfort vis-à-vis de cette situation. Ils indiquent la nécessité de cohérence dans les actions menées par la LFH en vue de répondre aux normes de santé publique par rapport à la réalité de terrain.

### ***V.3.2. Actions concrètes à mettre en place***

Tous les répondants ont évoqué le besoin de mettre en place des actions concrètes pour pallier la problématique d'abus d'alcool dans les clubs de hockey. Pour peu que les actions restent réalisables et soient en adéquation avec leurs bénéfices financiers, les joueurs étaient tous convaincus de l'importance d'instaurer des actions de lutte contre la consommation excessive d'alcool. Le cadrage de la problématique est donc communément accepté par une grande partie des acteurs impliqués, ce qui est primordiale pour définir un problème de santé publique. (Blanchard, 2010) Néanmoins, les clubs de hockey, qui forment un acteur intermédiaire

important dans la définition du problème de la consommation excessive d'alcool, restent à ce jour encore trop en retrait par rapport aux initiatives de la LFH.

Une action proposée par les répondants est d'accroître la visibilité des recommandations en santé publique dans les clubs de hockey. Tous les clubs de hockey belges possèdent des tableaux électroniques ou des valves papier sur lesquels ils transmettent les scores des équipes du club. Certains clubs s'en servent même pour sensibiliser les membres du club au fairplay. Cette approche permettrait aux joueurs d'augmenter l'accès aux informations importantes pour comprendre et améliorer leur santé. L'action adhérerait aux valeurs de littératie en santé. (World Health Organization, 1998)

Les répondants prônent des activités de promotion à la santé. Ils ont proposé d'instaurer des activités ludiques, qui stimuleraient l'envie des joueurs de participer sans les contraindre et d'appuyer les compétences des joueurs. Une des personnes interrogées mentionne qu'il est important de ne pas prendre sur la liberté des joueurs, afin qu'ils ne se sentent pas coincés dans les projets offerts par la LFH. L'hypothèse se construit donc à partir de certaines réactions négatives reçues au projet « la coupe est pleine ». Même si un cadre concret apparaît comme essentiel dans une action menée en santé publique, l'accent sur les compétences et les aptitudes du public cible paraît indispensable pour augmenter l'adhésion aux actions proposées. (Campbell et al., 2011)

De plus, en proposant une action qui soutient la promotion à la santé, l'action ne rentre pas dans un cadre restrictif et l'action permet de proposer une alternative réfléchie à la « troisième mi-temps ». En optant pour cette stratégie, l'action permet de comprendre le but ultime recherché par les festivités et d'intégrer la notion d'ambiance omniprésente dans les « troisièmes mi-temps ». Toutefois, les sanctions sont importantes à maintenir s'il y avait des débordements dans les comportements des joueurs, témoignant d'une consommation excessive d'alcool. Ces sanctions ne seraient prises qu'en ultime recours, comme pour le cas de l'alcool au volant. Cette loi est souvent enfreinte après les festivités. Il s'agit cependant d'infraction à une loi fédérale, qui met la vie des joueurs et des autres en danger.<sup>15</sup> La plupart des joueurs indiquent le besoin qui existe dans la mise en place d'activités de prévention à la conduite en état d'ivresse ou à minima de proposer des activités qui assurent un retour à la maison en toute sécurité des joueurs de hockey.

---

<sup>15</sup> 16 MARS 1968. - Loi relative à la police de la circulation routière. (dénommée " la loi sur la circulation routière "), 1968

Afin que les sanctions soient acceptées et intégrées par le grand public, chaque club pourrait rédiger un R.O.I. clair avec les normes de conduites essentielles à respecter dans un club de hockey incluant la consommation de boissons alcoolisées. En cas d'entorse aux règles primordiales, le RO.I. spécifierait les sanctions auxquelles les joueurs sont tenus. Une analogie avec une étude menée sur la communication par les professionnels de la santé des évènements indésirables survenus chez leurs patients se pose. Les professionnels de la santé vont moins rapporter les évènements indésirables lorsqu'ils sont craintifs des sanctions, mais ils vont plus facilement rapporter l'évènement lorsqu'un canal d'information clair est posé avant la survenue de l'évènement. (« Patient Safety Learning Systems », 2017) Indiquer clairement les conditions de survenue des sanctions, augmente la transmission d'informations claires et est considéré comme un agent facilitateur dans l'adoption d'un comportement adéquat. Les clubs de hockey ont dès lors avantage à notifier les comportements souhaités d'un joueur de hockey dans l'enceinte du bar, ainsi que les sanctions qu'il encourt si ces derniers ne sont pas suivis.

Disposer d'un R.O.I. clair sur la consommation d'alcool des joueurs rejoint une autre action proposée par les répondants, qui est d'adopter des stratégies de communications efficaces avec le public cible. Aujourd'hui les réseaux sociaux sont largement utilisés pour transmettre des messages importants relatifs à la santé. (Moorhead et al., 2013) Lutter contre l'abus d'alcool chez les joueurs hockey, ainsi que renforcer l'adhésion des joueurs au projet de la LFH pourrait alors se faire par le biais des réseaux sociaux.

Toutes ces actions nécessitent une collaboration accrue entre la fédération, les clubs de hockey et les joueurs de hockey. Des actions qui concilient les intérêts et les forces de chaque partie prenante sont synonymes d'actions réalisables et durables dans le monde du hockey. La consommation élevée d'alcool chez les joueurs de hockey est une problématique multidimensionnelle qui nécessite des stratégies d'actions variées. La mise en place d'actions concrètes devra faire l'objet de recherches futures.

## **V.4. Limites et perspectives**

### ***V.4.1. Collaboration avec la LFH***

Certaines limites ont émergé lors de la réalisation de ce travail. Premièrement, la crise sanitaire du COVID19 a suspendu le déroulement de la plupart des conférences. Un seul volet sur les quatre a pu être exploité. De plus, une réunion d'évaluation des « Task Forces » devait avoir lieu en milieu d'année. Cette dernière a également été supprimée en raison des mesures de confinement. Comme seconde limite, il ressort que des actions concrètes n'ont pas pu être

formulées à partir des « Task Forces », mais seulement une méthodologie de travail pour arriver à des actions futures. La mise en place d'actions concrètes pour lutter contre la consommation excessive d'alcool des joueurs de hockey sera donc la prochaine étape dans le projet des « Task Forces ».

#### **V.4.2.      *Statistiques descriptives – mesures de fréquence***

Les participants à l'enquête en ligne étaient majoritairement bruxellois. C'est une limite importante, car la population des joueurs de hockey en Belgique est dispersée dans tout le pays. Ce résultat est partiellement dû à la langue du questionnaire, qui était le français. De plus, les divers participants ayant partagé l'enquête à leur entourage étaient majoritairement bruxellois.

#### **V.4.3.      *Statistiques descriptives - tableaux croisés***

Etant donné les résultats non-significatifs de la plupart des tests statistiques des variables du sexe et de l'âge croisés avec la survenue de comportements témoignant d'une consommation à risque, ces variables nécessitent davantage de recherche pour pouvoir tirer des conclusions significatives dans des activités liées au hockey. Toutefois, elles sont importantes à analyser étant donné que ces variables apparaissent comme importantes pour expliquer le lien entre la participation à un sport d'un joueur et sa consommation d'alcool. (Zenic et al., 2019)

Il en est de même pour la variable de fréquentation de l'équipe de hockey croisée avec les fréquences hebdomadaires de consommation d'alcool des joueurs. D'autres recherches sont à poursuivre pour prouver une proportion significative de groupes de joueurs qui se voient à une fréquence hebdomadaire différente par rapport à leur habitude de consommation sur la semaine.

#### **V.4.4.      *Entretiens individuels***

La quantité d'entretiens individuels était limitée étant donné le changement de méthode de travail. Initialement, trois focus-group avec dix participants étaient prévus. Ces derniers avaient pour but d'analyser une éventuelle dynamique de débats sur le sujet. Les mesures de confinement adoptées ont empêché le déroulement des entretiens semi-dirigés et une solution a dû être envisagée pour remplacer la partie de recherche qualitative du travail.

Enfin, les participants ont décrit la problématique étudiée, comme étant une problématique d'ordre social et pas seulement présente dans le monde du hockey. Ce phénomène ajoute de la difficulté pour aborder des actions de lutte, de prévention et de promotion à la santé. La thématique est construite de rouages complexes.

## **VI. Conclusion**

Le but de ce mémoire était de dresser un état des lieux de la consommation d'alcool chez les joueurs de hockey sur gazon belges à partir de trois méthodes différentes, mais complémentaires.

La première manière pour répondre à la question de recherche était d'établir un partenariat avec un organisme de la fédération de hockey en Belgique, la LFH, responsable du championnat de hockey belge et du bien-être des joueurs au sein des clubs. Par le biais de cette collaboration, la recherche a pu mettre en mots l'image que l'organisme se faisait de la problématique de la consommation d'alcool excessive dans le monde du hockey et des actions concrètes qu'ils ont envisagées. La LFH met activement en place des projets pour tenter de diminuer l'impact néfaste qu'arbore la consommation d'alcool excessive sur les joueurs au sein des clubs de hockey en Belgique. Le travail de recherche s'est inscrit dans une lignée complémentaire au projet en cours sur la saison sportive 2019 – 2020, les « Task Forces », en vue de donner du poids scientifique aux résultats obtenus. Les « Task Forces » ont permis de déconstruire la problématique en 4 volets différents, afin d'homogénéiser la définition du problème et d'en tirer une méthode de travail pour envisager des actions durables futures.

La seconde méthode était de quantifier la consommation à partir d'une enquête en ligne. L'analyse statistique descriptive a mis en évidence l'existence de la consommation élevée chez les joueurs de hockey et pendant des activités prenant place dans le cadre du hockey. Certains comportements, qui traduisent une consommation à risque pour la santé, ont été relatés dans des activités liées au hockey. Toutefois, un lien causal n'a pas pu être établi du fait d'un échantillon faible et sélectionné.

La dernière démarche de la recherche a consisté à entendre le témoignage de plusieurs joueurs, ayant participé à l'enquête en ligne, entre autres en ce qui concerne leurs connaissances des recommandations de santé publique en matière de consommation d'alcool. Ils ont tous décrit la nécessité d'intervenir dans la problématique de la consommation d'alcool excessive comme réelle.

En conciliant les trois étapes du travail, la réalité du terrain a été soulevée. La consommation d'alcool chez les joueurs de hockey est incontestée. Le monde du hockey prenant de plus en plus d'ampleur en Belgique, les excès dans la consommation d'alcool dressent une problématique de plus en plus présente. Cependant, la consommation d'alcool chez les joueurs

est différente selon la catégorie de personnes qui joue au hockey. La consommation de boissons alcoolisées est un phénomène sociétal chez les 20 à 30 ans et sert de régulateur de stress chez les sportifs de haut niveau. Des actions de lutte contre l'abus, de sensibilisation et de promotion à la santé sont à envisager, mais elles doivent être pensées différemment selon le groupe cible. Avant de mettre en place des actions, l'importance de la définition commune à toutes les parties prenantes du problème est donc primordiale.

Enfin, la problématique dépasse le monde du hockey sur gazon, il s'étend sur le monde sportif en général et constitue un problème de santé publique. Les actions menées doivent faire l'objet d'une réflexion de personnes ayant les compétences dans ce domaine d'action en collaboration avec les organismes responsable du sport en question. Pour les actions qui seront mises en place après le projet des « Task Forces », l'importance du partenariat avec des personnes expertes en santé publique semble, dès lors, indéniable.

## VII. Bibliographie

- AMAN. (2020). *Règlement AMAN*. Amicale Anderlecht Avia Hockey Club.  
<http://www.amicale-anderlecht.com/?oid=970&pid=9689>
- ARBH. (2019). Hockey Belgium. <https://hockey.be/fr/arbh/>
- ARBH/KBHB. (2019). *Clubs et Salles*. Hockey Belgium. <https://hockey.be/fr/clubs-et-salles/>
- Aujoulat, I. (2019). *WFSP2106—Introduction aux méthodes qualitatives*.
- Bellis, M. A., Hughes, K., Morleo, M., Tocque, K., Hughes, S., Allen, T., Harrison, D., & Ferrer, E. (2007). Predictors of risky alcohol consumption in schoolchildren and their implications for preventing alcohol-related harm. *Substance Abuse Treatment, Prevention, and Policy*, 2(1), 1-10. <https://doi.org/10.1186/1747-597X-2-15>
- Blanchard, J.-F. (2010). Claude Gilbert, Emmanuel Henry, Comment se construisent les problèmes de santé publique. *Lectures*.  
<http://journals.openedition.org.proxy.bib.ucl.ac.be/lectures/889>
- Bobrie, G., Housset, B., Chatellier, G., & Postel-Vinay, N. (2019). *Automesure—Essais cliniques*. [automesure.com](http://www.automesure.com) - Mesurez votre santé!  
<http://www.automesure.com/Pages/essaiclini.htm>
- Campbell, A. C., Foggin, T. M., Elliott, C. T., & Kosatsky, T. (2011). Health Promotion as Practiced by Public Health Inspectors : The BC Experience. *Canadian Journal of Public Health = Revue Canadienne de Santé Publique*, 102(6), 432-436.  
<https://doi.org/10.1007/BF03404194>
- Casswell, S. (2013). Vested interests in addiction research and policy. Why do we not see the corporate interests of the alcohol industry as clearly as we see those of the tobacco industry? *Addiction*, 108(4), 680-685. <https://doi.org/10.1111/add.12011>

- Célant, N., Rochereau, T., & Guillaume, S. (2017). L'Enquête santé européenne-Enquête santé et protection sociale (EHIS-ESPS) 2014. *Les rapports de l'Irdes*, 566, 286.
- Claussen, M. C., Ewers, S. M., Schnyder, U., Frey, W., Schmied, C., & Milos, G. (2015). Problèmes et maladies psychiques dans le sport de performance. *Forum Médical Suisse*, 15, 1044–1049.
- Cleveland, H. H., & Almeida, D. M. (2013). A Behavioral Genetic Investigation of Weekend Drinking Among an Adult Sample. *Substance Use & Misuse*, 48(5), 359-370. <https://doi.org/10.3109/10826084.2013.763280>
- 14 NOVEMBRE 1939. - Arrêté-Loi relatif à la répression de l'ivresse., Pub. L. No. 1939111450, Constitution belge 7726 (1939). <http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/loi/1939/11/14/1939111450/justel>
- 16 MARS 1968. - Loi relative à la police de la circulation routière. (Dénommée " la loi sur la circulation routière "), Pub. L. No. 1968031601, M.B. 09.12.1975 Code de la Route 3146 (1968). <http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/loi/1968/03/16/1968031601/justel>
- 7 JANVIER 1998. - Loi concernant la structure et les taux des droits d'accise sur l'alcool et les boissons alcoolisées., Pub. L. No. 1998003047, SPF Finances 3122 (1998). <http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/loi/1998/01/07/1998003047/justel>
- Conseil Supérieur de la Santé. (2018). *Risques liés à la consommation d'alcool*. Service public Fédéral de la Santé publique, de la Sécurité de la Chaîne alimentaire et de l'Environnement; Avis N°9438. <http://www.css-hgr.be/>
- D'hoore, W., & Speybroeck, N. (2018, 2019). *WFSP2104—Statistiques en sciences de la santé [Acquis d'Apprentissage]*.
- Erol, A., & Karpyak, V. M. (2015). Sex and gender-related differences in alcohol use and its consequences : Contemporary knowledge and future research considerations. *Drug and Alcohol Dependence*, 156, 1-13. <https://doi.org/10.1016/j.drugalcdep.2015.08.023>

- ESPAD. (2015). *The European School Survey Project on Alcohol and Other Drugs*.  
<http://www.espad.org/reports-documents>
- Eurostat. (2013). *European Health Interview Survey (EHIS wave 2) Methodological manual: Vol. Wave 2* (2013<sup>e</sup> éd.). European Union. <http://europa.eu>
- Goodson, A. E. B., Patricia. (2009). Use (and Misuse) of the Responsible Drinking Message in Public Health and Alcohol Advertising : A Review - Adam E. Barry, Patricia Goodson, 2010. *Health Education & Behavior*. <https://journals-sagepub-com.proxy.bib.ucl.ac.be:2443/doi/10.1177/1090198109342393>
- Graupensperger, S. A., Benson, A. J., & Blair Evans, M. (2018). Everyone else is doing it : The association between social identity and susceptibility to peer influence in NCAA athletes. *Journal of sport & exercise psychology*, 40(3), 117-127.  
<https://doi.org/10.1123/jsep.2017-0339>
- Green, K., Nelson, T. F., & Hartmann, D. (2014). Binge drinking and sports participation in college : Patterns among athletes and former athletes. *International review for the sociology of sport*, 49(3-4), 417–434.
- Grossbard, J., Hummer, J., LaBrie, J., Pederson, E., & Neighbors, C. (2009). Is Substance Use a Team Sport? Attraction to Team, Perceived Norms, and Alcohol and Marijuana Use Among Male and Female Intercollegiate Athletes. *Journal of Applied Sport Psychology*, 21(3), 247-261. <https://doi.org/10.1080/10413200903019145>
- Health Behaviour in School-aged Children*. (2018). University of Bergen.  
[https://www.uib.no/sites/w3.uib.no/files/attachments/hbsc-2013\\_14\\_ed.1.0.pdf](https://www.uib.no/sites/w3.uib.no/files/attachments/hbsc-2013_14_ed.1.0.pdf)
- Hingson, R. W., & Zha, W. (2009). Age of Drinking Onset, Alcohol Use Disorders, Frequent Heavy Drinking, and Unintentionally Injuring Oneself and Others After Drinking. *Pediatrics*, 123(6), 1477-1484. <https://doi.org/10.1542/peds.2008-2176>

- IRDES. (2008). *Questionnaire santé et soins médicaux Enquête sur la Santé et la Protection Sociale 2008*. <https://www.irdes.fr/Publications/Qes/Qes97.pdf>
- Irwin, R., & Smith, R. (2019). Rituals of global health : Negotiating the World Health Assembly. *Global Public Health, 14*(2), 161-174. <https://doi.org/10.1080/17441692.2018.1504104>
- Keaney, L. C., Kilding, A. E., Merien, F., & Dulson, D. K. (2018). The impact of sport related stressors on immunity and illness risk in team-sport athletes. *Journal of Science and Medicine in Sport, 21*(12), 1192-1199. <https://doi.org/10.1016/j.jsams.2018.05.014>
- Kranzler, Y., Parag, Y., & Davidovitch, N. (2019). Public Health from the Middle-Out : A New Analytical Perspective. *International Journal of Environmental Research and Public Health, 16*(24). <https://doi.org/10.3390/ijerph16244993>
- La coupe est pleine!* (2019). Waterloo Ducks Hockey Club. <https://www.mywadu.be/?oid=1019&pid=11375>
- L'alcool dans le hockey : La troisième mi-temps trop arrosée? (2019, février 26). In *RTBF Info*. Radio Télévision Belge Francophone. [https://www.rtbef.be/info/societe/detail\\_1-alcool-dans-le-hockey-la-troisieme-mi-temps-trop-arrosee?id=10155316](https://www.rtbef.be/info/societe/detail_1-alcool-dans-le-hockey-la-troisieme-mi-temps-trop-arrosee?id=10155316)
- Le boum du hockey en Brabant wallon, certains clubs sont proches de la saturation. (2019). In *RTBF Info*. Radio Télévision Belge Francophone. [https://www.rtbef.be/info/regions/brabant-wallon/detail\\_le-boum-du-hockey-en-brabant-wallon-a-louvain-la-neuve-le-club-est-passe-de-600-a-1300-membres-en-quatre-ans?id=10299039](https://www.rtbef.be/info/regions/brabant-wallon/detail_le-boum-du-hockey-en-brabant-wallon-a-louvain-la-neuve-le-club-est-passe-de-600-a-1300-membres-en-quatre-ans?id=10299039)
- Règlement sportif hockey sur gazon, 32. <https://hockey.be/wp-content/uploads/2019/11/Reglement-sportif-LFH-2019-2020.pdf>
- LFH*. (2019). Hockey Belgium. <https://hockey.be/fr/lfh/>

- Lievens, D., Vander Laenen, F., Verhaeghe, N., Putman, K., Pauwels, L., Hardyns, W., & Annemans, L. (2017). Economic consequences of legal and illegal drugs : The case of social costs in Belgium. *International Journal of Drug Policy*, *44*, 50-57. <https://doi.org/10.1016/j.drugpo.2017.03.005>
- Lorant, V., Nicaise P., Stordeur S., & Robert, P. (2019). *WFSP2230—Politique de santé [Acquis d'Apprentissage]*.
- Lunettes Alcovision*. (s. d.-a). [Asbl]. Responsible Young Drivers. <https://www.rydwb.be/lunettes-alcovision.php>
- Moorhead, S. A., Hazlett, D. E., Harrison, L., Carroll, J. K., Irwin, A., & Hoving, C. (2013). A New Dimension of Health Care : Systematic Review of the Uses, Benefits, and Limitations of Social Media for Health Communication. *Journal of Medical Internet Research*, *15*(4). <https://doi.org/10.2196/jmir.1933>
- Moss, A. C., & Albery, I. P. (2018). The Science of Absent Evidence : Is There Such Thing as an Effective Responsible Drinking Message? *Alcohol and Alcoholism*, *53*(1), 26-30. <https://doi.org/10.1093/alcalc/agx070>
- Moutinho, L. S. M., de Oliveira Cruz Mendes, A. M., & Lopes, M. (2018). Alcohol Consumption and Binge Drinking Among Young Adults Aged 20–30 Years in Lisbon, Portugal. *Journal of Addictions Nursing*, *29*(4), E9. <https://doi.org/10.1097/JAN.0000000000000255>
- Musselman, J. R. B., & Rutledge, P. C. (2010). The incongruous alcohol-activity association : Physical activity and alcohol consumption in college students. *Psychology of Sport and Exercise*, *11*(6), 609-618. <https://doi.org/10.1016/j.psychsport.2010.07.005>
- Parc Hockey Club. (2020). *Règlement d'Ordre Intérieur du Parc Auderghem Hockey Club*. Parc Hockey Club. <http://www.parchockeyclub.be/?oid=1026&pid=31978>

- Partenaires. (s. d.). *Hockey Belgium*. Consulté 6 avril 2020, à l'adresse <https://hockey.be/fr/lfh/partenaires-1/>
- Patient Safety Learning Systems : A Systematic Review and Qualitative Synthesis. (2017). *Ontario Health Technology Assessment Series*, 17(3), 1-23.
- Petronella Martino, F., Graeme Miller, P., Coomber, K., Hancock, L., & Kypri, K. (2017). Analysis of Alcohol Industry Submissions against Marketing Regulation. *PloS ONE*, 12(4), 24. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0170366>
- Pociello, C. (2015). *Les cultures sportives : Pratiques, représentations et mythes sportifs*. Presses Universitaires de France.
- Ramchandani, V. A., Stangl, B. L., Blaine, S. K., Plawecki, M. H., Schwandt, M. L., Kwako, L. E., Sinha, R., Cyders, M. A., O'Connor, S., & Zakhari, S. (2018). Stress vulnerability and alcohol use and consequences : From human laboratory studies to clinical outcomes. *Alcohol*, 72, 75-88. <https://doi.org/10.1016/j.alcohol.2018.06.001>
- Raymond, G. (2020, février 9). *L'alcool, notre drogue culturelle ?* [Conférence Parents-Thèses]. <http://membre.parents-theses.be>
- Rehm, J., Mathers, C., Popova, S., Thavorncharoensap, M., Teerawattananon, Y., & Patra, J. (2009). Global burden of disease and injury and economic cost attributable to alcohol use and alcohol-use disorders. *The Lancet*, 373(9682), 2223-2233. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(09\)60746-7](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(09)60746-7)
- Résultats sportifs, aide aux pronostics sportifs et statistiques sur le sport*. (2020). Les-Sports.info. <https://www.les-sports.info/hockey-sur-gazon-s33.html>
- Rowland, B., Kingsland, M., Wolfenden, L., Murphy, A., Gillham, K. E., Fuller-Tyszkiewicz, M., & Wiggers, J. (2019). The impact of an alcohol consumption intervention in community sports clubs on safety and participation : An RCT. *Australian and New*

*Zealand Journal of Public Health*, 43(2), 114-119. <https://doi.org/10.1111/1753-6405.12854>

Royal Orée T.H.B. (2019). *Règlement d'ordre intérieur*. Royal Orée Woluwé. <https://www.oree.be/index.php/reglement>

Royal Racing Club de Bruxelles. (2020). *Règlement*. Royal Racing Club de Bruxelles. <http://www.royalracing1891.be/page3.asp?PageGroupeID=5224&SelectedSectionMenu=5219&ParentSectionMenuAff=5224&ClubID=27&LG=FR>

Service Public Fédéral Santé Publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et environnement. (2020, avril 24). *Communiqué de presse de la Première Ministre Sophie Wilmès*. <https://www.info-coronavirus.be/fr/news/cns-24-04/>

Spaaij, R., & Anderson, A. (2010). Psychosocial influences on children's identification with sports teams: A case study of Australian Rules football supporters. *Journal of Sociology*, 46(3), 299-315. <https://doi.org/10.1177/1440783310371403>

Stekler, J. D., Baldwin, H. D., Louella, M. W., Katz, D. A., & Golden, M. R. (2013). ru2hot? : A public health education campaign for men who have sex with men to increase awareness of symptoms of acute HIV infection. *Sexually transmitted infections*, 89(5), 409-414. <https://doi.org/10.1136/sextrans-2012-050730>

Tallon, C. (2019). *Task Force : Alcool*. League Francophone de Hockey.

Tallon, C. (2020, avril 16). *Task Force « Suite »*. <https://outlook.office.com/mail/search/id/AAQkADU3YTEXZTE5LWJjZmQtNDFlkZS05Y2MyLThmNmVIN2Y5MzYxZAAQACABi5UoZ0hApT%2BWrHV9Y3E%3D>

Tallon, C. (2020, mai 19). *Entretien explication des Task Forces 2019—2020* [Communication personnelle].

- Toussaint, L. (2020, mars 6). *Hockey sur gazon : La Ligue francophone s'attaque aux dérives des 3es mi-temps* [Actualité]. *Le Soir*. <https://plus.lesoir.be/285149/article/2020-03-06/hockey-sur-gazon-la-ligue-francophone-sattaque-aux-derives-des-3es-mi-temps>
- VHL. (2019). *Hockey Belgium*. <https://hockey.be/fr/vhl/>
- Voiture Tonneau. (s. d.-b). [Asbl]. *Responsible Young Drivers*. <https://www.rydwb.be/voiture-tonneau.php>
- World Health Organization. (1998). *Health Promotion Glossary*. 36.
- World Health Organization. (2020a). *GHO | By category | Heavy episodic drinking, past 30 days—By country*. WHO; World Health Organization. <https://apps.who.int/gho/data/node.main.A1047?lang=en>
- World Health Organization. (2020b). *OMS | Syndrome de dépendance*. WHO; World Health Organization. [https://www.who.int/substance\\_abuse/terminology/definition1/fr/](https://www.who.int/substance_abuse/terminology/definition1/fr/)
- World Health Organization. (2020c). *WHO | Heavy episodic drinking among drinkers*. WHO; World Health Organization. [https://www.who.int/gho/alcohol/consumption\\_patterns/heavy\\_episodic\\_drinkers\\_text/en/](https://www.who.int/gho/alcohol/consumption_patterns/heavy_episodic_drinkers_text/en/)
- Zenic, N., Terzic, A., Ostojic, L., Sisic, N., Saavedra, J. M., Kristjánisdóttir, H., Guðmundsdóttir, M. L., & Sekulic, D. (2019). Educational and sport factors as predictors of harmful alcohol drinking in adolescence : A prospective study in Bosnia and Herzegovina. *International Journal of Public Health*, 64(2), 185-194. <https://doi.org/10.1007/s00038-018-1168-5>
- Zhou, J., Heim, D., & Levy, A. (2016). Sports Participation and Alcohol Use : Associations With Sports-Related Identities and Well-Being. *Journal of Studies on Alcohol and Drugs*, 77(1), 170-179. <https://doi.org/10.15288/jsad.2016.77.170>



## VIII. Annexes

### VIII.1. Liste exhaustive des clubs de hockey en Belgique

 Clubs	 Clubs	 Clubs			
AALS	HC Patria Aalst	KEER	Keerbergen Tigers HC	SPOR	HC Sporkin Westkust
AMAN	Amicale-Anderlecht Hockey Club	KEMP	HC Noorderkempen	STIX	Hasselt Stix HC
ANTW	Royal Antwerp HC	KNOK	Knokke HC	STRU	HC Sint Truiden
ARGO	Argos HC	LALO	La Louvière HC	SUKK	Sukkelweg HC
ARLO	Arlon HC	LANG	Langeveld HC	TAXA	Taxandria HC
ARTE	HC Artemis	LARA	LARA HC	TEMS	Rapid HC Temse
ASCA	Ascalon HC	LEOP	Royal Léopold THC	TOUR	Tournai HC
BAUD	Royal Baudouin HC	LEUV	K.H.C. Leuven	UCCL	Royal Uccle Sport THC
BEER	Royal Beerschot THC	LINK	Linkebeek HC	VERV	Royal HC Verviers
BERI	Black Bears Beringen	LION	Blue Lions HC	VICT	Royal Victory HC
BEVE	Beveren HC	LLNH	Louvain-La-Neuve HC	VOHC	Vivier d'Oie HC
BGET	Brugelette HC	LOKE	HC Lokeren	VRIJ	Vrijbroek HC
BLAC	HC Blackbirds	LOPA	Leopard HC	WADU	Waterloo Ducks HC
BRAX	Braxgata HC	LUXH	Luxembourg HC	WDAL	Wolvendael HC
BRUG	Koninklijke HC Brugge	LYNX	Lynx HC	WELL	Royal Wellington THC
BSOX	Blue Sox HC	MAAS	HC Maasmechelen	WHIT	Royal White Star HC
BUHC	Bruxelles Université HC	MARC	Marche HC	WILD	Westhoek Wildcats HC
CHES	Chessy HC	MECH	Koninklijke Mechelse THC	ZAID	Zaid HC
CTIA	Constantia HC	MEET	Meetjesland HC		
DARI	Royal Daring THC	MERO	HC Merode		

*La consommation d'alcool chez les joueurs de hockey sur gazon belges*

DEND	Dender Hockey	MOLH	Inter Mol HC		
DMON	Dendermonde	NAMU	Royal Namur HC		
DRAG	KHC Dragons	NEOH	NEO HC		
ECLA	Eclair HC	OLDC	Old Club Liège HC		
EMBG	Embourg HC	OLYM	HC Olympia		
GANT	A.R.A. La Gantoise HC	OMBR	Royal Ombrage HC		
GDEV	Green Devils HC	OREE	Royal Orée THB		
GENK	Genk HC	PARC	Parc Auderghem HC		
HANN	Hannut HC	PHOE	HC Phoenix		
HERA	Royal Herakles HC	PING	Royal Pingouin HC		
HERM	Royal Hermes HC	POLO	Polo d'Argenteuil HC		
HHUY	Royal HC Hutois	PRIM	Royal Primerose HC		
HOEG	Hockey in Hoegaarden	RACI	Royal Racing Club de Bruxelles		
INDI	Indiana HC	RASA	Royal Rasante HC		
ISCA	HTC ISCA	RIXH	Rix HC		
IXEL	Ixelles HC	ROES	HC Roeselare		
JAGU	Jaguar HC	SAPI	La Sapinière HC		
JUVE	Juventus HC	SGEO	Saint Georges HC		

## **VIII.2. Collaboration avec la LFH**

Entretien avec Christophe Tallon, responsable « projets » à la League Francophone de Hockey  
- 19/05/2020

- **Pouvez-vous expliquer votre rôle à la LFH ?**

Alors moi je suis « Project Manager ». Au niveau de l'organigramme de la LFH, il y a le directeur, ensuite juste en dessous de lui il y a deux « Program Managers », parce qu'on a deux pôles à la LFH. Il y a le pôle « Développement » et le pôle « Hockey Academie ». Moi je travaille dans l'équipe de la personne en charge du pôle « Hockey Académie ». Je m'occupe plus spécifiquement de la « Cup Manager Académie », mais je suis aussi en charge de plusieurs projets qui rentrent dans notre catégorie « Ethique et valeurs ». Du coup, tous les projets Fair-play, la lutte contre le dopage, le combat des dépendances, etc. rentrent dans cette catégorie. Donc, le sujet de la consommation excessive d'alcool rentre dans ce dernier domaine et c'est dans ce cadre-là qu'on a lancé la « Task Force ».

- **Cela rejoint ma prochaine question. Notamment, comment se fait-il que vous vous préoccupez de la santé des joueurs de hockey en Belgique ?**

En tant que fédération, en tant que league, notre but c'est de créer un environnement « hockey » qui soit optimal. Ce n'est pas « que » créer des compétitions et « que » gérer les équipes nationales, c'est beaucoup plus large que ça. On a certainement notre responsabilité dans tout ce qui touche au bien-être des membres, des joueurs. Cela reprend aussi la santé des joueurs, des parents, de toutes les personnes qui travaillent avec des bénévoles dans le club, etc. On doit, en tant que fédération, essayer de rassembler les clubs et de former des environnements d'accueil, qui soient les plus agréables et sains possibles.

On a remarqué, et ce de plus en plus, que la consommation d'alcool des joueurs devenait un réel problème et c'est pour ça qu'on avait déjà commencé, il y a quelques années, à s'en préoccuper. Et cette année on a voulu marquer le coup en lançant la « Task Force », pour avoir à la fin du projet, qui était censée prendre fin ici en juin 2020, quelques pistes d'action concrètes. C'est notre rôle en tant que fédération, on ne peut pas nier les problèmes qui se posent autour du hockey, ce n'est pas que limité au sport du hockey, c'est tout ce qui va avec.

En fait, c'est via le retour de terrain que ça s'est passé. Nous, en tant que membre de la fédération, on est pratiquement tous membres d'un club, on sait ce qu'il se passe sur les terrains.

Même si on est employé par la fédération, on vient tous d'un club et on est tous les week-ends dans nos clubs respectifs et on voit bien ce qu'il se passe. De plus, on a souvent des groupes de travail avec les directeurs de « l'école des jeunes », des présidents de club, des secrétaires de club pour avoir un maximum d'avis de terrain et c'est via toutes ces réunions qu'on a déjà abordé le problème de l'alcool à multiples reprises dans les équipes jeunes (U16 et U19), mais aussi dans les équipes d'adultes.

- **Comment vous positionnez-vous après le projet de « la coupe est pleine » ?**

Alors, la coupe est pleine c'était vraiment la première étape et ce projet a été mis en place avant que je ne sois présent dans la fédération, je suis arrivé en juillet 2018. Mes collègues ont donc commencé à réfléchir sur ce problème bien avant mon arrivée, mais je sais qu'il se sont dit « en fait, c'est grave, c'est un problème qui atteint vraiment l'image du hockey et l'image des clubs. Certains clubs sont plus touchés que d'autres ». Et ils ont décidé de libérer un budget pour mettre des choses en place. On a lancé un appel à la candidature auprès des clubs, pour les clubs qui le souhaitaient, puissent mettre en place des activités par eux-mêmes. Du coup, trois projets ont été retenus au Wattducks, au White Star et à Rixensart.

De manière générale, on est content du résultat et du processus, mais on a aussi beaucoup appris. Nous, en tant que fédération, on n'est pas non plus des professionnels de la santé publique et du coup on se lançait dans un sujet qui était un peu hors de notre portée. Il est très difficile pour nous de tout maîtriser et on n'a pas les compétences pour pouvoir parler aux clubs ou aux membres de manière adéquate.

On a remarqué qu'en fait on touchait un sujet qui était assez tabou. La grande majorité des clubs savait très bien ce qu'il se passait, mais on restait dans un sujet tabou et du coup on a eu des réactions suite aux projets menés dans les clubs qui étaient assez négatives, voire parfois agressives. Il y a des actions, qui ont été très mal reçues et très mal comprises dans les clubs. Si je devais donner un exemple, ce serait celui de la tournée minérale au Wattducks. Les équipes se sont retrouvées « prises au piège » et en tous cas « prises de leur liberté » sur leur consommation, qui leur était propre. Dans un premier temps, on a été très surpris et puis on a tenté d'en retirer des leçons en se disant « voilà, on remarque qu'on touche à un sujet sensible et tabou ». Avec du recul, oui le projet était une réussite, mais ce n'était pas le cas pour toutes les actions mises en place. On a décidé de ne pas le voir de manière négative, car on a beaucoup appris. C'est pour ça qu'on a voulu prolonger le projet avec la « Task Force », pour pouvoir

vraiment prendre un pas de recul et discuter avec des experts sur la manière d'aborder ce sujet avec les membres des clubs sans toucher à leur liberté.

• **Quelles sont vos attentes par rapport aux « Task Forces » ?**

- Avez-vous à la LFH des objectifs bien précis en tête ?
- Comment allez-vous faire pour atteindre ces objectifs ?

Pour la « Task Force » on a déjà passé beaucoup de temps à trouver la bonne structure et la bonne méthode de travail. Finalement on s'est dirigé vers une « Task Force » de minimum 12 personnes avec des sujets très précis par réunion. Donc, on avait défini 4 grandes thématiques qui nous semblaient importantes. On avait défini ces thématiques avec des personnes de chez Modus Vivendi et de chez Universanté, qui sont deux asbl qui sont expertes en matière de prévention chez les jeunes. Ils nous ont beaucoup aidé à essayer de cibler les sujets qui étaient réellement importants. On voudrait chaque fois pouvoir tirer des conclusions de ces 4 thématiques qui puissent mener vers des actions qu'on voulait mettre en place à partir de la saison prochaine. Malheureusement, avec le COVID19, elles seront repoussées à la saison 2021 – 2022.

On ne sait pas trop si on va se lancer dans une campagne de sensibilisation, si on va adapter nos règlements, par exemple « interdire l'alcool autour des terrains ». Il y a pas mal de pistes d'actions qui puissent ressortir de ces « Task Forces » et que nous, en tant que fédération, on pourrait faire, mais on va réfléchir sur la meilleure manière de faire. D'ailleurs, c'est le but de la « Task Force » c'est de tirer une méthode de travail pour le futur, afin de pouvoir travailler sur des actions qu'on n'a pas encore décidées. Et puis finalement, décider des multiples actions qu'on aimerait mettre en place.

De plus, on veut travailler sur plusieurs fronts. C'est-à-dire qu'on veut certainement continuer à travailler avec les asbl, parce qu'on n'a pas les ressources en interne pour pouvoir traiter les informations qu'on a reçues sur des problèmes touchant à la santé publique. Ces acteurs de santé publique ont donc énormément d'importance, mais on aimerait également travailler avec nos sponsors, parce qu'en fait il y a un gros problème à ce niveau. On est un peu mal pris parce qu'on a des sponsors alcooliers, par exemple InBev, et en tout sincérité on ne peut pas se passer de leur sponsoring... Eux, sont en train de faire beaucoup de marketing et de promotion pour leurs bières très peu alcoolisées et on aimerait se lier à ça, pour essayer de mettre en valeur

certaines de leurs produits tout en mettant en avant nos valeurs de « consommation modérée et responsable ». Donc il faut travailler avec nos sponsors.

On va certainement se diriger vers une campagne de sensibilisation, parce qu'au final, nous on n'est jamais vraiment dans les clubs en tant que fédération et donc les clubs restent responsables des débordements qu'il y a, mais nous on doit continuer à sensibiliser les joueurs à être responsable dans leur consommation.

Et aussi, du coup, adapter les règlements présents dans les clubs de hockey. Il y a très peu de règlements qui touchent à l'alcool, ou en tous cas pas de manière approfondie. On parle de comportements déviants ou de comportements excessifs, mais on ne parle jamais d'alcool. On voudrait introduire, notamment ces notions d'alcool dans les règlements.

- **Quelles sont les personnes les plus ciblées par vos actions ?**

Le groupe cible, ça reste les U16 et U19, parce que les plus gros débordements qu'il y a eu se sont présentés dans ces catégories. On a vu des bagarres, des jeunes qui étaient en coma éthylique, donc il y a eu plusieurs débordements dans ces catégories-là. Et il ne faut pas oublier que les clubs et nous, sommes responsables de ces jeunes-là, étant donné qu'ils sont mineurs. Mais les problèmes existent bien-sûr aussi dans les équipes adultes, mais là on part du principe que ce sont des adultes, ils sont responsables de leurs actes et que ce n'est pas spécialement à nous d'interdire quoi que ce soit. En revanche, pour cette catégorie adulte on veut continuer à sensibiliser.

Les actions seront donc ciblées sur les plus jeunes, mais le travail de sur les règlements, sur les sponsors et sur les campagnes sera élargi aux adultes également.

- **Comment se profile la suite, après les « Task Forces » ?**

Rien n'est encore très sûr. Je vais travailler sur un nouveau planning au mois de juillet, mais il n'y aura pas de réunions avant l'été. Mais au mois de juillet, je pourrais peut-être te donner plus d'indications sur comment on envisage la suite.

- **Que pensez-vous que mon mémoire apportera à votre travail ?**
  - Cela change-t-il avec le nouveau calendrier ?

On serait bien évidemment intéressé d'avoir une copie de ton mémoire pour pouvoir avoir les informations et les résultats obtenus de ta recherche.

Ça va nous apporter beaucoup, parce qu'on n'a pas forcément le temps de faire des revues théoriques, scientifiques ou encore des revues de ce qui existe déjà, donc ça va déjà nous épargner un temps précieux. Et puis le fait que tu fasses un mémoire, on a sauté sur l'occasion, car ça amène vraiment un regard académique à la problématique qu'on étudie. Le fait d'avoir une académique qui se penche de cette manière sur le sujet, ça va nous apporter un plus dans nos résultats finaux.

### **VIII.3. Questionnaire sur la consommation d'alcool dans les clubs de hockey bruxellois**

#### **VIII.3.1. Enquête**

## Copie de Questionnaire Consommation d'Alcool dans les clubs de hockey bruxellois

Bonjour,

Dans le cadre de mon mémoire de fin d'étude, je mène une recherche sur la consommation d'alcool dans les clubs de hockey sur gazon bruxellois. Je cherche à connaître quelle est votre consommation en tant que joueur de hockey. Vous êtes libre de refuser de répondre à cette enquête.

Ce questionnaire ne vous prendra que 5 à 10 minutes. Si la réponse à une question ne se trouve pas dans les choix proposés, cochez la réponse qui s'en rapproche le plus.

Les répondants qui le souhaitent seront conviés à participer à une seconde étape de mon travail. Celle-ci vise à nous entretenir en petit(s) sous-groupe(s) sur les ressentis face aux résultats de ce questionnaire. Si vous êtes désireux d'y participer, merci de laisser vos coordonnées en répondant à la dernière question. Si vous ne souhaitez pas communiquer vos coordonnées, mais que vous souhaitez participer à la deuxième partie de mon travail, contactez-moi par mail [diane.deguchteneere@student.uclouvain.be](mailto:diane.deguchteneere@student.uclouvain.be) ou par téléphone +32 475 71 29 69 . Votre réponse à cette enquête n'implique en rien la participation à la deuxième étape de mon travail.

Les questions, qui sont utilisées dans cette enquête, sont extraites de questionnaires existants, ayant déjà été validés scientifiquement.

**\*Obligatoire**

#### 1. 1) Sexe \*

*Une seule réponse possible.*

- Homme
- Femme
- Je ne souhaite pas le préciser

2. 2) Âge \*

*Une seule réponse possible.*

- Moins de 20 ans
- 20 - 25 ans
- 26 - 30 ans
- Plus de 30 ans

3. 3) Dans quel club de hockey sur gazon jouez-vous? \*

---

4. 4) Quel sont les intitulés exacts de votre division + équipe de hockey? \*

Par exemple: Régional 4 féminin - Dames 8

---

5. 5) A quelle fréquence voyez-vous votre équipe de hockey? \*

Y compris: matchs, entraînements et toute autre activité extra-sportive

*Une seule réponse possible.*

- Moins d'une fois par semaine
- 1 fois par semaine
- 2 fois par semaine
- 3 fois par semaine
- 4 fois par semaine ou plus

*La consommation d'alcool chez les joueurs de hockey sur gazon belges*

6. 6) Combien de fois vous arrive-t-il de consommer de l'alcool sur une année ? \*

Source: Célant, Rochereau, & Guillaume, 2017

*Une seule réponse possible.*

- Jamais
- Moins d'une fois par mois
- 1 fois par mois
- 1 fois par semaine
- Chaque jour ou presque

7. 6.1) Si vous ne consommez jamais d'alcool, est-ce... \*

Source: IRDES, 2008

*Une seule réponse possible.*

- Vous êtes consommateur
- Vous ne souhaitez pas le communiquer
- A cause d'une consommation antérieure excessive ?
- Car votre état de santé actuel ne vous le permet pas ?
- Autre : \_\_\_\_\_

8. 7) Dans les 12 mois écoulés\*, à quelle fréquence avez-vous consommé une boisson alcoolisée\*\*? \*

\*Comparé à votre consommation habituelle annuelle (cfr question 6) \*\*Par exemple: Bière, vin, spiritueux, liqueur, alcool fait maison, et autre Source: Eurostat, 2013

*Une seule réponse possible.*

- Jamais
- Moins d'une fois par mois
- Une fois par mois
- 1 fois par semaine
- Chaque jour ou presque

9. 8) Dans une semaine type, du lundi au jeudi, combien de fois sur ces 4 jours buvez-vous habituellement de l'alcool? \*

Source: Eurostat, 2013

*Une seule réponse possible.*

- Jamais/ aucune fois sur les 4 jours
- 1 fois sur les 4 jours
- 2 fois sur les 4 jours
- 3 fois sur les 4 jours
- 4 fois sur les 4 jours

10. 9) Dans une semaine type, du vendredi au dimanche, combien de fois sur ces 3 jours buvez-vous habituellement de l'alcool? \*

Source: Eurostat, 2013

*Une seule réponse possible.*

- Jamais/ aucune fois sur les 3 jours
- 1 fois sur les 3 jours
- 2 fois sur les 3 jours
- 3 fois sur les 3 jours

11. 10) Combien de verres standards consommez-vous au cours d'une journée ordinaire où vous buvez de l'alcool (voir illustration du « verre standard » ci-dessous) ? \*

Source: IRDES, 2008

*Une seule réponse possible.*

- 0 verres
- 1 ou 2 verres
- 3 ou 4 verres
- 5 ou 6 verres
- 7 à 9 verres
- 10 verres ou plus

« Verre Standard »



12. 11) Combien de fois vous arrive-t-il de boire 6 verres standards ou plus au cours d'une même occasion ? \*

Source: IRDES, 2008

*Une seule réponse possible.*

- Jamais
- Moins d'une fois par mois
- 1 fois par mois
- 1 fois par semaine
- Chaque jour ou presque

13. 11.1) Une occasion où vous buvez 6 verres standards ou plus, a-t-elle déjà été liée au hockey? \*

*Une seule réponse possible.*

- Oui
- Non

14. 11.2) Quelle était cette occasion où vous avez bu 6 verres standards ou plus dans le cadre d'une activité liée au hockey? \*

*Une seule réponse possible.*

- Je n'ai jamais eu ce genre d'occasion dans le cadre du hockey
- Après un match
- Après un entraînement
- Lors d'une occasion fêtée dans mon club de hockey
- Lors d'une activité passée avec mon équipe de hockey en dehors de l'établissement du club de hockey
- Autre : \_\_\_\_\_

15. 11.3) Si vous avez déjà bu 6 verres standards ou plus dans une activité liée au hockey, dans les 12 mois écoulés, à quelle fréquence cela s'est-il produit? \*

*Une seule réponse possible.*

- Je n'ai jamais bu 6 verres standard ou plus dans une activité liée au hockey
- Moins d'une fois par mois
- 1 fois par mois
- 1 fois par semaine
- Chaque jour ou presque

16. 12) Dans les 12 mois écoulés, avez-vous déjà bu une quantité d'alcool jusqu'au stade de l'ivresse? \*

Source: HBSC, 2018

*Une seule réponse possible.*

- Oui
- Non

17. 12.1) Si vous avez déjà bu une quantité d'alcool jusqu'au stade de l'ivresse dans les 12 mois écoulés, était-ce dans le cadre d'une activité liée au hockey? \*

*Une seule réponse possible.*

- Je n'ai jamais bu de quantité d'alcool qui me rend vraiment ivre
- Oui
- Non

18. 13) Dans les 12 mois écoulés, combien de fois avez-vous constaté que vous n'étiez plus capable de vous arrêter de boire une fois que vous aviez commencé? \*

Source: Bobrie, Housset, Chatellier, & Postel-Vinay, 2019

*Une seule réponse possible.*

- Jamais
- Moins d'une fois par mois
- 1 fois par mois
- 1 fois par semaine
- Chaque jour ou presque

19. 13.1) Dans les 12 mois écoulés, si vous avez déjà constaté que vous n'étiez plus capable de vous arrêter de boire une fois que vous aviez commencé, était-ce dans le cadre d'une activité liée au hockey? \*

*Une seule réponse possible.*

- Je n'ai jamais constaté que je n'étais plus capable de m'arrêter de boire une fois que j'avais commencé à boire.
- Oui
- Non

20. 14) Dans les 12 mois écoulés, à combien de reprises avez-vous été intoxiqué(e)\* par la consommation de boissons alcoolisées? \*

\* Par exemple: être étourdi en marchant, être incapable de parler correctement, vomir ou ne plus se souvenir de ce qu'il s'est passé la veille Source: ESPAD, 2015

*Une seule réponse possible.*

- Jamais
- Moins d'une fois par mois
- 1 fois par mois
- 1 fois par semaine
- Chaque jour ou presque

21. 14.1) Dans les 12 mois écoulés, si vous avez déjà été intoxiqué(e) par la consommation de boissons alcoolisées, était-ce dans le cadre d'une activité liée au hockey? \*

*Une seule réponse possible.*

- Je n'ai jamais été intoxiqué(e) par la consommation de boissons alcoolisées
- Oui
- Non

22. 15) Dans les 12 mois écoulés, combien de fois votre consommation d'alcool vous a-t-elle empêchée de faire ce qui était normalement attendu de vous? \*

Source: Bobrie, Housset, Chatellier, & Postel-Vinay, 2019

*Une seule réponse possible.*

- Jamais
- Moins d'une fois par mois
- 1 fois par mois
- 1 fois par semaine
- Chaque jour ou presque

23. 15.1) Dans les 12 mois écoulés, si votre consommation d'alcool vous a déjà empêchée de faire ce qui était normalement attendu de vous, était-ce dans le cadre d'une activité liée au hockey? \*

*Une seule réponse possible.*

- Ma consommation d'alcool ne m'a jamais empêché de faire ce qui était attendu de moi
- Oui
- Non

24. 16) Dans les 12 mois écoulés, combien de fois avez-vous été incapable de vous rappeler ce qu'il s'était passé la soirée précédente parce que vous aviez bu ? \*

Source: Bobrie, Housset, Chatellier, & Postel-Vinay, 2019

*Une seule réponse possible.*

- Jamais
- Moins d'une fois par mois
- 1 fois par mois
- 1 fois par semaine
- Chaque jour ou presque

25. 16.1) Dans les 12 mois écoulés, si vous avez déjà été incapable de vous rappeler ce qu'il s'était passé à la soirée précédente parce que vous aviez bu, était-ce dans le cadre d'une activité liée au hockey? \*

*Une seule réponse possible.*

- Je n'ai jamais été incapable de me rappeler ce qu'il s'était passé à la soirée précédente parce que j'avais bu
- Oui
- Non

*La consommation d'alcool chez les joueurs de hockey sur gazon belges*

26. 17) Dans les 12 mois écoulés, lorsque vous étiez sous l'influence d'alcool, avez vous connu l'un des événements suivants ? \*

Source: ESPAD, 2015

*Une seule réponse possible par ligne.*

	Jamais	Moins d'une fois par mois	1 fois par mois	1 fois par semaine	Chaque jour ou presque
S'être battu physiquement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
S'être blessé ou avoir eu un accident	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Avoir perdu/détruit ses effets personnels	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
S'être disputé	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
S'être vu en difficulté avec la police	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Avoir eu besoin de se rendre à l'hôpital	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Avoir eu des rapports sexuels non protégés	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Avoir eu un accident de voiture/cyclomoteur	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

*La consommation d'alcool chez les joueurs de hockey sur gazon belges*

27. 17.1) Dans les 12 mois écoulés, lorsque vous étiez sous l'influence d'alcool, avez-vous connu l'un des événements suivants dans le cadre d'une activité liée au hockey? \*

*Une seule réponse possible par ligne.*

	Oui	Non
S'être battu physiquement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
S'être blessé ou avoir eu un accident	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Avoir perdu/détruit ses effets personnels	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
S'être disputé	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
S'être vu en difficulté avec la police	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Avoir eu besoin de se rendre à l'hôpital	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Avoir eu des rapports sexuels non protégés	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Avoir eu un accident de voiture/cyclomoteur	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

28. 18) Si vous souhaitez participer à la deuxième étape du travail, qui consiste à s'entretenir en sous-groupes, merci de laisser votre adresse e-mail sous cette question.

Exemple de réponse: "Oui je souhaite, participer à la deuxième partie. [nometorenom@gmail.com](mailto:nometorenom@gmail.com)"

---

---

---

---

---

---

### Sources

Bobrie G., Housset B., & Chatellier G. (2019). Automesure—Essais cliniques. Consulté 26 novembre 2019, à l'adresse [automesure.com](http://www.automesure.com)—Mesurez votre santé! website: <http://www.automesure.com/Pages/essaiclini.htm>

Célant, N., Rochereau, T., & Guillaume, S. (2017). L'Enquête santé européenne-Enquête santé et protection sociale (EHIS-ESPS) 2014. Les rapports de l'Irdes, (566), 286.

ESPAD. (2015). The European School Survey Project on Alcohol and Other Drugs. Consulté à l'adresse <http://www.espad.org/reports-documents>

Eurostat. (2013). European Health Interview Survey (EHIS wave 2) Methodological manual (2013e éd.). Consulté à l'adresse <http://europa.eu>

Health Behaviour in School-aged Children. (2018, août 2). Consulté à l'adresse [https://www.uib.no/sites/w3.uib.no/files/attachments/hbsc-2013\\_14\\_ed.1.0.pdf](https://www.uib.no/sites/w3.uib.no/files/attachments/hbsc-2013_14_ed.1.0.pdf)

IRDES. (2008). Questionnaire santé et soins médicaux Enquête sur la Santé et la Protection Sociale 2008. Consulté à l'adresse <https://eur03.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fwww.irdes.fr%2FPublications%2FE0es%2FE0es97.pdf&data=02%7C01%7C%7C4e3ff4d816b04e3f74b208d76e0a366c%7C7ab090d4fa2e4decfb7c4127b4d582ec%7C0%7C0%7C637098862451082639&sdata=se0IRhpl0AMM656ICLbBszrAug4tcP1u%2FqpBmGi0kc%3D&reserved=0>

VIII.3.2. *Avis Favorable de la Commission d'Éthique Hospitalo-Facultaire de l'UCL*



Université Catholique de Louvain  
Faculté de médecine



**Comité d'Éthique Hospitalo-Facultaire**

Bruxelles, ce 17 février 2020

*A l'investigateur responsable:*

**Prof. Sandy TUBEUF**

**FSP**

**Clos Chapelle-aux-champs 30/B1.30.01**

**1200 Bruxelles**

**C.c. : [diane.deguchteneere@student.uclouvain.be](mailto:diane.deguchteneere@student.uclouvain.be)**

**AVIS FAVORABLE**

**Concerné : 2020/04FEV/068 -**

**Intitulé :** La consommation d'alcool chez les jeunes, âgés entre 18 et 30 ans, dans les clubs de hockey sur gazon belges : quelle est la consommation des jeunes joueurs, quelles sont leurs connaissances face aux normes en Santé Publique concernant l'alcool et quels sont leurs ressentis face à ces dernières ?

Cher Collègue,

Le Comité d'Éthique Hospitalo-Facultaire Saint-Luc - UCL a pris connaissance de votre projet de mémoire. Nous avons examiné l'ensemble des documents.

Nous donnons un avis favorable.



Le Comité d'Éthique Hospitalo-Facultaire Saint-Luc - UCL vous recommande de prendre les mesures nécessaires pour le respect de la confidentialité des données médicales par leur anonymisation et de prévoir la destruction des enregistrements des focus groupes à la fin de l'étude.

Cette étude ne tombe pas sous le champ d'application de la loi du 7 mai 2004 relative aux expérimentations sur la personne humaine et ne nécessite pas d'assurance particulière.

Nous vous prions d'agréer, cher Collègue, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pharm. P. de PIERPONT  
Membre

Prof. J.-M. MALOTEAUX  
Président

	<b>Composition du Comité d'éthique hospitalo-facultaire nominatif</b>	
		<b>Commission d'éthique hospitalo-facultaire</b> Date d'application : 15/01/2020
CEHF-FORM-006-7.0		

**Comité d'éthique hospitalo-facultaire (CEHF)**

COMPOSITION (cfr CEHF-DSQ-005_Description fonctionnement CEHF)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Président</li> <li>▪ Vice-présidents</li>   <li>▪ Secrétaire</li> <li>▪ Docteurs en Médecine attachés aux Cliniques Universitaires Saint-Luc ou à la Faculté de Médecine de l'UCL</li>   <li>▪ Médecins Omnipraticiens ou Extérieurs aux Cliniques Universitaires Saint-Luc</li> <li>▪ Ethicien</li> <li>▪ Juriste</li> <li>▪ Infirmières (Cliniques universitaires Saint-Luc) et Assistante Sociale</li>   <li>▪ Psychologue</li> <li>▪ Pharmaciens Hospitalier des Cliniques Universitaires Saint-Luc</li>   <li>▪ Méthodologiste</li> <li>▪ Collaborateurs Scientifiques, PhD</li>   <li>▪ Représentants Volontaires Sains</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Jean-Marie MALOTEAUX, Docteur en médecine</li> <li>▪ Véronique DUVEILLER, Pharmacien</li> <li>▪ Emmanuelle VAN HELLEPUTTE, Juriste</li> <li>▪ Yves HUMBLET, Docteur en médecine</li>   <li>▪ Marie-Chantal LIESSE - Infirmière</li>   <li>▪ Martine BERLIERE</li> <li>▪ Yves HORMANS</li> <li>▪ Laurent HOUTEKIE</li> <li>▪ Luc ROEGIERS</li> <li>▪ Jean-Bernard OTTE<sup>1</sup></li> <li>▪ Bénédicte BRICHARD<sup>1</sup></li> <li>▪ Isabelle SCHEERS<sup>1</sup></li> <li>▪ Dominique LATINNE<sup>1</sup></li> <li>▪ Christiane VERMYLEN<sup>1</sup></li>   <li>▪ Dominique LAMY</li> <li>▪ Patrick EVRARD (Cliniques Mont-Godinne)<sup>1</sup></li>   <li>▪ Eric GAZIAUX</li>   <li>▪ Geneviève SCHAMPS</li>   <li>▪ Cécile COUPEZ</li> <li>▪ Claire DETIENNE<sup>1</sup></li> <li>▪ Carine VANDEUREN - Assistante sociale, représentante des patients*</li>   <li>▪ Guibert TERLINDEN<sup>1</sup></li>   <li>▪ Pascale de PIERPONT<sup>1</sup></li> <li>▪ Séverine HALLEUX<sup>1</sup></li>   <li>▪ Niko SPEYBROECK</li>   <li>▪ Isabelle de HEMPTINNE<sup>1</sup></li> <li>▪ Anne GABRIEL<sup>1</sup></li>   <li>▪ Olivier BLEUS et/ou Stéphanie CHAPUT<sup>1</sup></li> </ul>

<sup>1</sup> : invité

\* Membre remplaçant comme représentante des patients : Aurélie Carlier

VIII.3.3. Tableaux descriptifs

Tableau 6: Caractéristiques des participants

<i>Sexe [N (%)]</i>	
Femme	137 (46,3)
Homme	159 (53,7)
<i>Age [N (%)]</i>	
Moins de 20 ans	36 (12,2)
<b>20 – 25 ans</b>	<b>130 (43,9)</b>
26 – 30 ans	43 (14,5)
Plus de 30 ans	87 (29,4)
<i>Provenance [N (%)]</i>	
<b>Total de répondants à Bruxelles</b>	<b>244 (82,4)</b>
Total de répondants en Wallonie	44 (14,9)
Total de répondants en Flandre	6 (2,0)
<i>Fréquence de fréquentation de l'équipe [N (%)]</i>	
Moins d'une fois par semaine	9 (3,0)
1 fois par semaine	33 (11,1)
<b>2 fois par semaine</b>	<b>133 (44,9)</b>
3 fois par semaine	63 (21,3)
4 fois par semaine ou plus	58 (19,6)
<b>Total des répondants</b>	<b>296 (100)</b>

Tableau 7: Habitudes temporelles des joueurs

<i>Habitude de consommation annuel</i>		
	<i>2019 et avant [N (%)]</i>	<i>2019 [N (%)]</i>
Pas de Consommation	10 (3,4)	8 (2,7)
Consommation moins d'une fois par mois	8 (2,7)	9 (3,0)
Consommation 1 fois par mois	17 (5,7)	21 (7,1)
Consommation 1 fois par semaine	170 (57,4)	167 (56,4)
Consommation quasi-quotidienne	91 (30,7)	91 (30,7)
<i>Habitude de consommation sur la première période de semaine [N (%)]</i>		
Jamais		87 (29,4)
<b>1 jour sur 4</b>		<b>131 (44,3)</b>
2 jours sur 4		50 (16,9)
3 jours sur 4		21 (7,1)
4 jours sur 4		7 (2,4)
<i>Habitude de consommation sur la deuxième période de semaine [N (%)]</i>		
Jamais		16 (5,4)
1 jour sur 3		93 (31,4)
<b>2 jours sur 3</b>		<b>131 (44,3)</b>
3 jours sur 3		56 (18,9)

Tableau 8 : Habitudes quantifiées et fréquence

<b>Quantité consommée lors d'une même occasion [N%]</b>			
0 verres		20 (6,8)	
<b>1 ou 2 verres</b>		<b>104 (35,1)</b>	
<b>3 ou 4 verres</b>		<b>104 (35,1)</b>	
5 ou 6 verres		38 (12,8)	
7 à 9 verres		22 (7,4)	
10 verres ou plus		8 (2,7)	
<b>Fréquence d'hyperlcoolisation [N%]</b>			
Jamais		35 (11,8)	
<b>Moins d'une fois par mois</b>		<b>59 (19,9)</b>	
<b>1 fois par mois</b>		<b>81 (27,4)</b>	
1 fois par semaine		116 (39,2)	
Chaque jour ou presque		5 (1,7)	
<b>Occasion liée au hockey [N%]</b>			
Non	58 (19,6)	<b>Après un match</b>	<b>155 (52,4)</b>
Oui	238 (80,4)	Après un entraînement	8 (2,7)
		Occasion fêtée dans le club	41 (13,9)
		Activité en équipe en dehors du club	27 (9,1)
		Activité en équipe dans le club	7 (2,36)
		Total	238 (80,4)
<b>Fréquence d'hyperlcoolisation dans le hockey [N%]</b>			
Pas de Consommation		55 (18,6)	
Consommation moins d'une fois par mois		86 (29,1)	
Consommation 1 fois par mois		88 (29,7)	
Consommation 1 fois par semaine		66 (22,3)	
Consommation quasi-quotidienne		1 (0,3)	

Tableau 9 : Evènements dus à une consommation d'alcool élevée

<b>Fréquences des évènements sous l'influence de l'alcool [N%]</b>								
Evènements :	Jamais	< 1 /mois	1 /mois	1 /semaine	Quotidiennement	<b>Occasion liée au hockey [N%]</b>		
						N'a jamais connu ce comportement	Non	Oui
(1) S'être battu physiquement	278 (93,9)	14 (4,7)	3 (1,0)	1 (0,3)	0 (0,0)		274 (92,6)	22 (7,4)
(2) S'être blessé ou avoir eu un accident	234 (79,1)	60 (20,3)	2 (0,7)	0 (0,0)	0 (0,0)		262 (88,5)	34 (11,5)
(3) Avoir perdu/détruit ses effets personnels	203 (68,6)	83 (28,0)	9 (3,0)	1 (0,3)	0 (0,0)		239 (80,7)	57 (19,3)
(4) S'être disputé	202 (68,2)	79 (26,7)	13 (4,4)	2 (0,7)	0 (0,0)		246 (83,1)	50 (16,9)
(5) S'être vu en difficulté avec la police	269 (90,9)	26 (8,8)	0 (0,0)	1 (0,3)	0 (0,0)		268 (90,5)	28 (9,5)
(6) Avoir eu besoin de se rendre à l'hôpital	280 (94,6)	16 (5,4)	0 (0,0)	0 (0,0)	0 (0,0)		273 (92,2)	23 (7,8)
(7) Avoir eu des rapports sexuels non protégés	244 (82,4)	32 (10,8)	15 (5,1)	3 (1,0)	2 (0,7)		254 (85,8)	42 (14,2)
(8) Avoir eu un accident de voiture/cyclomoteur	279 (94,3)	17 (5,7)	0 (0,0)	0 (0,0)	0 (0,0)		267 (90,2)	29 (9,8)

VIII.3.4. Tableaux Croisés

Tableau 10 : Tableau croisé des effectifs observés [comportements X Sexe] ; [comportements X Age]

Questions		Sexe			Âge		
		Homme (1)	Femme (2)	Total	Moins de 20 ans & Plus de 30 ans (1)	20 à 30 ans (2)	Total
Boire une quantité d'alcool jusqu'au stade de l'ivresse	Oui (1)	94	68	162	45	117	162
	Non (2)	44	35	79	40	39	79
	Total	138	103	241	85	156	241
Ne plus être capable de s'arrêter de boire une fois avoir commencé	Oui (1)	31	20	51	17	34	51
	Non (2)	39	29	68	28	40	68
	Total	70	49	119	45	74	119
Être intoxiqué(e) par la consommation de boissons alcoolisées	Oui (1)	62	49	111	31	80	111
	Non (2)	57	39	96	36	60	96
	Total	119	88	207	67	140	207
La consommation d'alcool a empêché de faire ce qui était normalement attendu de l'individu	Oui (1)	25	22	47	11	36	47
	Non (2)	49	47	96	35	61	96
	Total	74	69	143	46	97	143
Être incapable de se rappeler ce qu'il s'était passé la soirée précédente à cause de la consommation d'alcool	Oui (1)	34	25	59	15	44	59
	Non (2)	65	37	102	29	73	102
	Total	99	62	161	44	117	161

*La consommation d'alcool chez les joueurs de hockey sur gazon belges*

*Tableau 11 : Mesure de proportions [Comportements X Sexe] ; [Comportements X Age]*

<b>Comportements X Sexe</b>				
	Chi <sup>2</sup> de Pearson (X <sup>2</sup> )	Significativité du X <sup>2</sup> (p-valeur)	N observations valides (%)	N observations manquantes (%)
Boire une quantité d'alcool jusqu'au stade de l'ivresse	0,12	0,73	241 (81,40)	55 (18,60)
Ne plus être capable de s'arrêter de boire une fois avoir commencé	0,14	0,71	119 (40,20)	177 (59,80)
Être intoxiqué(e) par la consommation de boissons alcoolisées	0,61	0,61	207 (69,9)	89 (30,1)
La consommation d'alcool a empêché de faire ce qui était normalement attendu de l'individu	0,06	0,81	143 (48,3)	153 (51,7)
Être incapable de se rappeler ce qu'il s'était passé la soirée précédente à cause de la consommation d'alcool	0,59	0,44	161 (54,4)	135 (45,6)
<b>Comportements X Age</b>				
<b>Boire une quantité d'alcool jusqu'au stade de l'ivresse</b>	<b>12,15</b>	<b>0,00</b>	241 (81,4)	55 (18,6)
Ne plus être capable de s'arrêter de boire une fois avoir commencé	0,76	0,38	119 (40,2)	177 (59,8)
Être intoxiqué(e) par la consommation de boissons alcoolisées	2,15	0,14	207 (69,9)	89 (30,1)
La consommation d'alcool a empêché de faire ce qui était normalement attendu de l'individu	2,46	0,12	143 (48,3)	153 (51,7)
Être incapable de se rappeler ce qu'il s'était passé la soirée précédente à cause de la consommation d'alcool	0,17	0,68	161 (54,4)	135 (45,6)

*La consommation d'alcool chez les joueurs de hockey sur gazon belges*

*Tableau 12 : Tableau croisé des effectifs observés [Fréquence fréquentation de l'équipe X Fréquence de consommation d'alcool du lundi au jeudi] ; [Fréquence fréquentation de l'équipe X Fréquence de consommation d'alcool du vendredi au dimanche] ; [Fréquence fréquentation de l'équipe X Nombre d'unités standards consommées au cours d'une journée]*

	<i>Fréquence de consommation d'alcool du lundi au jeudi</i>			<i>Fréquence de consommation d'alcool du vendredi au dimanche</i>			<i>Nombre d'unités standards consommées au cours d'une journée</i>			
		Jamais / aucune fois sur les 4 jours, 1 fois sur les 4 jours et 2 fois sur les 4 jours	3 fois sur les 4 jours et 4 fois sur les 4 jours	Total	Jamais / aucune fois sur les 3 jours et 1 fois sur les 3 jours	2 fois sur les 3 jours et 3 fois sur les 3 jours	Total	0 verres, 1 ou 2 verres et 3 ou verres	5 ou 6 verres, 7 à 9 verres et 10 verres ou plus	Total
<b><i>Fréquence de fréquentation de l'équipe</i></b>	Moins d'une fois par semaine, 1 fois par semaine et 2 fois par semaine	156	19	175	60	115	175	145	30	175
	3 fois par semaine et 4 fois par semaine ou plus	112	9	121	49	72	121	83	38	121
	Total	268	28	296	109	187	296	223	68	296

*La consommation d'alcool chez les joueurs de hockey sur gazon belges*

*Tableau 13 : Mesure de proportions [Fréquence fréquentation de l'équipe X Fréquence de consommation d'alcool du lundi au jeudi] ; [Fréquence fréquentation de l'équipe X Fréquence de consommation d'alcool du vendredi au dimanche] ; [Fréquence fréquentation de l'équipe X Nombre d'unités standards consommées au cours d'une journée]*

<b>Fréquence de fréquentation équipe de hockey X</b>				
	Chi <sup>2</sup> de Pearson (X <sup>2</sup> )	Significativité du X <sup>2</sup> (p-valeur)	N observations valides (%)	N observations manquantes (%)
Fréquence de consommation d'alcool du lundi au jeudi	0,98	0,32	296 (100)	0 (0,00)
Fréquence de consommation d'alcool du vendredi au dimanche <sup>16</sup>	1,19	0,28	296 (100)	0 (0,00)
<b>Nombre d'unités standards consommées au cours d'une journée</b>	<b>8,22</b>	<b>0,004</b>	296 (100)	0 (0,00)

<sup>16</sup> Pour la fréquence de consommation « d'une semaine type du vendredi au dimanche », étant donné qu'il s'agit de 3 jours, la fréquence de fréquentation de l'équipe a été réduite à 4 options pour pouvoir établir un tableau PxP et en extraire le McNémar.

## **VIII.4. Entretiens**

### **VIII.4.1. Guide d'entretien**

#### *Présentation*

Bonjour je m'appelle Diane De Guchteneëre, je suis étudiante en Master 2 à la faculté de Santé Publique à l'UCL. Cette année académique je présente mon mémoire de fin d'étude qui a comme thème « *Alcool dans les clubs de hockey belges : Quelle est la consommation chez les joueurs de hockey belges ? Comment se présente-t-elle face aux normes de Santé Publique ? Comment amorcer des activités de prévention à cet égard ?* ».

Dans le cadre de ce travail, vous avez eu l'occasion de répondre à un questionnaire concernant vos habitudes en tant que joueur de hockey. Initialement, des entretiens en petit groupes (de 6 à 12 personnes) étaient prévus. En concordance avec les mesures prises par le gouvernement le 17 mars 2020 en vue de lutter contre la crise sanitaire, ces derniers sont remplacés par des entretiens en visioconférence. Le but aujourd'hui est de vous confronter aux résultats généraux obtenus par le questionnaire, ainsi que de faire émerger quelques pistes d'amélioration pour d'éventuelles activités préventives. Cet entretien prendra 30 à 45 minutes.

Au cours de l'entretien je prendrai quelques notes et, si vous êtes d'accord, j'enregistrerai notre conversation pour des raisons de précision de la retranscription de l'entretien. Vous pouvez à tout moment décider d'interrompre l'enregistrement ou de mettre fin à l'entretien aussi. Les informations récoltées sont confidentielles et l'enregistrement sera détruit après mes analyses.

Les analyses finales vous seront transmises, si vous le souhaitez.

- **Avez-vous des questions avant de débiter l'entretien ?**
- **Pouvez-vous vous présenter brièvement : votre âge, votre club de hockey et votre division ?**
- **Quelle est la fréquence hebdomadaire à laquelle vous côtoyez votre équipe/ êtes concerné par le hockey ?**

Avant de démarrer les questions, je vous introduis brièvement la forme que prendra cet entretien. Il y aura 3 grandes transitions dans les thèmes :

- Recommandation en Santé Publique + loi belge
- Résultats des questionnaires en ligne + lien de l'interview

- Projets menés par la LFH.

### *Recommandations en Santé Publique*

En Belgique, il y a la loi, qui est contraignante et des recommandations, qui sont moins contraignantes.

La loi est contraignante face aux thèmes suivants :

- « *Interdiction complète de la publicité et du sponsoring liés à l'alcool* »
- « *Adaptation de l'étiquetage des boissons alcoolisées par l'ajout d'informations spécifiques* »
- « *Mise en œuvre d'une politique de prix diversifiée* »
- « *Sanctions en cas de conduite en état d'ivresse* »

Les recommandations conseillent des mesures, mais ne connaissent pas de conséquences punitives en cas d'infraction.

- **Des recommandations vous viennent directement à l'esprit ?**

Des recommandations fédérales sur la consommation d'alcool de la population ont été introduites en mai 2018 par le Conseil Supérieur de la Santé sur demande du gouvernement. Voici une liste non exhaustive des principales recommandations adressées à la population belge et qui pourraient être intéressantes dans le cadre du hockey. Vous pouvez me couper si vous ne comprenez pas une des recommandations citées.

- *Limiter sa consommation d'alcool, car toute consommation d'alcool a un impact sur la santé*
- *Ne pas consommer d'alcool avant 18 ans*

(Rappeler les unités standards d'alcool)

- *En cas de consommation, ne pas boire plus de 10 unités standards d'alcool par semaine, à répartir sur plusieurs jours et ne pas boire plus de 2 unités par jour.*
- *Prévoir plusieurs jours dans la semaine sans alcool*

Ne pas boire d'alcool dans les circonstances suivantes :

- *En cas de conduite d'un véhicule ;*
- *Avant, pendant et immédiatement après des efforts physiques et sportifs ;*

- *En cas de responsabilité de la sécurité d'autrui ;*
- *Pendant les activités nécessitant de la vigilance et des compétences ;*
- **Que pensez-vous de ces recommandations générales ?**
  - Les connaissiez-vous ? Si oui, par quel biais ? Si non, comment les transmettre mieux ?
  - Sont-elles réalistes ? Si non, qu'est-ce qui vous fait dire ça ?
  - Sont-elles respectées par les joueurs et personnes côtoyant le club ? Si non, comment, à votre avis, cela se fait-il ?

*Principaux résultats extraits des questionnaires en ligne et ressentis*

- **Selon vous, quel groupe de joueurs ressortirait comme le groupe ayant la consommation la plus à risque dans le cadre du hockey ?**
  - C'est-à-dire, quel sexe, quelle classe d'âge, et voyant son équipe de hockey à quelle fréquence ?
- **Qu'est-ce qui vous fait penser cela ?**
- **Dans quelle mesure, vous sentez-vous concerné par ce groupe de joueurs à risque ?**
  - Est-ce par les caractéristiques du groupe à risque ?
  - Est-ce par l'adoption de certains comportements que vous avez connus ou reconnus ?

Les données extraites du questionnaire ont montré que selon 5 comportements décrits comme témoignant d'une consommation à risque :

- Boire jusqu'au stade de l'ivresse (12)
- Ne plus être capable de s'arrêter de boire lorsque l'on a commencé (13)
- Être intoxiqué(e) par la consommation d'alcool (14)
- La consommation d'alcool empêche de faire ce que l'on attend de l'individu (15)
- Ne pas être capable de se souvenir de la soirée précédente (16)

Dans le cadre du hockey, (la 6<sup>ième</sup> question étant non analysable, car elle comporte une erreur d'analyse) 3 (13.1, 15.1 et 16.1) des 5 comportements sont plus fréquents chez les femmes et 2 (12.1 et 14.1) des 5 comportements sont plus fréquents chez les hommes. De plus, les 5

comportements sont plus fréquents chez les 20 à 30 ans, en les comparant avec les groupes d'âges « moins de 20 ans » et « plus de 30 ans » réunis.

La fréquence de consommation sur la semaine est la plus grande pour les joueurs côtoyant leur équipe 3 ou 4 fois par semaine. Ce résultat est valable pour une consommation pendant les jours de la semaine suivants « du lundi au jeudi » et « du vendredi au dimanche ».

La consommation à risque se caractérise à partir de 6 verres standards ou plus lors d'une même occasion. Les personnes buvant le plus souvent cette quantité d'alcool au cours d'une même occasion sont les joueurs qui côtoient leur équipe de hockey 4 fois par semaine ou plus.

- **Comment vous sentez-vous par rapport à ce résultat ?**
  - Il vous étonne ? Si oui, pour quelle(s) raison(s) ? Si non, maintenez-vous votre position quant aux caractéristiques des joueurs présentant une consommation à risque ?
- **Comment pourrions-nous atteindre et communiquer de manière aisée avec cette catégorie de personnes ?**

*Projets menés par la LFH et ressentis*

Comme mentionné avant, la première partie de mon travail consiste à collaborer avec la League Francophone de Hockey (LFH).

Pour vous expliquer le contexte, la LFH a soutenu 3 clubs de hockey dans la mise en place de 3 projets visant à sensibiliser les joueurs du club durant la saison 2018 – 2019. Les activités étaient variées (proposer une journée d'activités avec les « *Responsible Young drivers* », servir des bières sans alcool, publier des vidéos sensibilisantes, mettre en place un partenariat avec « *Sam-Drive* », mise en place d'une tournée minérale du club pendant 1 mois, revoir le ROI, etc.) Les activités ont été menées et toutes n'ont pas connu un fulgurant succès.

Pendant la saison 2019 – 2020, la LFH a voulu revenir sur les difficultés que les projets ont connu en adoptant un regard réflexif sur les actions menées. Pour ce faire, ils ont mis en place des conférences avec des candidats plus ou moins impliqués dans des clubs de hockey belges différents et ayant du pouvoir et/ou de la légitimité dans le sujet. Ainsi, pendant un an il s'agissait de déconstruire le problème, pour adopter des actions pour réduire la consommation d'alcool chez les joueurs de hockey et plus particulièrement chez les U19. Ces actions devraient être fructueuses sur le long terme.

- **Que pensez-vous de cette réflexion venant de la LFH ?**
  - Croyez-vous que cette réflexion soit pertinente ? Si oui, pour quelle(s) raison(s) ? Si non, pour quelle(s) raison(s) ?
  - Pensez-vous qu'il est important que la fédération prenne position vis-à-vis cette problématique ? Si oui, pour quelle(s) raison(s) ? Si non, pour quelle(s) raison(s) ?
  - Voyez-vous des leviers et/ou des freins que la LFH pourrait rencontrer pendant la mise en place de tels projets et telles réflexions ?

*Pistes d'amélioration*

Lorsque nous repensons aux recommandations en Santé Publique concernant la consommation d'alcool, aux groupes ressortissants comme « joueurs ayant une consommation d'alcool à risque », aux activités de prévention plus ou moins fructueuses et à la réflexion par rapport à ces dernières,

- **Jugez-vous important de mettre des activités en place pour garantir une consommation responsable en tant que joueur de hockey ?**
  - Si oui, pour quelle(s) raison(s) ? Si non, pour quelle(s) raison(s) ?
- **Que proposeriez-vous, en tant que joueur de hockey, comme mesure de prévention qui puisse tenir sur le long terme ?**
  - Par quel biais d'information pourrions-nous passer ?
  - Quel serait le message à faire passer au joueur ?
  - Que proposez-vous pour atteindre le public cible ? Comment faire pour qu'il se sente concerné ?
- **Si c'est le cas, que proposeriez-vous à ce mémoire de fin d'études d'exploiter davantage ?**
  - Est-il trop ciblé sur les recommandations, sur les chiffres ou sur le travail de la LFH ?
  - Y a-t-il des aspects importants sur le sujet que le travail n'aborde pas ?
- **Souhaitez-vous ajouter quelque chose ?**

## *Conclusion*

L'entretien touche à sa fin, si vous n'avez pas d'autres questions ou d'autres remarques, nous avons terminé.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté de participer à cette partie du travail. Si, par après, vous pensez à autre chose à ajouter à l'entretien réalisé ce jour, je reste joignable par mail ( [dianedeguchteneere@student.uclouvain.be](mailto:dianedeguchteneere@student.uclouvain.be) ) ou par téléphone +32 475 71 29 69.

De plus, si vous le souhaitez, je peux vous faire part des résultats obtenus grâce aux entretiens et/ou de mon travail finalisé.

Merci et à bientôt.

## ***VIII.4.2. Retranscriptions entretiens***

### ***VIII.4.2.1. Interview 1 (23/04/2020)***

#### *Présentation*

Bonjour je m'appelle Diane De Guchteneëre, je suis étudiante en Master 2 à la faculté de Santé Publique à l'UCL. Cette année académique je présente mon mémoire de fin d'étude qui a comme thème « *Alcool dans les clubs de hockey belges : Quelle est la consommation chez les joueurs de hockey belges ? Comment se présente-t-elle face aux normes de Santé Publique ? Comment amorcer des activités de prévention à cet égard ?* ».

Dans le cadre de ce travail, vous avez eu l'occasion de répondre à un questionnaire concernant vos habitudes en tant que joueur de hockey. Initialement, des entretiens en petit groupes (de 6 à 12 personnes) étaient prévus. En concordance avec les mesures prises par le gouvernement le 17 mars 2020 en vue de lutter contre la crise sanitaire, ces derniers sont remplacés par des entretiens en visioconférence. Le but aujourd'hui est de vous confronter aux résultats généraux obtenus par le questionnaire, ainsi que de faire émerger quelques pistes d'amélioration pour d'éventuelles activités préventives. Cet entretien prendra 30 à 45 minutes.

Au cours de l'entretien je prendrai quelques notes et, si vous êtes d'accord, j'enregistrerai notre conversation pour des raisons de précision de la retranscription de l'entretien. Vous pouvez à tout moment décider d'interrompre l'enregistrement ou de mettre fin à l'entretien aussi. Les informations récoltées sont confidentielles et l'enregistrement sera détruit après mes analyses.

Les analyses finales vous seront transmises, si vous le souhaitez.

- **Avez-vous des questions avant de débiter l'entretien ?**

Non, ça va.

- **Pouvez-vous vous présenter brièvement : votre âge, votre club de hockey et votre division ?**

Je m'appelle A., j'ai 24 ans, je joue à l'Orée à Woluwe Saint-Pierre. Je joue en « Dames 5 – Régionale 3 ».

- **Quelle est la fréquence hebdomadaire à laquelle vous côtoyez votre équipe/ êtes concerné par le hockey ?**

On a une équipe que d'amies, on s'est formé nous-même. Plus de la moitié de l'équipe joue depuis l'enfance et les autres sont arrivées avec un niveau débutant, pour un nouveau loisir.

On se voit d'office à une fréquence de 2 fois par semaine : on a un entraînement et un match par semaine. De plus, il s'avère que dans le groupe il y a un « noyau dur » de personnes, qui sont là depuis la création de l'équipe avec des personnes s'y rajoutant petit à petit. Avec ce « noyau dur » on se voit en plus du hockey, 2 à 3 fois par semaine, car on habite toutes dans le même quartier.

- **Donc si je comprends bien, vous voyez votre équipe 5 à 6 fois par semaine ?**

Non, peut-être pas autant, mais je les vois d'office 4 fois par semaine.

Avant de démarrer les questions, je vous introduis brièvement la forme que prendra cet entretien. Il y aura 3 grandes transitions dans les thèmes :

- Les recommandations en Santé Publique + la loi belge sur la consommation d'alcool pour la population belge
- Les résultats du questionnaire mis en ligne + les ressentis face à ces derniers
- Les projets menés par la LFH.

### *Recommandations en Santé Publique*

En Belgique, il y a la loi, qui est contraignante et des recommandations, qui sont moins contraignantes.

La loi est contraignante face aux thèmes suivants :

- « *Interdiction complète de la publicité et du sponsoring liés à l'alcool* »

## *La consommation d'alcool chez les joueurs de hockey sur gazon belges*

- « *Adaptation de l'étiquetage des boissons alcoolisées par l'ajout d'informations spécifiques* »
- « *Mise en œuvre d'une politique de prix diversifiée* »
- « *Sanctions en cas de conduite en état d'ivresse* »

Les recommandations conseillent des mesures, mais ne connaissent pas de conséquences punitives en cas d'infraction.

- **Des recommandations vous viennent directement à l'esprit ?**

Non aucune hormis les lois.

La première chose qui me vient à l'esprit c'est la loi concernant l'alcool au volant. C'est la première chose qui me vient à l'esprit, car c'est, selon moi, la première chose qui n'est pas respectée dans les clubs de hockey.

Sinon, je pense au mixte « sport et alcool », qui est contradictoire, mais appart cela, rien d'autre ne me vient à l'esprit.

Ok, merci, vous avez déjà parlé d'une ou deux recommandations.

En effet, des recommandations fédérales sur la consommation d'alcool de la population ont été introduites en mai 2018 par le Conseil Supérieur de la Santé sur demande du gouvernement. Voici une liste non exhaustive des principales recommandations adressées à la population belge et qui pourraient être intéressantes dans le cadre du hockey. Vous pouvez me couper si vous ne comprenez pas une des recommandations citées.

- *limiter sa consommation d'alcool, car toute consommation d'alcool a un impact sur la santé*
- *Ne pas consommer d'alcool avant 18 ans*

- **Vous souvenez-vous des unités standard ?**

Non, pas du tout.

1 unité standard d'alcool = 1 bière de 25cl, 1 verre de vin de 15cl, 1 shot d'alcool fort, etc.

- *En cas de consommation, ne pas boire plus de 10 unités standards d'alcool par semaine, à répartir sur plusieurs jours et ne pas boire plus de 2 unités par jour.*

- *Prévoir plusieurs jours dans la semaine sans alcool*

Ne pas boire d'alcool dans les circonstances suivantes :

- *En cas de conduite d'un véhicule ;*
- *Avant, pendant et immédiatement après des efforts physiques et sportifs ;*
- *En cas de responsabilité de la sécurité d'autrui ;*
- *Pendant les activités nécessitant de la vigilance et des compétences ;*

- **Que pensez-vous de ces recommandations générales ?**

- Les connaissiez-vous ? Si oui, par quel biais ? Si non, comment les transmettre mieux ?
- Sont-elles respectées par les joueurs et personnes côtoyant le club ? Si non, comment, à votre avis, cela se fait-il ?

C'est dingue, dans le monde du hockey, les gens ne sont pas du tout au courant de ces recommandations. Les gens connaissent les règles par rapport à l'alcool au volant.

Rien n'est appliqué. Dans le clubhouse, quand le serveur nous donne à boire, on ne connaît pas le pourcentage d'alcool que la boisson contient. Tout est servi dans des verres en plastique et on ne sait pas trop ce qu'on nous sert si on ne va pas chercher les verres nous-mêmes au bar. Avec les futs, c'est difficile de faire passer ces infos.

Pour ce qui est de l'âge. La règle de ne pas servir d'alcool aux moins de 18 ans, ce n'est pas du tout respecté. Les jeunes joueurs de hockey boivent à partir de l'âge de 15 ans. Maintenant, ces jeunes ne boivent pas non plus à outrance à partir de ces âges-là, parce qu'ils sont encore dans un âge où le focus est mis sur la performance et la compétition. Leur consommation est fortement encadrée par un coach ou par le club. Ces consommations ont lieu lors d'un événement un peu festif organisé par le club, mais elles sont encore bien encadrées.

Pour les équipes au-delà de 18 ans, et surtout pour les équipes qui sont constituées de bandes d'amis, dans ces cas-là, forcément, rien n'est respecté.

Je ne me souviens plus de la question.

- **Les recommandations expliquées sont-elles réalistes dans le monde du hockey ? Si non, qu'est-ce qui vous fait dire ça ?**

Non pas du tout, car la première chose qui me vient à l'esprit, c'est qu'après un match de hockey on offre un verre à l'équipe adverse. Les verres offerts peuvent être des softs, mais c'est pratiquement toujours de l'alcool, on ne pose pas forcément la question à l'adversaire. Cela incite quand-même à consommer de l'alcool.

De plus, il y a l'ambiance qui règne au sein du club et dans l'équipe. Lorsqu'on est dans un certain mouvement de troisième mi-temps et que quelqu'un prend un soft, il se prendra pratiquement toujours une remarque de la part de ses co-équipiers. Que la remarque soit sur un ton méchant ou sur un ton humoristique, il y aura bien une remarque.

Le prix de l'alcool dans le clubhouse est cher, mais, personnellement je trouve que ça ne change absolument rien, parce qu'on arrive toujours à compenser. Nous, par exemple, on va juste mettre plus d'argent dans la cagnotte pour pouvoir payer nos bières. Cela peut paraître bizarre, mais nous on se reconforte en se disant « voilà, le hockey c'est quand-même un sport assez cher et mettre de l'argent pour boire quelques bières, ça fait partie des modalités ». Quand tu fais partie du hockey, tu l'anticipes, sinon tu ne fais pas du hockey.

Chez nous, la consommation d'alcool est vite un sujet conflictuel, parce que y a des personnes qui conduisent et des personnes qui ne veulent pas boire. On a une équipe, et je pense honnêtement que c'est une des rares équipes dans le club, où lorsque quelqu'un conduit, elle ne boit pas du tout d'alcool. On respecte cela et lorsque la personne doit « affonner », c'est-à-dire finir son verre, il peut garder son « affond » pour la prochaine troisième mi-temps où ils ne conduisent pas. Mais franchement, on est une des rares équipes à faire ça.

Donc forcément, quand on boit en troisième mi-temps, les conductrices ne sont pas contentes, car c'est aussi leur argent qui y passe. C'est donc un sujet conflictuel et ça rajoute de la pression sociale, car on se dit « ces bières font partie de mon argent, donc je vais aussi prendre un verre » ou les conductrices se diront « à la prochaine troisième mi-temps je boirai plus, pour compenser les bières que je n'ai pas bues ».

En plus chez nous, le jeudi soir après l'entraînement, on va boire un verre. Normalement tu te dirais que tu es fatigué ou que tu veux rentrer prendre une douche, mais avec cette tradition tu vas te dire « c'est bon, je vais prendre un verre, ça fait partie de l'ambiance d'équipe ».

- **Si j'ai bien compris, selon toi, si les recommandations ne sont ni réalisables, ni respectées c'est en grande partie à cause d'un mouvement de groupe ?**

Oui, sûrement, mais aussi parce que ce sont des choses qui sont ancrées de base dans le sport d'équipe. Les troisièmes mi-temps font partie intégrale du sport d'équipe. On peut parler d'une tradition. Ce n'est pas seulement axé sur le hockey je pense.

Cela dit, les joueurs de hockey ne connaissent absolument pas les recommandations en Santé Publique, mais la majorité des joueurs s'en foutent royalement, parce qu'on commence à boire un verre par envie, par l'ambiance qui nous porte et on en oublie vite les recommandations. Après, ça dépend d'un groupe à l'autre, mais je crois que les notions d'ambiance et de contexte agréable sont présentes dans la majeure partie des équipes en Belgique.

*Principaux résultats extraits des questionnaires en ligne et ressentis*

- **Selon vous, quel groupe de joueurs ressortirait comme le groupe ayant la consommation la plus à risque dans le cadre du hockey ?**
  - C'est-à-dire, quel sexe, quelle classe d'âge, et voyant son équipe de hockey à quelle fréquence ?

Les hommes, quasiment certaine avec une classe d'âge d'une fourchette assez large, entre 20 et 30 ans. Je pense que ce sont des équipes qui se voient 2 fois par semaine ou peut-être un peu plus, dans le cadre des entraînements et des matchs, qui boivent le plus. Après, dans plusieurs équipes, il y a beaucoup d'amitiés de longue date, du coup ça ne m'étonnerait pas du tout.

Après quand je prends les équipes à haut niveau, par exemple la DH (division d'honneur) et l'OpenDH (le niveau juste en dessous de la division d'honneur), ils ne peuvent pas boire autant, parce qu'il y a des contrôles. S'ils sont testés positifs, le club est pénalisé, les joueurs doivent payer des amendes et ne peuvent pas jouer dans l'équipe l'année suivante. Donc les sanctions sont assez lourdes, pour essayer d'encadrer ces joueurs de haut niveau.

- **Qu'est-ce qui vous fait penser cela ?**

Parce que je le vois, tout simplement.

- **Dans quelle mesure, vous sentez-vous concerné par ce groupe de joueurs à risque ?**

Je me sens concernée, oui et non.

Non, par ce que je suis dans une équipe de hockey où l'alcool n'est pas omniprésent non plus. Quand on va boire un verre le jeudi après nos entraînements, il se peut très bien que ce soit un soft et on ne se met rarement dans des états pitoyables. C'est la mentalité de l'équipe. Mon équipe sait mettre les limites.

Maintenant, si j'avais été dans une autre équipe de hockey. Je prends l'exemple d'une de mes meilleures amies où elles boivent tout le temps. Je pense que dans ce cas j'aurais bien plus consommé. Je vois bien, le jeudi après l'entraînement je suis la seule avec ma bière.

- **Donc, si j'ai bien compris, votre manière d'agir est influencée par l'ambiance et le contexte de l'équipe ?**

Oui, tout à fait.

Les données extraites du questionnaire ont montré que selon 5 comportements décrits comme témoignant d'une consommation à risque :

- Boire jusqu'au stade de l'ivresse (12)
- Ne plus être capable de s'arrêter de boire lorsque l'on a commencé (13)
- Être intoxiqué(e) par la consommation d'alcool (14)
- La consommation d'alcool empêche de faire ce que l'on attend de l'individu (15)
- Ne pas être capable de se souvenir de la soirée précédente (16)

Dans le cadre du hockey, (la 6<sup>ième</sup> question étant non analysable, car elle comporte une erreur d'analyse) 3 (13.1, 15.1 et 16.1) des 5 comportements sont plus fréquents chez les femmes et 2 (12.1 et 14.1) des 5 comportements sont plus fréquents chez les hommes. De plus, les 5 comportements sont plus fréquents chez les 20 à 30 ans, en les comparant avec les groupes d'âges « moins de 20 ans » et « plus de 30 ans » réunis.

La fréquence de consommation sur la semaine est la plus grande pour les joueurs côtoyant leur équipe 3 ou 4 fois par semaine. Ce résultat est valable pour une consommation pendant les jours de la semaine suivants « du lundi au jeudi » et « du vendredi au dimanche ».

La consommation à risque se caractérise à partir de 6 verres standards ou plus lors d'une même occasion. Les personnes buvant le plus souvent cette quantité d'alcool au cours d'une même occasion sont les joueurs qui côtoient leur équipe de hockey 4 fois par semaine ou plus.

- **Comment vous sentez-vous par rapport à ce résultat ?**

- Il vous étonne ? Si oui, pour quelle(s) raison(s) ? Si non, maintenez-vous votre position quant aux caractéristiques des joueurs présentant une consommation à risque ?

Ces résultats ne m'étonnent pas, parce que quand on prend une troisième mi-temps lambda et qu'il fait beau, tout le monde boit. Que ce soit homme ou femme, il n'y a pas vraiment de différence. Du coup ces résultats ne me choquent pas du tout.

Après j'ai dit plus haut « hommes », parce qu'il fallait donner un genre, mais c'est juste une tendance et pas une réelle différence.

- **Comment pourrions-nous atteindre et communiquer de manière aisée avec cette catégorie de personnes ?**

C'est compliqué... Je ne sais pas trop. C'est quelque chose d'assez difficile. Je crois sincèrement que c'est soit au club, soit au barman, car généralement la buvette est indépendante du club, à prendre ses responsabilités et implémenter les règles. Par exemple : le club pourrait donner des petits challenges entre les différentes équipes concernant la consommation d'alcool. Si c'est sous la forme de challenges, c'est ludique et c'est plu sympa. De plus, le barman devrait pouvoir dire stop lorsqu'une personne ivre morte arrive au bar. Dans mon club, ça n'arrive jamais que le barman refuse de servir quelqu'un même ivre mort.

Après, communiquer à l'équipe bien précise, c'est infaisable.

- **Qu'est-ce qui vous fait dire que cette communication soit aussi compliquée ?**

Premièrement, parce que pour implémenter un changement, la personne doit en avoir envie, sinon le changement n'aura jamais lieu. De plus, la personne doit avoir conscience de l'importance du changement. Parfois les joueurs ont peut-être la conscience, mais pas l'envie, et l'envie c'est le moteur de tout, elle doit être couplée à la conscience.

C'est pour ça que je trouve si important d'attiser l'envie avec des challenges. Les clubs ne prennent pas assez leur responsabilité par rapport à ça. Les clubs pourraient faire venir une personne pour surveiller le parking et qui veillerait à ce que les personnes ivres ne rentrent pas en voiture. Il pourrait y avoir énormément de changements dans les conséquences négatives à l'alcool dans le hockey en implémentant rien que ça. Il y aura toujours des gens pour trouver une alternative et prendre le volant en ayant bu, mais c'est déjà une première étape super importante à mettre en place.

Il ne faut pas y avoir des sanctions trop sévères. Il ne faut pas réprimander quelqu'un en confisquant les clefs de voiture, c'est juste lui dire « je pense à ta vie et je t'appelle un taxi », tout simplement. On entre plus dans un niveau de responsabiliser les personnes.

Après, il faut bien évidemment trouver des alternatives envisageables. Il faudra toujours penser aux conséquences que ça pourrait avoir.

### *Projets menés par la LFH et ressentis*

Comme mentionné avant, la première partie de mon travail consiste à collaborer avec la League Francophone de Hockey (LFH).

Pour vous expliquer le contexte, la LFH a soutenu 3 clubs de hockey dans la mise en place de 3 projets visant à sensibiliser les joueurs du club durant la saison 2018 – 2019. Les activités étaient variées (proposer une journée d'activités avec les « *Responsible Young drivers* », servir des bières sans alcool, publier des vidéos sensibilisantes, mettre en place un partenariat avec « *Sam-Drive* », mise en place d'une tournée minérale du club pendant 1 mois, revoir le ROI, etc.) Les activités ont été menées et toutes n'ont pas connu un fulgurant succès.

Pendant la saison 2019 – 2020, la LFH a voulu revenir sur les difficultés que les projets ont connu en adoptant un regard réflexif sur les actions menées. Pour ce faire, ils ont mis en place des conférences avec des candidats plus ou moins impliqués dans des clubs de hockey belges différents et ayant du pouvoir et/ou de la légitimité dans le sujet. Ainsi, pendant un an il s'agissait de déconstruire le problème, pour adopter des actions pour réduire la consommation d'alcool chez les joueurs de hockey et plus particulièrement chez les U19. Ces actions devraient être fructueuses sur le long terme.

- **Que pensez-vous de cette réflexion venant de la LFH ?**

Je pense que c'est bien d'avoir une remise en question de la part de la LFH, au moins ils n'essayaient pas de forcer les projets qui n'ont pas été très fructueux, donc je trouve ça bien.

- **Pensez-vous qu'il est important que la fédération prenne position vis-à-vis cette problématique ? Si oui, pour quelle(s) raison(s) ? Si non, pour quelle(s) raison(s) ?**

Oui, clairement, c'est super important.

- **Voyez-vous des leviers et/ou des freins que la LFH pourrait rencontrer pendant la mise en place de tels projets et telles réflexions ?**

Oui, comme frein, je pense directement au fait que les gens se sentent réprimandés comme si la LFH prenait une position de « flic », tout dépend des activités proposées. C'est difficile pour eux de trouver un juste milieu : quelque chose qui responsabilise, mais qui reste quand-même assez ludique, pour que les gens ne se braquent pas et continuent à venir au club. Parce que, à force, si dans un club on met en place une disposition hyper sévère, les joueurs iront autre part pour boire. Quand quelqu'un veut faire une troisième mi-temps, il trouvera toujours une solution pour faire sa troisième mi-temps.

Je pense que c'est un sujet très sensible.

Par exemple notre équipe, si on met des mesures en place, en général on va réagir de manière assez positive, car c'est la mentalité de notre équipe. Mais dans d'autres équipes ce n'est pas toujours le cas. Il ne faut pas oublier qu'on paye presque 600 euros de cotisation, il y a des équipes qui font jouer ça comme argument. C'est vrai qu'on a, dès lors, droit à des services assez bons. Si les règles sont trop strictes, on acceptera plus de payer autant les années à venir. Cette année, par exemple, on a décidé d'aller boire un verre tous les jeudis soir après nos entraînements, le clubhouse est resté ouvert rien que pour nous. Ils le font parce que ça fait partie des services qu'ils proposent dans les 600 euros de cotisation. Il faut rester dans une certaine mesure, cela dit.

#### *Pistes d'amélioration*

Lorsque nous repensons aux recommandations en Santé Publique concernant la consommation d'alcool, aux groupes ressortissants comme « joueurs ayant une consommation d'alcool à risque », aux activités de prévention plus ou moins fructueuses et à la réflexion par rapport à ces dernières,

- **Jugez-vous important de mettre des activités en place pour garantir une consommation responsable en tant que joueur de hockey ?**
  - Si oui, pour quelle(s) raison(s) ? Si non, pour quelle(s) raison(s) ?

Oui, tout à fait, mais surtout dans le cadre de la conduite. Les joueurs boivent énormément et même à outrance.

Il y a déjà énormément de campagnes de promotion de la santé par rapport à l'alcool, mais rien ne change. Si les joueurs ont l'envie de faire une troisième mi-temps, ils trouveront toujours une solution pour la faire, on ne pourra pas les éviter.

Il faudra donc essayer de responsabiliser à « mieux consommer » en passant par ce genre d'activités.

- **Que proposeriez-vous, en tant que joueur de hockey, comme mesure de prévention qui puisse tenir sur le long terme ?**
  - Que proposez-vous pour atteindre le public cible ? Comment faire pour qu'il se sente concerné ?

Je n'ai pas une activité qui me vient à l'esprit.

Mais certaines activités sont pour moi moins pertinentes. Par exemple, faire venir les installations des voitures tonneau. C'est rigolo, ça responsabilise les gens le temps d'une après-midi, mais ça va être pris à la rigolade pour les gens de notre âge.

L'activité qu'ils devraient absolument favoriser, c'est le « Sam Drive » et, comme déjà mentionné mettre des personnes sur le parking pour gérer le flux de personnes qui rentrent chez eux en voiture et ayant bu. Je pense que c'est vraiment le problème numéro 1. Boire, à la limite, relève de la responsabilité de chacun, mais conduire en ayant bu peut mettre la vie de plusieurs personnes en danger.

Rien n'empêche l'établissement de mettre des sanctions claires aussi depuis le début. C'est important pour le respect de chacun. En cas de gros débordements, ils peuvent instaurer un système d'avertissements et d'amendes. Sans devenir militaire, je pense que c'est quand-même important de faire savoir au joueur ce qu'il risque, tout en lui laissant une grande liberté.

- **Par quel biais d'information pourrions-nous passer ?**

Communiquer les implémentations dans le mail de début d'année des membres du club. Renvoyer un mail de rappel à tous les coachs et tous les capitaines d'équipes. Attention à ce que ce mail reste gentil et convivial. Si c'est dit de manière diplomate, ce sera toujours mieux accepté de la part des joueurs. La communication est hyper importante.

- **Si c'est le cas, que proposeriez-vous à ce mémoire de fin d'études d'exploiter davantage ?**

Non, je pense que le travail est bien réparti.

- **Souhaitez-vous ajouter quelque chose ?**

Non, j'ai tout dit.

### *Conclusion*

L'entretien touche à sa fin, si vous n'avez pas d'autres questions ou d'autres remarques, nous avons terminé.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté de participer à cette partie du travail. Si, par après, vous pensez à autre chose à ajouter à l'entretien réalisé ce jour, je reste joignable par mail ( [dianedeguchteneere@student.uclouvain.be](mailto:dianedeguchteneere@student.uclouvain.be) ) ou par téléphone +32 475 71 29 69.

De plus, si vous le souhaitez, je peux vous faire part des résultats obtenus grâce aux entretiens et/ou de mon travail finalisé.

Merci et à bientôt.

### **VIII.4.2.2. Interview 2 (28/04/2020)**

#### *Présentation*

Bonjour je m'appelle Diane De Guchteneëre, je suis étudiante en Master 2 à la faculté de Santé Publique à l'UCL. Cette année académique je présente mon mémoire de fin d'étude qui a comme thème « *Alcool dans les clubs de hockey belges : Quelle est la consommation chez les joueurs de hockey belges ? Comment se présente-t-elle face aux normes de Santé Publique ? Comment amorcer des activités de prévention à cet égard ?* ».

Dans le cadre de ce travail, vous avez eu l'occasion de répondre à un questionnaire concernant vos habitudes en tant que joueur de hockey. Initialement, des entretiens en petit groupes (de 6 à 12 personnes) étaient prévus. En concordance avec les mesures prises par le gouvernement le 17 mars 2020 en vue de lutter contre la crise sanitaire, ces derniers sont remplacés par des entretiens en visioconférence. Le but aujourd'hui est de vous confronter aux résultats généraux obtenus par le questionnaire, ainsi que de faire émerger quelques pistes d'amélioration pour d'éventuelles activités préventives. Cet entretien prendra 30 à 45 minutes.

Au cours de l'entretien je prendrai quelques notes et, si vous êtes d'accord, j'enregistrerai notre conversation pour des raisons de précision de la retranscription de l'entretien. Vous pouvez à

tout moment décider d'interrompre l'enregistrement ou de mettre fin à l'entretien aussi. Les informations récoltées sont confidentielles et l'enregistrement sera détruit après mes analyses.

Les analyses finales vous seront transmises, si vous le souhaitez.

- **Avez-vous des questions avant de débiter l'entretien ?**

Non, pas de soucis, tu peux y aller.

- **Pouvez-vous vous présenter brièvement : votre âge, votre club de hockey et votre division ?**

Je m'appelle M., j'ai 24 ans. Je joue au White Star depuis pas mal d'années, depuis 14 ans je pense. Avant je jouais à l'AVIA, qui a fusionné avec le White Star, donc finalement je n'ai jamais changé de club. Je joue en OpenDH suite à la restructuration des régions et des nationaux. C'est-à-dire qu'avant on était en réserve pour les championnats nationaux et puis on est passé en OpenDH pour faire un championnat avec toutes les équipes 2 au niveau le plus élevé.

- **Quelle est la fréquence hebdomadaire à laquelle vous côtoyez votre équipe/ êtes concerné par le hockey ?**

Alors on se voit minimum 3 fois par semaine, avec 2 entraînements et 1 match. Et puis on va dire que d'habitude on fait une fois par semaine des activités en plus. Ces activités comprennent des soirées, etc. C'est d'ailleurs souvent juste après les entraînements. On décidera de sortir ensemble ou aller chez un pote de l'équipe et passer du bon temps. Mais c'est souvent le jour des entraînements donc on se voit minimum 3 fois par semaine.

Avant de démarrer les questions, je vous introduis brièvement la forme que prendra cet entretien. Il y aura 3 grandes transitions dans les thèmes :

- Recommandation en Santé Publique + loi belge
- Résultats des questionnaires en ligne + lien de l'interview
- Projets menés par la LFH.

### *Recommandations en Santé Publique*

En Belgique, il y a la loi, qui est contraignante et des recommandations, qui sont moins contraignantes.

La loi est contraignante face aux thèmes suivants :

- *« Interdiction complète de la publicité et du sponsoring liés à l'alcool »*
- *« Adaptation de l'étiquetage des boissons alcoolisées par l'ajout d'informations spécifiques »*
- *« Mise en œuvre d'une politique de prix diversifiée »*
- *« Sanctions en cas de conduite en état d'ivresse »*

Les recommandations conseillent des mesures, mais ne connaissent pas de conséquences punitives en cas d'infraction.

- **Des recommandations vous viennent directement à l'esprit ?**

Non pas spécialement, appart des règles de bonne conduite, qui doivent être le cas partout. Pour le hockey, je pense au respect vis-à-vis des personnes responsables du bar, vis-à-vis des autres clients, ne pas se bagarrer.

Je ne pense pas qu'il existe de vraie recommandation sur la dose maximale conseillée à boire.

Après, je pense directement à ne pas prendre le volant après avoir bu.

Rien de plus ne me vient à l'esprit.

C'est déjà très bien.

Des recommandations fédérales sur la consommation d'alcool de la population ont été introduites en mai 2018 par le Conseil Supérieur de la Santé sur demande du gouvernement. Voici une liste non exhaustive des principales recommandations adressées à la population belge et qui pourraient être intéressantes dans le cadre du hockey. Vous pouvez me couper si vous ne comprenez pas une des recommandations citées.

- *Limiter sa consommation d'alcool, car toute consommation d'alcool a un impact sur la santé*
- *Ne pas consommer d'alcool avant 18 ans*

(Rappeler les unités standards d'alcool)

- *En cas de consommation, ne pas boire plus de 10 unités standards d'alcool par semaine, ne pas boire plus de 2 unités par jour. Prévoir 2 jours d'abstinence dans la semaine.*
- *Prévoir plusieurs jours dans la semaine sans alcool*

Ne pas boire d'alcool dans les circonstances suivantes :

- *En cas de conduite d'un véhicule ;*
- *Avant, pendant et immédiatement après des efforts physiques et sportifs ;*
- *En cas de responsabilité de la sécurité d'autrui ;*
- *Pendant les activités nécessitant de la vigilance et des compétences ;*

- **Que pensez-vous de ces recommandations générales ?**

- Sont-elles réalistes ? Si non, qu'est-ce qui vous fait dire ça ?

J'ai pas mal de potes qui jouent en équipe première. Il faut dire que c'est là qu'on voit le nombre de joueurs qui boivent le moins, ainsi que le nombre de joueurs qui boivent le plus. Ça dépend un peu du niveau.

Je me souviens qu'à l'époque, il y avait un joueur très réputé en Belgique, (nom du joueur), qui avait une hygiène de vie presque scandaleuse, il arrivait ivre aux entraînements avec l'équipe nationale etc. A cause de cela, il a été écarté pendant quelques temps. Par après, c'était plus le même gars. Cet exemple pour dire que je pense qu'il y a eu des disciplines, qui devaient être mises en place. Il ne faut pas oublier que ces personnes sont des exemples pour les jeunes. Il fallait absolument qu'il sache ce qui était bon ou pas à faire dans le cadre du hockey.

Un deuxième exemple, je pense à un gars de chez nous en équipe première qui a instauré une règle dans l'équipe qu'ils doivent attendre 1h30 après l'épreuve physique. Ils boivent tous un petit « Cécémel », pour couper l'arrivée des crampes etc. Ensuite seulement, ils se mettent à boire. En tous cas, je sais que les coachs en équipe première essaient un maximum de retarder l'arrivée de boisson dans l'équipe.

Maintenant dans les autres équipes, comme chez nous, on prend notre douche, on s'étire et on se prend directement des bières. Le fait de recommander X ou Y manière de consommer n'est pas un avis général dans le hockey. Dans certaines équipes de copains ou de mineures, ils se retrouvent pratiquement plus souvent pour la bière entre copains que pour le match en tant que tel.

- **Donc, si je comprends bien, les recommandations sont connues par les joueurs de haut niveau, si le coach instaure ces recommandations dans l'équipe ?**

Oui, tout à fait. Ce sont les coachs, qui vont donner le ton, pour le bien fait de l'équipe et de la forme physique.

- **Et le fait que les recommandations soient respectées, c'est aussi lié au coach ? C'est quelque chose qui est propre à l'équipe ?**

Moi je pense que ce sont plutôt des comportements qui vont être soutenus par le coach, par ce que si le coach est lui-même un bon buveur, il va avoir plaisir à boire avec ses joueurs à la fin du match en troisième mi-temps. Donc je pense que ça vient quelque part d'une « figure d'autorité ». Cela peut tout aussi bien venir du capitaine, du président du club, du manager, du coach ou autre. Après, je pense que ça vient toujours de quelqu'un du club. Il suffit de changer de club pour voir que ça peut se passer totalement différemment.

- **Donc, si j'ai bien compris, le fait de connaître les recommandations et de les respecter ou non, c'est variable d'équipe en équipe et de club en club ?**

Oui bien sûr, il y a des clubs qui se positionnent totalement différemment vis-à-vis de l'alcool. Je pense aux clubs qui n'ont pas d'équipes à haut niveau, ils ne voient pas trop l'importance d'être stricte par rapport à l'alcool. Et puis d'équipe en équipe dans un même club, ça peut totalement varier.

- **On pourrait parler d'une ambiance qui règne, qui pousse les gens à se comporter de telle ou telle manière ?**

Oui, totalement. Je pense que la pression sociale existe un minimum dans chaque équipe, mais elle n'est pas malveillante. Je ferais ici le parallèle avec le scoutisme. On y apprend à boire, même si on n'est jamais techniquement forcé de le faire. On est un peu porté par le groupe. Moi, quand j'étais plus jeune, je suis très vite allé jouer avec les équipes « adultes » et je restais souvent après les matchs pour manger un petit bout avec l'équipe et boire un petit verre.

- **Quand vous repensez à la recommandation de ne pas boire d'alcool avant 18 ans, comment vous sentez-vous par rapport à cette dernière dans le monde du hockey ?**

Je pense que, tous les clubs compris, cette recommandation n'est valable nulle part. Si je ne me trompe pas, la vente de bière est autorisée à l'âge de 16 ans. Mais franchement, je n'ai jamais vu, dans un aucun club de hockey, un barman qui demandait la carte d'identité ou l'âge à un joueur. Maintenant, s'il y avait un petit jeune qui a l'air d'avoir 16 – 17 ans et qui demande 8

whisky-cocas, dans ce cas, peut-être qu'on lui aurait demandé sa carte d'identité, mais il faut avouer que ce sont des cas exceptionnels.

*Principaux résultats extraits des questionnaires en ligne et ressentis*

- **Selon vous, quel groupe de joueurs ressortirait comme le groupe ayant la consommation la plus à risque dans le cadre du hockey ?**
  - C'est-à-dire, quel sexe, quelle classe d'âge, et voyant son équipe de hockey à quelle fréquence ?

Je dirais que ça dépend vraiment de la formation et du capital social dans le club. Je prends mon exemple, je suis quelqu'un d'assez bien intégré dans mon club, par mon parcours, mais aussi parce que j'entraîne certaines équipes. Je suis présent dans mon club tous les dimanches du matin au soir. Le fait de connaître du monde autour de moi et de vouloir rester discuter avec les autres membres du club, ça va favoriser le fait de consommer et de faire une troisième mi-temps. Donc d'une part, les gens qui sont dans le club depuis tout petit, qui connaissent tout le monde, pour moi on peut les classer dans les personnes qui font le plus la fête.

De plus, j'y ajouterais l'équipe première. Je ne pense pas que ce soit pareil dans chaque club, mais dans mon club ce sont de bons guindailleurs. Ce sont clairement, tous les gens qui ont envie de faire la fête. Par exemple, quand on prend notre équipe première Dames. A l'époque, il y avait des joueuses qui adoraient faire la fête et l'environnement s'y prêtait bien du coup. Et depuis quelques années, l'équipe a un peu changé et maintenant, il n'y a aucune d'elles qui restent faire la fête jusque tard le soir.

Donc je pense qu'au-delà d'un âge, un sexe ou une équipe précise, je pense que cela est plus mêlé à l'environnement social de chaque joueur.

Maintenant, si je prends les personnes qui font la fête jusque minuit, ils ont tous entre 21 et 30 ans. Je pense qu'il y a une majorité d'hommes à boire beaucoup, après quand il y a des événements dansants etc., les femmes sont fort présentes. Mais les hommes sont les plus adeptes de la troisième mi-temps.

- **Dans quelle mesure, vous sentez-vous concerné par ce groupe de joueurs à risque ?**
  - Est-ce par les caractéristiques du groupe à risque ?

## *La consommation d'alcool chez les joueurs de hockey sur gazon belges*

- Est-ce par l'adoption de certains comportements que vous avez connus ou reconnus ?

Je me sens concerné, oui, parce que rien que le fait de faire la fête avec pleins de gens, ça nous arrive de temps en temps.

Après, moi c'est particulier, car je n'aime pas de boire jusqu'à en être ivre. Ça ne m'arrive jamais de ne pas me souvenir d'une soirée ou ce genre de comportements. Je vais boire jusqu'à ce que je me sente bien et puis j'arrête. Mais quand je regarde mes copains, ça leur arrive quand même plus souvent. Moi je me sens concerné, parce que j'ai aussi ma casquette de capitaine et s'il y en a un qui fait une connerie, ça va avoir des conséquences sur toute l'équipe.

Mais les autres c'est clairement le but d'être le plus soul possible.

Les données extraites du questionnaire ont montré que selon 5 comportements décrits comme témoignant d'une consommation à risque :

- Boire jusqu'au stade de l'ivresse (12)
- Ne plus être capable de s'arrêter de boire lorsque l'on a commencé (13)
- Être intoxiqué(e) par la consommation d'alcool (14)
- La consommation d'alcool empêche de faire ce que l'on attend de l'individu (15)
- Ne pas être capable de se souvenir de la soirée précédente (16)

Dans le cadre du hockey, (la 6<sup>ième</sup> question étant non analysable, car elle comporte une erreur d'analyse) 3 (13.1, 15.1 et 16.1) des 5 comportements sont plus fréquents chez les femmes et 2 (12.1 et 14.1) des 5 comportements sont plus fréquents chez les hommes. De plus, les 5 comportements sont plus fréquents chez les 20 à 30 ans, en les comparant avec les groupes d'âges « moins de 20 ans » et « plus de 30 ans » réunis.

La fréquence de consommation sur la semaine est la plus grande pour les joueurs côtoyant leur équipe 3 ou 4 fois par semaine. Ce résultat est valable pour une consommation pendant les jours de la semaine suivants « du lundi au jeudi » et « du vendredi au dimanche ».

La consommation à risque se caractérise à partir de 6 verres standards ou plus lors d'une même occasion. Les personnes buvant le plus souvent cette quantité d'alcool au cours d'une même occasion sont les joueurs qui côtoient leur équipe de hockey 4 fois par semaine ou plus.

- **Comment vous sentez-vous par rapport à ce résultat ?**

- Il vous étonne ? Si oui, pour quelle(s) raison(s) ? Si non, maintenez-vous votre position quant aux caractéristiques des joueurs présentant une consommation à risque ?

Ça ne m'étonne pas, parce que je pense que c'est un peu pareil dans toute la Belgique. Si les équipes adultes jouent le dimanche soir, c'est le jour où on se lâche. On a travaillé toute la semaine, on a envie de se détendre. Je pense qu'il est important de pouvoir se lâcher au moins un jour par semaine. Dans le cadre du hockey à haut niveau, c'est moins fréquent le vendredi soir. On est souvent fatigué et puis, en général on joue le weekend, que ce soit le samedi ou le dimanche, ça réduit un peu tes performances sportives si tu es sorti le vendredi.

Pour ce qui est des 6 verres standard, ça ne m'étonne pas non plus, même si moi personnellement je les dépasse très rarement. Mais c'est vrai que, le nombre de soirée ou j'ai assisté à des joueurs de mon équipe qui mettent un mètre et puis un deuxième et puis un troisième, l'adversaire t'en offre un, tu lui en remets un etc. Ça peut monter très vite, et l'air de rien, ça monte très vite pour les équipes ancrées dans le hockey depuis longtemps.

Chez nous, un dimanche sur deux est appelé le « SuperSunday ». Ce jour-là, il y a l'équipe première Dames qui joue, l'équipe première Messieurs, l'équipe 2 Dames et l'équipe 2 Messieurs, tout ça l'un à la suite de l'autre. Donc, le soir à 20h, tout le monde reste pour faire la fête. C'est lors de ces événements qu'on a vu apparaître le plus de comportements à risque, on va dire. Ces événements attirent beaucoup de monde, ça crée une certaine atmosphère et puis tout le monde a envie de faire la fête. Quand tu te retrouves avec un public d'une centaine à 200 personnes qui restent jusqu'au soir pour les équipes premières, oui ça pousse à faire la fête, c'est clair.

- **Donc les événements des équipes premières, qui ramènent beaucoup de monde, ça va être autant de filles et de garçons confondus ?**

Ah oui, oui, oui. Y a clairement de tout niveau sexe, mais aussi niveau âge. On verra les petits jeunes de 16 – 17 ans qui vont faire la grosse fête. Mais aussi les parents de joueurs, qui forment une vraie communauté « vétérans » et qui incitent à boire.

Je dirais que la majorité a quand-même entre 20 et 30 ans et de plus, ce sont clairement ceux qui vont avoir les comportements les plus risqués.

- **Comment pourrions-nous atteindre et communiquer de manière aisée avec cette catégorie de personnes ?**

Un fois par an on organise dans le club le « Familiday », c'est un évènement orienté vers les enfants et les parents. Tous les jeunes du club, de 5 à 18 ans, font des tournois où ils jouent tous entre eux. On avait cette année, une personne du club, qui travaillait également sur ce sujet, qui a mis en place des tournois enfants/parents confondus. Je pense qu'en mixant les parents aux enfants, ça évite que les parents se mettent à picoler entre eux en attendant que les enfants aient fini de jouer ensemble. Du coup, cette année-là on a décidé de servir des cocktails sans alcool et de servir quasiment aucun alcool. De plus, on donnait des bouteilles d'eau gratuites, pour donner envie aux gens de d'abord prendre de l'eau avant quoi que ce soit. Lors de cette journée, il y avait un simulateur d'état d'ivresse avec les lunettes. Cette activité a réussi à sensibiliser les parents quant à leur consommation et le fait de prendre son volant après.

Je pense que le tout a été une chouette activité ou le message est vraiment bien passé. Après, je pense qu'il y a toujours cette pression sociale qui est présente et qui est difficile à contrer.

Pour avoir une bonne communication et le seul moyen que ça marche vraiment, c'est d'avoir des figures du club qui parleraient de la consommation d'alcool et ses risques. Ainsi, certaines règles pourraient être intégrées et ces règles devraient venir avec des sanctions. Par exemple, si mon gardien boit de manière excessive je vais lui dire « écoute, gardien, tu es le seul gardien du club, mais si jamais on apprend que ça fait plusieurs fois que tu rentres complètement ivre en voiture, et bien tu ne seras pas sélectionné pendant 3 semaines ». Je pense que ça c'est un truc qui remettrait totalement en question la consommation d'alcool.

De plus, on pourrait instaurer des campagnes avec des figures emblématiques comme les Red Lions ou les Red Panthers qui portent un message. Ce ne serait pas plus mal de faire tourner ces messages sur les écrans qui sont présents un peu partout dans le club.

Après, je ne pense pas que ça doit devenir la police. Si on y enlève tout le côté festif, ça va déjà faire un beau trou dans le budget du bar, mais on n'y verrait pas l'intérêt commun à éviter les soirées de débauche.

Mais franchement, le milieu social du hockey, est un milieu un peu plus élevé et si je peux dire un peu plus « éduqué » que par exemple celui du foot. Et je pense que ce facteur aide à la bonne communication de certains messages.

*Projets menés par la LFH et ressentis*

Comme mentionné avant, la première partie de mon travail consiste à collaborer avec la League Francophone de Hockey (LFH).

Pour vous expliquer le contexte, la LFH a soutenu 3 clubs de hockey dans la mise en place de 3 projets visant à sensibiliser les joueurs du club durant la saison 2018 – 2019. Les activités étaient variées (proposer une journée d'activités avec les « *Responsible Young drivers* », servir des bières sans alcool, publier des vidéos sensibilisantes, mettre en place un partenariat avec « *Sam-Drive* », mise en place d'une tournée minérale du club pendant 1 mois, revoir le ROI, etc.) Les activités ont été menées et toutes n'ont pas connu un fulgurant succès.

Pendant la saison 2019 – 2020, la LFH a voulu revenir sur les difficultés que les projets ont connu en adoptant un regard réflexif sur les actions menées. Pour ce faire, ils ont mis en place des conférences avec des candidats plus ou moins impliqués dans des clubs de hockey belges différents et ayant du pouvoir et/ou de la légitimité dans le sujet. Ainsi, pendant un an il s'agissait de déconstruire le problème, pour adopter des actions pour réduire la consommation d'alcool chez les joueurs de hockey et plus particulièrement chez les U19. Ces actions devraient être fructueuses sur le long terme.

- **Que pensez-vous de cette réflexion venant de la LFH ?**
  - Croyez-vous que cette réflexion soit pertinente ? Si oui, pour quelle(s) raison(s) ? Si non, pour quelle(s) raison(s) ?
  - Pensez-vous qu'il est important que la fédération prenne position vis-à-vis cette problématique ? Si oui, pour quelle(s) raison(s) ? Si non, pour quelle(s) raison(s) ?

Le fait que ça vienne de la LFH, d'office ça va avoir un impact, mais je pense que l'un ne peut pas marcher sans l'autre. Je m'explique, la LFH ne pourrait pas marcher sans le club qui soutient le message de la LFH.

Je pense qu'ils devraient directement sensibiliser les jeunes avant tout. Si depuis le début tu apprends à ne pas te rendre ivre soul dans le cadre du hockey entre tes 16 et tes 21 ans, je pense que ça va impacter ta consommation d'alcool future.

La réflexion de la LFH devrait aboutir à des recommandations pour les clubs et non pas à des lois contraignantes. Après, ce serait au club de trouver un moyen de pousser les gens à les respecter et de se les approprier pour chaque club. Par exemple, à chaque X unités d'alcool

bues, il faut boire un verre d'eau, à nouveau les petites vidéos qui seraient véhiculés sur les écrans du club devraient être présentes tout le temps. Il doit y avoir un minimum de matraquage venant de leur réflexion. Ça va permettre de déclencher la pensée chez les gens.

- **Voyez-vous des leviers et/ou des freins que la LFH pourrait rencontrer pendant la mise en place de tels projets et telles réflexions ?**

Je pense qu'un des freins c'est de rentrer dans l'interdiction et l'obligation. Si on propose d'agir de telle ou telle manière à une personne et que ça passe par « son envie de le faire », les activités mises en place par la LFH seront bien plus intégrées. Quand on propose une alternative aux gens, au lieu d'être contraint à la loi, ça donne bien plus envie aux gens de faire les choses.

#### *Pistes d'amélioration*

Lorsque nous repensons aux recommandations en Santé Publique concernant la consommation d'alcool, aux groupes ressortissants comme « joueurs ayant une consommation d'alcool à risque », aux activités de prévention plus ou moins fructueuses et à la réflexion par rapport à ces dernières,

- **Jugez-vous important de mettre des activités en place pour garantir une consommation responsable en tant que joueur de hockey ?**
  - Si oui, pour quelle(s) raison(s) ? Si non, pour quelle(s) raison(s) ?

Oui, tout d'abord mettre en place des règles bien carrées pour la consommation d'alcool chez les jeunes c'est super important. Ça m'est déjà arrivé une fois de voir des jeunes de moins de 16 ans (en scolaire), boire de l'alcool et ça m'avait franchement choqué. Le pire c'est que les parents le cautionnaient, c'est quand-même un peu limite. C'est important de leur faire comprendre, dès le plus jeune âge qu'il faut rester dans une certaine mesure avec l'alcool.

Après, c'est important de pouvoir mettre des activités en place, parce que si on n'en parle pas, on n'aura jamais l'impact qu'on recherche avoir sur les joueurs. Faire une petite activité ou une petite animation sur le bord du terrain quand les équipes premières jouent, ce ne sera jamais perdu et c'est une première amorce importante. Le message passe mieux, quand l'activité est ludique.

- **Si c'est le cas, que proposeriez-vous à ce mémoire de fin d'études d'exploiter davantage ?**

## *La consommation d'alcool chez les joueurs de hockey sur gazon belges*

- Est-il trop ciblé sur les recommandations, sur les chiffres ou sur le travail de la LFH ?
- Y a-t-il des aspects importants sur le sujet que le travail n'aborde pas ?

Je pense que ton travail est assez complet, on a balayé tous les groupes de personnes, les comportements, la prévention, la LFH, je pense que c'est déjà pas mal.

Peut-être que tu pourrais insister un plus sur les plus jeunes. L'éducation pour les jeunes c'est vraiment super important. Je parlerais de l'importance des réseaux sociaux et de l'impact qu'ils ont aujourd'hui sur les messages qui passent chez les jeunes.

Je pense aussi aux traditions qui règnent dans les équipes et dans les clubs, mais bon, dans le cadre du hockey je pense que ça reste pour rire.

- **Souhaitez-vous ajouter quelque chose ?**

Non, non, c'est top. On a parlé des toutes les facettes, et c'est génial.

### *Conclusion*

L'entretien touche à sa fin, si vous n'avez pas d'autres questions ou d'autres remarques, nous avons terminé.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté de participer à cette partie du travail. Si, par après, vous pensez à autre chose à ajouter à l'entretien réalisé ce jour, je reste joignable par mail ( [dianedeguchteneere@student.uclouvain.be](mailto:dianedeguchteneere@student.uclouvain.be) ) ou par téléphone +32 475 71 29 69.

De plus, si vous le souhaitez, je peux vous faire part des résultats obtenus grâce aux entretiens et/ou de mon travail finalisé.

Merci et à bientôt.

### **VIII.4.2.3. Interview 3 (30/04/2020)**

#### *Présentation*

Bonjour je m'appelle Diane De Guchteneëre, je suis étudiante en Master 2 à la faculté de Santé Publique à l'UCL. Cette année académique je présente mon mémoire de fin d'étude qui a comme thème « *Alcool dans les clubs de hockey belges : Quelle est la consommation chez les joueurs de hockey belges ? Comment se présente-t-elle face aux normes de Santé Publique ? Comment amorcer des activités de prévention à cet égard ?* ».

Dans le cadre de ce travail, vous avez eu l'occasion de répondre à un questionnaire concernant vos habitudes en tant que joueur de hockey. Initialement, des entretiens en petit groupes (de 6 à 12 personnes) étaient prévus. En concordance avec les mesures prises par le gouvernement le 17 mars 2020 en vue de lutter contre la crise sanitaire, ces derniers sont remplacés par des entretiens en visioconférence. Le but aujourd'hui est de vous confronter aux résultats généraux obtenus par le questionnaire, ainsi que de faire émerger quelques pistes d'amélioration pour d'éventuelles activités préventives. Cet entretien prendra 30 à 45 minutes.

Au cours de l'entretien je prendrai quelques notes et, si vous êtes d'accord, j'enregistrerai notre conversation pour des raisons de précision de la retranscription de l'entretien. Vous pouvez à tout moment décider d'interrompre l'enregistrement ou de mettre fin à l'entretien aussi. Les informations récoltées sont confidentielles et l'enregistrement sera détruit après mes analyses.

Les analyses finales vous seront transmises, si vous le souhaitez.

- **Avez-vous des questions avant de débiter l'entretien ?**

Non, pas de soucis, tu peux commencer.

- **Pouvez-vous vous présenter brièvement : votre âge, votre club de hockey et votre division ?**

Moi c'est B., je joue au hockey depuis 2 ans et demi à Ixelles. Ma première année on jouait en Régional 3 et on est passées en Régional 4 cette année. Donc j'ai fait 2 ans de hockey.

- **Quelle est la fréquence hebdomadaire à laquelle vous côtoyez votre équipe/ êtes concerné par le hockey ?**

Je vois mon équipe 2 fois par semaine. On a un entraînement par semaine et un match par semaine en saison de hockey. Ça, c'est l'équipe de laquelle je suis capitaine. Mais en plus de cela, je suis des entraînements avec une autre équipe, qui n'est pas mon équipe de base. Je vois cette équipe aussi une fois par semaine.

En dehors du hockey, je ne vois pas toute mon équipe, mais je vois certaines filles de mon équipe et certains garçons du club 1 à 2 fois par semaine pour des activités en plus. Par exemple : des sorties, etc.

Après être capitaine, ça ne m'implique pas forcément de voir plus souvent mon équipe de hockey. La plupart des messages du club et de l'équipe passent par message, par mail et sur les réseaux sociaux.

Avant de démarrer les questions, je vous introduis brièvement la forme que prendra cet entretien. Il y aura 3 grandes transitions dans les thèmes :

- Recommandation en Santé Publique + loi belge
- Résultats des questionnaires en ligne + lien de l'interview
- Projets menés par la LFH.

#### *Recommandations en Santé Publique*

En Belgique, il y a la loi, qui est contraignante et des recommandations, qui sont moins contraignantes.

La loi est contraignante face aux thèmes suivants :

- « *Interdiction complète de la publicité et du sponsoring liés à l'alcool* »

Est-ce que c'est le cas aussi pour les tournois de sport ? Je ne suis pas sûre, mais je pense déjà avoir vu certains tournois de hockey sponsorisés par des marques d'alcool.

Selon la littérature, c'est interdit normalement. Tout événement qui risque d'avoir un impact médiatique ne peut pas être contenir du marketing sur des boissons alcoolisées. Après je sais que certains tournois au foot ont reçu une dérogation pour être sponsorisés par des labels d'alcool. Pour le reste il s'agit de :

- « *Adaptation de l'étiquetage des boissons alcoolisées par l'ajout d'informations spécifiques* »
- « *Mise en œuvre d'une politique de prix diversifiée* »
- « *Sanctions en cas de conduite en état d'ivresse* »

Les recommandations conseillent des mesures, mais ne connaissent pas de conséquences punitives en cas d'infraction.

- **Des recommandations vous viennent directement à l'esprit ?**

Euhm pas vraiment... Je pense à « manger 5 fruits et légumes par jour », « ne pas abuser de l'alcool dans le cadre d'activités sportives comme le hockey » ou autre recommandations un peu générales. J'avoue que je ne les connais pas super bien...

Pas de soucis, je pose cette question seulement pour tester les connaissances des personnes que j'interview. Je vais vous en donner deux ou trois.

Des recommandations fédérales sur la consommation d'alcool de la population ont été introduites en mai 2018 par le Conseil Supérieur de la Santé sur demande du gouvernement. Voici une liste non exhaustive des principales recommandations adressées à la population belge et qui pourraient être intéressantes dans le cadre du hockey. Vous pouvez me couper si vous ne comprenez pas une des recommandations citées.

- *limiter sa consommation d'alcool, car toute consommation d'alcool a un impact sur la santé*
- *Ne pas consommer d'alcool avant 18 ans*

- **Vous souvenez vous ce qu'est une unité standard d'alcool ?**

Oui, c'est 25cl de bière, un verre de vin, un shot d'alcool fort, etc. N'est-ce pas ?

Oui exactement.

- *En cas de consommation, ne pas boire plus de 10 unités standards d'alcool par semaine, à répartir sur plusieurs jours et ne pas boire plus de 2 unités par jour.*
- *Prévoir plusieurs jours dans la semaine sans alcool*

Ne pas boire d'alcool dans les circonstances suivantes :

- *En cas de conduite d'un véhicule ;*
- *Avant, pendant et immédiatement après des efforts physiques et sportifs ;*
- *En cas de responsabilité de la sécurité d'autrui ;*
- *Pendant les activités nécessitant de la vigilance et des compétences ;*

- **Que pensez-vous de ces recommandations générales ?**

- Les connaissiez-vous ? Si oui, par quel biais ? Si non, comment les transmettre mieux ?

Je ne les connaissais pas, franchement. En tout cas, pas comme ça, pas de tête. C'est vrai que ces recommandations me semblent logiques, oui, et aussi le fait que ces recommandations existent.

- Sont-elles réalistes ? Si non, qu'est-ce qui vous fait dire ça ?

## *La consommation d'alcool chez les joueurs de hockey sur gazon belges*

Elles sont réalistes, mais un peu trop basiques. On y pensant comme ça, elles me semblent assez correctes comme recommandations, maintenant je pense qu'elles ne sont pas assez spécifiques que pour s'adapter à un sport.

- Sont-elles respectées par les joueurs et personnes côtoyant<sup>43</sup> le club ? Si non, comment, à votre avis, cela se fait-il ?

Elles ne sont clairement pas respectées tout le temps. Donc les instaurer dans notre club, ça aurait du sens. Mais ça aurait du sens de les instaurer en tant que recommandations, mais pas en tant que loi.

- Comment pourraient-elles être mieux intégrées dans le monde du hockey ?

Je pense que les recommandations ne sont pas connues de tous, donc ce serait pas mal de leur offrir une certaine visibilité. Mettre en place des affiches dans les clubs de hockey, ainsi que dans les buvettes des clubs de hockey, matraquer les écrans qui diffusent des informations en continu. Il faut que les gens puissent en prendre connaissance pour pouvoir les adapter au hockey et pour le moment ce n'est pas du tout le cas.

### *Principaux résultats extraits des questionnaires en ligne et ressentis*

- **Selon vous, quel groupe de joueurs ressortirait comme le groupe ayant la consommation la plus à risque dans le cadre du hockey ?**
  - C'est-à-dire, quel sexe, quelle classe d'âge, et voyant son équipe de hockey à quelle fréquence ?

Pour moi, ma première idée ce serait de dire les hommes entre 20 et 25 ans, qui ont 1 ou 2 entraînements par semaine, ainsi qu'un match. Donc je dirais qu'ils se côtoient un total de 2 à 3 fois par semaine. Du coup, pour moi, ce sont les personnes dont la consommation est la plus régulière. C'est peut-être un préjugé de ma part...

- **Qu'est-ce qui vous fait penser cela ?**

Dans mon entourage du hockey, les personnes qui boivent le plus et le plus souvent c'est souvent dans cette classe d'âge -là et toute cette catégorie-là.

De plus, je pense qu'un homme a beaucoup plus de résistance envers l'alcool qu'une femme.

Mais bon, de manière générale en troisième mi-temps, je le vois, les troisièmes mi-temps des hommes de cette catégorie décrite sont beaucoup plus longues et plus « lourdes ».

- **Dans quelle mesure, vous sentez-vous concerné par ce groupe de joueurs à risque ?**
  - Est-ce par les caractéristiques du groupe à risque ?

Je me sens concernée dans le sens où ces personnes sont mes amis et je fais parfois la fête avec eux, même si c'est souvent en dehors du hockey, en sorties etc. Donc oui, je me retrouve aussi parfois dans ces situations « moins saines », forcément je me sens concernée.

De plus, même si ce sont des personnes que je ne connais pas spécialement, elles sont proches de ma catégorie d'âge et de mes habitudes.

Les données extraites du questionnaire ont montré que selon 5 comportements décrits comme témoignant d'une consommation à risque :

- Boire jusqu'au stade de l'ivresse (12)
- Ne plus être capable de s'arrêter de boire lorsque l'on a commencé (13)
- Être intoxiqué(e) par la consommation d'alcool (14)
- La consommation d'alcool empêche de faire ce que l'on attend de l'individu (15)
- Ne pas être capable de se souvenir de la soirée précédente (16)

Dans le cadre du hockey, (la 6<sup>ème</sup> question étant non analysable, car elle comporte une erreur d'analyse) 3 (13.1, 15.1 et 16.1) des 5 comportements sont plus fréquents chez les femmes et 2 (12.1 et 14.1) des 5 comportements sont plus fréquents chez les hommes. De plus, les 5 comportements sont plus fréquents chez les 20 à 30 ans, en les comparant avec les groupes d'âges « moins de 20 ans » et « plus de 30 ans » réunis.

La fréquence de consommation sur la semaine est la plus grande pour les joueurs côtoyant leur équipe 3 ou 4 fois par semaine. Ce résultat est valable pour une consommation pendant les jours de la semaine suivants « du lundi au jeudi » et « du vendredi au dimanche ».

La consommation à risque se caractérise à partir de 6 verres standards ou plus lors d'une même occasion. Les personnes buvant le plus souvent cette quantité d'alcool au cours d'une même occasion sont les joueurs qui côtoient leur équipe de hockey 4 fois par semaine ou plus.

- **Comment vous sentez-vous par rapport à ce résultat ?**
  - Il vous étonne ? Si oui, pour quelle(s) raison(s) ? Si non, maintenez-vous votre position quant aux caractéristiques des joueurs présentant une consommation à risque ?

Ça ne m'étonne pas trop, finalement ça a du sens.

Je pense que les unités d'alcool ingérées, dans le cadre du hockey, ça rejoint aussi un peu les personnes de la vie en général.

Le fait d'avoir des comportements à risque un peu plus élevés chez les femmes, ça ne m'étonne pas non plus. On en a parlé, les femmes sont moins résistantes à l'alcool et adopteront plus vite un comportement à risque du coup. J'avoue que je suis plus vite sujette aux « black-outs » que mes amis garçons. De ce que je vois et de mon « expérience », les résultats me semblent assez correctes et pas surprenant.

- **Comment pourrions-nous atteindre et communiquer de manière aisée avec cette catégorie de personnes ?**

C'est compliqué... C'est compliqué de les atteindre, car dans beaucoup d'équipes entre 20 et 30 ans, ce sont des équipes d'amis ou des équipes qui se sont liées d'amitiés fortes. Du coup, je pense que là où il y a des problèmes de consommation d'alcool, ce sont des problèmes liés à la boisson qui sont plus larges que simplement le hockey. Du coup, je pense qu'on pourrait tout d'abord jouer là-dessus, atteindre un plus grand public et ne pas se restreindre au hockey.

Maintenant dans le cadre du hockey, on pourrait imaginer des campagnes de sensibilisation plus ciblées vers le sport ou le hockey. On pourrait imaginer des activités sous forme de « challenges » ou de « jeu », comme l'exemple de « la tournée minérale ». Je pense que passer à de la bière sans alcool, ça ne sera pas quelque chose bénéfique, parce que le principe y reste. La plupart des joueurs n'aiment pas la bière parce qu'ils aiment bien ça, ils cherchent à être ivre. Je ne dis pas que tous les gens sont alcooliques, je dis juste, d'un point de vue personnel, que boire de la bière rentre dans cet intérêt-là. Quand on a réellement soif, on prendra de l'eau ou un soda, même si ce n'est pas la solution non plus, mais ça c'est un autre débat.

Je crois qu'en plus du hockey, l'alcool est un peu quelque chose qui est ancré dans notre société et dans nos coutumes, c'est un problème plus large. La boisson est attachée aux traditions, à la vie sociale, etc. Du coup, je ne vois pas trop comment on pourrait les atteindre différemment qu'avec des affiches, des campagnes, les réseaux sociaux etc. Maintenant, est-ce que ce serait vraiment efficace ? J'ai mes doutes...

*Projets menés par la LFH et ressentis*

Comme mentionné avant, la première partie de mon travail consiste à collaborer avec la League Francophone de Hockey (LFH).

Pour vous expliquer le contexte, la LFH a soutenu 3 clubs de hockey dans la mise en place de 3 projets visant à sensibiliser les joueurs du club durant la saison 2018 – 2019. Les activités étaient variées (proposer une journée d'activités avec les « *Responsible Young drivers* », servir des bières sans alcool, publier des vidéos sensibilisantes, mettre en place un partenariat avec « *Sam-Drive* », mise en place d'une tournée minérale du club pendant 1 mois, revoir le ROI, etc.) Les activités ont été menées et toutes n'ont pas connu un fulgurant succès.

Pendant la saison 2019 – 2020, la LFH a voulu revenir sur les difficultés que les projets ont connu en adoptant un regard réflexif sur les actions menées. Pour ce faire, ils ont mis en place des conférences avec des candidats plus ou moins impliqués dans des clubs de hockey belges différents et ayant du pouvoir et/ou de la légitimité dans le sujet. Ainsi, pendant un an il s'agissait de déconstruire le problème, pour adopter des actions pour réduire la consommation d'alcool chez les joueurs de hockey et plus particulièrement chez les U19. Ces actions devraient être fructueuses sur le long terme.

• **Que pensez-vous de cette réflexion venant de la LFH ?**

- Croyez-vous que cette réflexion soit pertinente ? Si oui, pour quelle(s) raison(s) ? Si non, pour quelle(s) raison(s) ?
- Pensez-vous qu'il est important que la fédération prenne position vis-à-vis cette problématique ? Si oui, pour quelle(s) raison(s) ? Si non, pour quelle(s) raison(s) ?

Je pense que c'est une bonne chose que la fédération s'en mêle. Concernant les mesures, elles seront bien plus efficaces si elles sont appuyées par un organisme plus haut. C'est bien que ça dépasse les limites du club, car il y a des gens qui se diront « oh bah si on ne peut plus boire dans ce club-ci, on ira ailleurs ». Alors que si les mesures sont soutenues par « au-dessus », il n'y aura pas ces soucis.

Cela étant, je me pose juste une question au niveau logistique. A Ixelles, par exemple, on n'a pas de buvette propre au club. La buvette côtoyée par les joueurs de hockey, c'est la buvette du club de foot. Et du coup si la LFH décide mettre quelque chose en place, je pense que ça risque un peu de passer par-dessus l'épaule...

## *La consommation d'alcool chez les joueurs de hockey sur gazon belges*

Mais en tout cas c'est intéressant de la part de la LFH de s'y attarder. Ce qui est vraiment bien, c'est d'avoir essayé plusieurs activités et de faire le point sur ce qui a marché et ce qui a moins bien marché. C'est toujours mieux de pouvoir se remettre en question et d'analyser l'impact de ce qu'on entreprend, plutôt que de se dire « on va imposer ces activités et personne n'aura son mot à dire ». De plus, si les joueurs ne se sont pas contents, ils trouveront une manière pour contourner la règle, donc c'est intéressant de prendre l'avis des joueurs en compte.

- **Voyez-vous des leviers et/ou des freins que la LFH pourrait rencontrer pendant la mise en place de tels projets et telles réflexions ?**

Un gros frein, pour moi, serait de passer à de la bière zéro pourcent ou de restreindre l'offre des boissons à des boissons non alcoolisées. A Ixelles, ça a été le cas, ils ont interdit la consommation de toute boisson alcoolisée dans la buvette et dans l'enceinte du terrain de hockey. C'est vrai que, les joueurs, les spectateurs, les équipes adverses allaient chercher des boissons à la buvette des terrains de pétanque, qui est juste à côté du terrain de hockey, et venaient les boire au bord du terrain, alors que c'était explicitement interdit. Ils ont quelque part fait ça un peu par rébellion. Quand les gens ont l'impression qu'on prend sur leur liberté, ils ont tendance à agir selon tout le contraire que ce qu'on souhaiterait.

Alors que pour moi un grand levier, serait de proposer des alternatives. Proposer des conducteurs pour reconduire les gens, c'est quelque chose de génial. Ce ne serait pas contraignant. Je pense que rentrer dans une dynamique de promouvoir les choses et proposer des alternatives serait plus efficace que simplement interdire les choses et mettre en place des sanctions. Par exemple, proposer la bière sans alcool en plus de la bière normale au lieu de se restreindre seulement à la bière zéro pourcent, ce sera bien mieux accepté par les joueurs. Ou alors au moins faire cela en « phase de transition » en prévenant les joueurs que c'est une première étape du processus.

### *Pistes d'amélioration*

Lorsque nous repensons aux recommandations en Santé Publique concernant la consommation d'alcool, aux groupes ressortissants comme « joueurs ayant une consommation d'alcool à risque », aux activités de prévention plus ou moins fructueuses et à la réflexion par rapport à ces dernières,

- **Jugez-vous important de mettre des activités en place pour garantir une consommation responsable en tant que joueur de hockey ?**

- Si oui, pour quelle(s) raison(s) ? Si non, pour quelle(s) raison(s) ?

Oui, c'est très important. Je pense surtout à mettre ça en place dans le cadre des tournois d'été. Je sais que ça ne relève pas de la responsabilité de la fédération, mais ça fait partie intégrante du hockey. Proposer des systèmes de covoiturage, d'alternatives pour rentrer chez soi à la maison en toute sécurité. En faisant cela, ça permet de créer le questionnement chez les joueurs.

Après, à Ixelles, il y a eu des débordements avec l'alcool et des mesures « punitives » ont été établies. Quand on commence à démolir des choses à cause de la boisson, je trouve que c'est important de ne pas laisser ça impuni, il faut pouvoir rester dans une certaine mesure et si on transgresse les règles, il doit y avoir des sanctions, c'est clair.

Après je ne sais pas à quel point la consommation d'alcool est problématique dans les clubs de manière générale. Je sais qu'il y a des groupes à risque, mais est-ce que les comportements témoignent d'une vraie consommation à risque pour le moment ? Si oui, dans ce cas-là, il faut mettre des mesures de prévention en place.

De plus, c'est toujours mieux d'avoir des mesures préventives, que des sanctions ou des interdictions, parce qu'à ce moment-là, les gens trouveront toujours une alternative pour aller boire : dans des cafés, chez l'un chez l'autre, ça ne règle pas le problème.

- **Que proposeriez-vous, en tant que joueur de hockey, comme mesure de prévention qui puisse tenir sur le long terme ?**

Comme déjà dit avant, passer par le préventif au lieu de répressif, c'est déjà une super première étape. Boire c'est aussi quelque part un « instrument social », ça permet de rester un peu discuter avec les gens, prendre des nouvelles les uns des autres et ça n'a pas comme seul but de se rendre complètement ivre. Donc de la prévention avec des campagnes, des affiches, des sports audibles, des podcasts, etc. dans le hockey, mais aussi dans un contexte général c'est la première chose à laquelle je pense. Il faut juste apprendre à « mieux » consommer quand on consomme avec des mesures de sensibilisation et préventives que punitives et d'interdiction.

Je pense que les gens ne réalisent pas à quel point c'est présent et important. En mettant des images sous leur nez, en les confrontant à des résultats existants, c'est comme ça qu'on arrive à susciter de la réaction. Donc je pense à de la sensibilisation à la cause et la conséquence directement.

Et puis, renvoyer des questions aux gens « Est-ce qu'on a vraiment besoin d'alcool dans ce contexte-ci ? » « Est-ce qu'on a vraiment besoin de ce dernier verre ? ». Ça permettrait une

remise en question des gens, afin qu'ils puissent se poser les bonnes questions avant de consommer de l'alcool.

- **Si c'est le cas, que proposeriez-vous à ce mémoire de fin d'études d'exploiter davantage ?**
  - Est-il trop ciblé sur les recommandations, sur les chiffres ou sur le travail de la LFH ?
  - Y a-t-il des aspects importants sur le sujet que le travail n'aborde pas ?

Je trouve que c'est complet dans la cadre du hockey.

Maintenant, je te conseillerais d'aborder la partie sociale de la boisson, le fait de parler des sports d'équipe, comment ça peut influencer la manière de faire et donc aussi de boire des gens. Que ce soit le hockey, le foot, le volley, je pense que la problématique est vachement plus présente dans les sports d'équipe, que dans les sports solos ou à deux.

En plus de ça, j'aborderais le fait que la consommation d'alcool est « normalisée », voire « banalisée » dans notre société. Ça reflète quand-même une sacrée image sociétale je trouve...

- **Souhaitez-vous ajouter quelque chose ?**

Non, je pense qu'on a fait le tour.

### *Conclusion*

L'entretien touche à sa fin, si vous n'avez pas d'autres questions ou d'autres remarques, nous avons terminé.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté de participer à cette partie du travail. Si, par après, vous pensez à autre chose à ajouter à l'entretien réalisé ce jour, je reste joignable par mail ( [dianedeguchteneere@student.uclouvain.be](mailto:dianedeguchteneere@student.uclouvain.be) ) ou par téléphone +32 475 71 29 69.

De plus, si vous le souhaitez, je peux vous faire part des résultats obtenus grâce aux entretiens et/ou de mon travail finalisé.

Merci et à bientôt.

**VIII.4.2.4. Interview 4 (7/05/2020)**

*Présentation*

Bonjour je m'appelle Diane De Guchteneëre, je suis étudiante en Master 2 à la faculté de Santé Publique à l'UCL. Cette année académique je présente mon mémoire de fin d'étude qui a comme thème « *Alcool dans les clubs de hockey belges : Quelle est la consommation chez les joueurs de hockey belges ? Comment se présente-t-elle face aux normes de Santé Publique ? Comment amorcer des activités de prévention à cet égard ?* ».

Dans le cadre de ce travail, vous avez eu l'occasion de répondre à un questionnaire concernant vos habitudes en tant que joueur de hockey. Initialement, des entretiens en petit groupes (de 6 à 12 personnes) étaient prévus. En concordance avec les mesures prises par le gouvernement le 17 mars 2020 en vue de lutter contre la crise sanitaire, ces derniers sont remplacés par des entretiens en visioconférence. Le but aujourd'hui est de vous confronter aux résultats généraux obtenus par le questionnaire, ainsi que de faire émerger quelques pistes d'amélioration pour d'éventuelles activités préventives. Cet entretien prendra 30 à 45 minutes.

Au cours de l'entretien je prendrai quelques notes et, si vous êtes d'accord, j'enregistrerai notre conversation pour des raisons de précision de la retranscription de l'entretien. Vous pouvez à tout moment décider d'interrompre l'enregistrement ou de mettre fin à l'entretien aussi. Les informations récoltées sont confidentielles et l'enregistrement sera détruit après mes analyses.

Les analyses finales vous seront transmises, si vous le souhaitez.

- **Avez-vous des questions avant de débiter l'entretien ?**

S : Non, et toi J. ?

J : Non plus.

- **Pouvez-vous vous présenter brièvement : votre âge ou catégorie d'âge, votre club de hockey et votre division ?**

J : Donc moi je m'appelle J., j'ai 48 ans, j'ai joué au hockey depuis mes 6 ans. 20 ans à Uccle sport et puis j'ai arrêté, ensuite j'ai repris le hockey à 40 ans à l'Orée. Aujourd'hui je joue en Masters à l'Orée. De plus, j'ai été responsable de l'école des jeunes pendant 5 ans à l'Orée.

S : Moi c'est S, j'ai la quarantaine. J'ai commencé le hockey il y a 7 ans. Je joue au Wattducks (Waterloo Ducks) en Ladies, la division la plus basse. Pour cet interview je parlerai en tant que joueuse de hockey, mais je pense que mon rôle de maman d'hockeyeur n'est pas inintéressant.

- **Quelle est la fréquence hebdomadaire à laquelle vous côtoyez votre équipe/ êtes concerné par le hockey ?**

J : Moi j'ai une équipe de hockey avec laquelle je m'entends bien, donc on se voit d'office tous les dimanches pendant la saison sportive. Mais en plus de ça on se fait souvent des apéros, des bouffes ensemble. Donc je dirais 2 à 3 fois par semaine.

S : Moi normalement c'est pareil, quand je ne suis pas blessée. Et puis il y a le samedi où nos enfants jouent et on est présent au club toute la journée.

Avant de démarrer les questions, je vous introduis brièvement la forme que prendra cet entretien. Il y aura 3 grandes transitions dans les thèmes :

- Recommandation en Santé Publique + loi belge
- Résultats des questionnaires en ligne + lien de l'interview
- Projets menés par la LFH.

#### *Recommandations en Santé Publique*

En Belgique, il y a la loi, qui est contraignante et des recommandations, qui sont moins contraignantes.

La loi est contraignante face aux thèmes suivants :

- « *Interdiction complète de la publicité et du sponsoring liés à l'alcool* »
- « *Adaptation de l'étiquetage des boissons alcoolisées par l'ajout d'informations spécifiques* »
- « *Mise en œuvre d'une politique de prix diversifiée* »
- « *Sanctions en cas de conduite en état d'ivresse* »

Les recommandations conseillent des mesures, mais ne connaissent pas de conséquences punitives en cas d'infraction.

- **Des recommandations vous viennent directement à l'esprit ?**

S : Ils devraient déjà proposer de l'eau systématiquement je trouve et partout. Chez nous, quand tu arrives au clubhouse, il y a des grands plateaux avec de l'eau et tu peux te servir gratuitement. Je trouve que c'est super.

J : Franchement, appart la loi, je ne pense à rien.

Ce n'est pas grave, il n'y a aucun jugement sur les réponses, le but c'est de connaître un peu vos avis.

Des recommandations fédérales sur la consommation d'alcool de la population ont été introduites en mai 2018 par le Conseil Supérieur de la Santé sur demande du gouvernement. Voici une liste non exhaustive des principales recommandations adressées à la population belge et qui pourraient être intéressantes dans le cadre du hockey. Vous pouvez me couper si vous ne comprenez pas une des recommandations citées.

- *Limiter sa consommation d'alcool, car toute consommation d'alcool a un impact sur la santé*
- *Ne pas consommer d'alcool avant 18 ans*

(Rappeler les unités standards d'alcool)

- *En cas de consommation, ne pas boire plus de 10 unités standards d'alcool par semaine, à répartir sur plusieurs jours et ne pas boire plus de 2 unités par jour.*
- *Prévoir plusieurs jours dans la semaine sans alcool*

Ne pas boire d'alcool dans les circonstances suivantes :

- *En cas de conduite d'un véhicule ;*
- *Avant, pendant et immédiatement après des efforts physiques et sportifs ;*
- *En cas de responsabilité de la sécurité d'autrui ;*
- *Pendant les activités nécessitant de la vigilance et des compétences ;*
- **Que pensez-vous de ces recommandations générales ?**
  - Les connaissiez-vous ? Si oui, par quel biais ? Si non, comment les transmettre mieux ?
  - Sont-elles réalistes ? Si non, qu'est-ce qui vous fait dire ça ?

J : Alors, je pense que pour être tout à fait honnête avec toi, je pense que non elles ne sont pas connues. Je pense qu'elles ne sont pas assez diffusées. Je fais le lien avec tous les panneaux qu'on voit sur les terrains et abords de club avec le fairplay. On est matraqué avec ça depuis un moment. Les messages disent « ce n'est pas une coupe du monde » « vous n'êtes pas des champions du monde » « calmez-vous » « c'est le sport de votre enfant, ce n'est pas le sport du

parent » etc. Pour ce sujet, la fédération fait beaucoup d'efforts, tu as des panneaux à l'entrée de chaque club. Par contre, pour l'alcool il n'y a rien, ni sur les terrains, ni au clubhouse, c'est bizarre. Donc il n'y a pas de visibilité sur les recommandations.

Maintenant, c'est vrai que les recommandations relèvent plus du bon sens. Même si elles sont parfois quantifiées d'une certaine manière, j'avoue que je ne les connaissais pas, ni même celle qui recommande de ne pas boire pendant 2 jours de la semaine. Elles devraient clairement être plus diffusées.

Je pense que les recommandations sont générales, mais c'est bien car cela s'applique à tous les sports d'équipe qu'on puisse avoir : football, hockey, volley, etc. Les comportements sont différents d'un sport à l'autre, il faut garder cela en tête, mais si tu voulais mettre des recommandations en place, elles peuvent être les mêmes pour tous les sports. Elles sont plutôt liées à des éléments de santé, qu'à des éléments de sport en tant que tel.

S : Moi je les connais, mais ça c'est parce que je suis allée voir De Duve en conférence à un moment où j'avais des doutes sur la question. Mais je ne les connais pas du tout par le monde du hockey. Je me suis instruite en tant que maman d'adolescent, en tant que chef d'unité dans le cadre du scoutisme, mais pas dans le hockey.

- Sont-elles respectées par les joueurs et personnes côtoyant le club ? Si non, comment, à votre avis, cela se fait-il ? Est lié au fait que les joueurs ne les connaissent pas ?

S : Oui, pour moi un peu quand-même.

J : Non pour moi pas, je m'explique. Personnellement, je ne sais pas si j'ai besoin de connaître ces recommandations pour me tenir après un match ou sur le bord du terrain.

Ceci dit, le monde hockey gagnerait énormément à ce que ces recommandations soient largement diffusées.

*Principaux résultats extraits des questionnaires en ligne et ressentis*

- **Selon vous, quel groupe de joueurs ressortirait comme le groupe ayant la consommation la plus à risque dans le cadre du hockey ?**
  - C'est-à-dire, quel sexe, quelle classe d'âge, et voyant son équipe de hockey à quelle fréquence ?

S : Moi je dirais ça commence en junior, donc vers 17 – 19 ans. C'est plus fort chez les garçons et aussi beaucoup dans les équipes de jeunes adultes, les équipes construites à partir de groupes d'amis.

J : Moi je pense que la tranche d'âge « 21 – 25 ans » rentre totalement dans cette catégorie de personnes dites « à risque ». Les équipes se fréquent, pour moi, 2 fois par semaine, pas plus.

- **Qu'est-ce qui vous fait penser cela ?**

J : En tout cas quand je regarde la terrasse de l'Orée, le samedi soir après les matchs des juniors, c'est du costaud au niveau de la consommation d'alcool, mais alors les dimanches les gens se lâchent encore bien plus.

S : Le groupe 21 – 25 ans comporte un danger de plus pour moi, car ce sont des jeunes adultes qui ont plus d'autonomie et qui « goutent » à la liberté parentale. Le contrôle parental est moins fort et du coup de manière générale ils sont plus à boire dans cette zone d'âge. Ils ne sont pas encore super conscients de certaines choses et de certains comportements qui ont des conséquences assez fortes.

J : Oui, tout à fait, il y a un âge où tu prends un peu du recul par rapport à certaines choses dans la vie. Tu penses à ta vie, tes responsabilités, ta santé, ton bien-être et tu te dis que certains comportements n'en valent pas la peine.

S : Je pense que ça s'améliore à partir du moment où ils en prennent conscience.

J : Effectivement, quand tu commences à réaliser certaines choses sur ton hygiène de vie, quand tu commences à avoir une vie un peu plus stable, un emménagement, un mariage, avoir des enfants, je pense que c'est le moment où la consommation commence à diminuer, avec des exceptions évidemment. Quand tu commences à être en couple et que tu commences une vie de famille, etc, ça change quand-même un peu ta consommation.

- **Dans quelle mesure, vous sentez-vous concerné par ce groupe de joueurs à risque ?**

- Est-ce par les caractéristiques du groupe à risque ?
- Est-ce par l'adoption de certains comportements que vous avez connus ou reconnus ?

S : Personnellement, je ne me sens absolument pas concerné par le groupe à risque. Après, en tant que parent, c'est quand-même quelque chose qui me trotte bien dans la tête.

J : Je ne pense pas être dans le groupe à risque. Maintenant, même si le groupe à risque ressort en tant que « 20 à 30 ans », parfois quand je vois certaines équipes qui picolent le dimanche matin, l'âge est largement dépassé.

Les données extraites du questionnaire ont montré que selon 5 comportements décrits comme témoignant d'une consommation à risque :

- Boire jusqu'au stade de l'ivresse (12)
- Ne plus être capable de s'arrêter de boire lorsque l'on a commencé (13)
- Être intoxiqué(e) par la consommation d'alcool (14)
- La consommation d'alcool empêche de faire ce que l'on attend de l'individu (15)
- Ne pas être capable de se souvenir de la soirée précédente (16)

Dans le cadre du hockey, (la 6<sup>ème</sup> question étant non analysable, car elle comporte une erreur d'analyse) 3 (13.1, 15.1 et 16.1) des 5 comportements sont plus fréquents chez les femmes et 2 (12.1 et 14.1) des 5 comportements sont plus fréquents chez les hommes. De plus, les 5 comportements sont plus fréquents chez les 20 à 30 ans, en les comparant avec les groupes d'âges « moins de 20 ans » et « plus de 30 ans » réunis.

La fréquence de consommation sur la semaine est la plus grande pour les joueurs côtoyant leur équipe 3 ou 4 fois par semaine. Ce résultat est valable pour une consommation pendant les jours de la semaine suivants « du lundi au jeudi » et « du vendredi au dimanche ».

La consommation à risque se caractérise à partir de 6 verres standards ou plus lors d'une même occasion. Les personnes buvant le plus souvent cette quantité d'alcool au cours d'une même occasion sont les joueurs qui côtoient leur équipe de hockey 4 fois par semaine ou plus.

- **Comment vous sentez-vous par rapport à ce résultat ?**
  - Il vous étonne ? Si oui, pour quelle(s) raison(s) ? Si non, maintenez-vous votre position quant aux caractéristiques des joueurs présentant une consommation à risque ?

S : Je ne suis pas étonnée, c'est parfaitement en ligne avec ce qu'on voit.

J : Oui, tout à fait, les 20 à 30 ans on l'avait vu. Et parmi les équipes performantes qui boivent les plus d'unités en une occasion, je suis convaincu que ce soit les U19. Je ne suis pas étonné.

S : En fait, les U19 après le match, ils sont obligés de prendre leur douche et puis ils ont vraiment une tradition où ils font ces troisièmes mi-temps liées au match, donc il y a un lien

très fort entre la compétition du match et la troisième mi-temps. Je pense qu'au sein d'une équipe il y a un sentiment d'appartenance qui est très fort. Pour les équipes de haut niveau, ça s'expliquerait par le facteur « appartenance ».

J : Oui et puis voilà, ce sont aussi des joueurs de haut niveau, on leur demande beaucoup, ils sont sous pression, ils ont besoin d'avoir une certaine rigueur dans leur hygiène de vie quand ils préparent leur match, ils sont drillés, ce sont des futurs champions et forcément, il en découle une certaine pression installée sur leurs épaules, ils ont 3 entraînements par semaine, ils doivent faire de la musculation, etc, donc après le match c'est leur moment de relâche. Ils lâchent toute cette pression.

S : Il y a une corrélation forte qui se fait entre « un moment fun » et cette troisième mi-temps.

- **Comment pourrions-nous atteindre et communiquer de manière aisée avec cette catégorie de personnes ?**

S : Je pense que c'est différent pour les deux catégories de personnes. Pour les joueurs de haut niveau, je pense que ça devrait venir de gens dans lesquels ils savent se projeter, donc des champions. Les Red Lions et les Red Panthers ont une influence énorme sur eux. Je pense à un exemple d'un coach national argentin qui est venu parler aux joueurs de haut niveau, il leur a dit que le fait de ne pas boire l'a aidé à augmenter ses performances. Je pense que ça, ça a été percutant.

- **Pensez-vous que ça serait aussi un moyen de communication efficace avec les équipes amatrices de 20 à 30 ans ?**

J : Non, ce sont vraiment deux mentalités très différentes. Il y en a une qui est dans la mentalité « performance » et l'autre dans la mentalité « amusement ». Donc ce n'est pas trop comparable...

S : Mais en fait, les personnes de 20 à 30 ans, ils ne se projettent pas du tout là-dedans, donc forcément ça aura beaucoup moins d'impact. La communication est plus difficile.

J : Oui, en effet, je pense que tu n'es plus vraiment sur une problématique du hockey, mais sur une problématique d'un phénomène de société.

S : Tout à fait, s'ils ne font pas ça au hockey, ils le font ailleurs.

J : Et franchement, quand tu parles avec certains joueurs de cette catégorie d'âge lors d'une troisième mi-temps, ils vont te raconter à quel point ils étaient ivre mort le vendredi soir. Donc

c'est juste un type de personnes, un type de comportement à un moment de leur vie, ça va bien au-delà du hockey.

S : Moi je ne dirais même pas un type de personnes, c'est vraiment un phénomène de société.

*Projets menés par la LFH et ressentis*

Comme mentionné avant, la première partie de mon travail consiste à collaborer avec la League Francophone de Hockey (LFH).

Pour vous expliquer le contexte, la LFH a soutenu 3 clubs de hockey dans la mise en place de 3 projets visant à sensibiliser les joueurs du club durant la saison 2018 – 2019. Les activités étaient variées (proposer une journée d'activités avec les « *Responsible Young drivers* », servir des bières sans alcool, publier des vidéos sensibilisantes, mettre en place un partenariat avec « *Sam-Drive* », mise en place d'une tournée minérale du club pendant 1 mois, revoir le ROI, etc.) Les activités ont été menées et toutes n'ont pas connu un fulgurant succès.

Pendant la saison 2019 – 2020, la LFH a voulu revenir sur les difficultés que les projets ont connu en adoptant un regard réflexif sur les actions menées. Pour ce faire, ils ont mis en place des conférences avec des candidats plus ou moins impliqués dans des clubs de hockey belges différents et ayant du pouvoir et/ou de la légitimité dans le sujet. Ainsi, pendant un an il s'agissait de déconstruire le problème, pour adopter des actions pour réduire la consommation d'alcool chez les joueurs de hockey et plus particulièrement chez les U19. Ces actions devraient être fructueuses sur le long terme.

• **Que pensez-vous de cette réflexion venant de la LFH ?**

- Croyez-vous que cette réflexion soit pertinente ? Si oui, pour quelle(s) raison(s) ? Si non, pour quelle(s) raison(s) ?
- Pensez-vous qu'il est important que la fédération prenne position vis-à-vis cette problématique ? Si oui, pour quelle(s) raison(s) ? Si non, pour quelle(s) raison(s) ?

S : Je trouve qu'il était grand temps. Les présidents sont démunis par rapport à ces phénomènes, ils ne savent pas bien comment cadrer ce genre de choses et forcément un coup de pouce venant de plus haut c'est vraiment important. Que les choses viennent au niveau de la fédération, moi je trouve ça fantastique. Maintenant, c'est vrai que j'étais présente lors de la campagne menée au Wattducks, c'est vrai qu'il y a des gens que ça a dérangé et pour le gérant du clubhouse, c'était un bon drame financier...

- Le budget du clubhouse, le considérez-vous comme un frein lors de la mise en place de tels projets et telles réflexions ?

S : Je ne sais pas si c'est un frein. Enfin, je ne vois pas pour quelle raison ça le saurait. On peut tout aussi bien consommer autre chose... Ça ne va pas forcément freiner l'effet qu'aura la LFH sur cette problématique je pense. Mais bon, c'est vrai que j'ai entendu le gérant du WattDucks qui disait « ce n'est pas un mois facile » avec l'arrivée de la tournée minérale.

Après je pense à autre chose pour les 20 – 25 ans, c'est de leur proposer des alternatives. En leur montrant qu'il y a autre chose, ça stimulera un peu plus leur envie de le faire. Il y a moyen de mettre des activités en place où ils rigolent tout autant et où ils ne doivent pas forcément.

J : Je pense que le club c'est le club, ils sont là pour proposer le sport qui est le hockey sur gazon avec un bon encadrement, mais ce ne sont pas des gens qualifiés pour avoir une réflexion sur l'alcool d'une part. D'autre part, je pense que c'est tellement similaire ce qu'ils se passe dans tous les clubs en Belgique, que c'est bien d'avoir une approche un peu plus homogénéisée, globale et la même pour tout le monde. D'autant plus que les personnes investies dans les clubs, sont des personnes bénévoles, on ne peut pas leur mettre une telle pression ou réflexion sur les épaules.

#### *Pistes d'amélioration*

Lorsque nous repensons aux recommandations en Santé Publique concernant la consommation d'alcool, aux groupes ressortissants comme « joueurs ayant une consommation d'alcool à risque », aux activités de prévention plus ou moins fructueuses et à la réflexion par rapport à ces dernières,

- **Jugez-vous important de mettre des activités en place pour garantir une consommation responsable en tant que joueur de hockey ?**
  - Si oui, pour quelle(s) raison(s) ? Si non, pour quelle(s) raison(s) ?

S : Sans aucun doute, pour moi. C'est un fléau ce qu'il se passe, on ne peut pas le nier. Quand tu vois les quantités d'alcool qui défilent, c'est impressionnant quand-même.

J : Pareil pour moi.

- **Que proposeriez-vous, en tant que joueur de hockey, comme mesure de prévention qui puisse tenir sur le long terme ?**
  - Par quel biais d'information pourrions-nous passer ?
  - Quel serait le message à faire passer au joueur ?
  - Que proposez-vous pour atteindre le public cible ? Comment faire pour qu'il se sente concerné ?

S : Pour moi c'est bien plus important de rentrer dans une politique de « promotion de certaines actions » que de sanctions.

Par exemple, j'ai la certitude qu'au niveau junior, ils agissent sans savoir et sans comprendre. Leur expliquer les conséquences de leur consommation, ça peut être déjà un énorme premier pas. Je ne sais pas s'ils auront l'envie de l'entendre, mais je pense que si on leur explique c'est déjà une super étape. Au final, ça concerne aussi un peu les 20 à 30 ans...

Et puis, comme déjà dit, proposer des alternatives. Essayer de comprendre ce qu'ils cherchent à atteindre en le faisant et ensuite proposer quelque chose qui leur offre ce même but.

Si on impose, ça va déclencher une certaine rébellion et ça va bouger ailleurs. Il faut travailler avec des personnes vraiment

Avoir une personne comme De Dève qui leur parle depuis un point de vue d'expert, ils sont directement confrontés à la réalité. Après, ils en font ce qu'ils veulent.

J : Tout à fait, je penserais à sensibiliser la tranche d'âge qui serait en cinquième humanité. C'est aussi le moment du passage adulte à d'autres niveaux, ils rentrent dans des staffs scouts, ils ont l'âge légal pour boire, etc, c'est un moment charnière où tout bascule. En les sensibilisant dès l'adolescence un peu plus tardive, tu les sensibilises aussi pour le plus long terme. Après, les plus jeunes n'ont pas leurs matchs aux heures de « l'apéro » et donc ils y sont moins confrontés.

S : On pourrait peut-être changer l'heure de match. Même s'ils sont capables de boire à toute heure de la journée.

Il y a un autre truc auquel je pense, c'est de ralentir le débit d'offre de boissons. Je sais que les gérants essaient de vendre un maximum pour faire rentrer les sous, mais il faut aussi pouvoir dire stop et ralentir la cadence. Il faudrait trouver un équilibre entre gain financier et la santé des joueurs.

Ça m'est déjà arrivé de ramener certains jeunes après des troisièmes mi-temps de mes enfants, car parfois l'état dans lequel ils se retrouvent, ça devient même dangereux de rentrer en métro... Donc oui, à ce niveau-là on pourrait aussi envisager quelque chose.

J : Comme S dit, mette en place des « Responsible Young Drivers » c'est vraiment une activité qui pourrait voir le jour. Après, ce n'est pas une alternative efficace, dans le sens où c'est un processus un peu vicieux. On amène de la sécurité dans le retour des gens, mais ce n'est pas un moyen pour diminuer leur consommation.

Je pense vraiment que la seule solution serait que le franc tombe dans la tête des gens. Chacun doit avoir conscience de comment se gérer et comment gérer sa soirée. On parle de conscientiser les gens et leur donner envie de changer de comportement.

C'est comme partout, il y a de la prévention et des sanctions.

- **Selon vous, il est quand-même important de garder des sanctions ?**

S : A la fin oui, c'est comme dans tout, on peut prévenir prévenir prévenir, mais s'il n'y a pas de résultat il faut bien mettre en place des sanctions.

- **Si c'est le cas, que proposeriez-vous à ce mémoire de fin d'études d'exploiter davantage ?**
  - Est-il trop ciblé sur les recommandations, sur les chiffres ou sur le travail de la LFH ?
  - Y a-t-il des aspects importants sur le sujet que le travail n'aborde pas ?

J : Je pense que ce serait intéressant dans ton mémoire de parler de l'impact de la consommation d'alcool sur les performances sportives. J'ai déjà discuté avec un médecin qui me disait que quand tu picoles énormément le samedi, tu seras moins performant le dimanche. Quand tu vises un public qui fait de la performance, ou même les équipes secondes, ça a vraiment un impact. Donc je pense qu'il y a un vrai lien entre la consommation d'alcool et la capacité à augmenter ses performances.

S : A la limite, ça ne sert à rien qu'ils aillent à leur entraînement.

J : Je pense aussi à l'alcool et les impacts sur les blessures des sportifs, ça pourrait être intéressant à exploiter.

- **Souhaitez-vous ajouter quelque chose ?**

J : J'aimerais dire que c'est une problématique extrêmement importante et extrêmement compliquée et complexe à la fois. Je pense qu'il faut trouver un faisceau de solutions et pas une seule solution à ce problème.

S : Si je peux rajouter quelque chose, c'est que je pense qu'il y a beaucoup de dénis. Je pense qu'il y a du déni, parce que les gens ne savent pas quoi faire, ils sont désemparés d'une part. Et d'autre part, ce n'est pas dans leurs valeurs, ça ne présente pas bien et du coup ils laissent tomber.

J : Et personnellement, lorsque je suis devenu responsable de l'école des jeunes, ma première réaction a été de dire « ce n'est pas un problème qui me concerne, je suis là pour leur organiser des heures de sport, je ne suis pas là pour les éduquer ». Sauf qu'au fur et à mesure les clubs et les équipes ont évolué et ça devient une réelle problématique du club. Du coup je pense que dans les équipes plus jeunes, au-delà de former de bons joueurs, on forme des hommes et si on veut espérer avoir un champion, il faut avoir une personnalité complète.

S : En tant que parent c'est impossible à éviter non plus... Donc je ne vois pas comment ça pourrait changer à vrai dire, s'il n'y a pas une intervention venant de l'extérieur. Il existe un vrai phénomène de groupe qui règne dans les équipes, et en tant que parent tu ne peux pas éviter ce phénomène de groupe.

Je pense que pour faire évoluer les choses il faut lever le déni des gens.

### *Conclusion*

L'entretien touche à sa fin, si vous n'avez pas d'autres questions ou d'autres remarques, nous avons terminé.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté de participer à cette partie du travail. Si, par après, vous pensez à autre chose à ajouter à l'entretien réalisé ce jour, je reste joignable par mail ( [dianedeguchteneere@student.uclouvain.be](mailto:dianedeguchteneere@student.uclouvain.be) ) ou par téléphone +32 475 71 29 69.

De plus, si vous le souhaitez, je peux vous faire part des résultats obtenus grâce aux entretiens et/ou de mon travail finalisé.

Merci et à bientôt.

**VIII.4.2.5. Interview 5 (7/05/2020)**

*Présentation*

Bonjour je m'appelle Diane De Guchteneëre, je suis étudiante en Master 2 à la faculté de Santé Publique à l'UCL. Cette année académique je présente mon mémoire de fin d'étude qui a comme thème « *Alcool dans les clubs de hockey belges : Quelle est la consommation chez les joueurs de hockey belges ? Comment se présente-t-elle face aux normes de Santé Publique ? Comment amorcer des activités de prévention à cet égard ?* ».

Dans le cadre de ce travail, vous avez eu l'occasion de répondre à un questionnaire concernant vos habitudes en tant que joueur de hockey. Initialement, des entretiens en petit groupes (de 6 à 12 personnes) étaient prévus. En concordance avec les mesures prises par le gouvernement le 17 mars 2020 en vue de lutter contre la crise sanitaire, ces derniers sont remplacés par des entretiens en visioconférence. Le but aujourd'hui est de vous confronter aux résultats généraux obtenus par le questionnaire, ainsi que de faire émerger quelques pistes d'amélioration pour d'éventuelles activités préventives. Cet entretien prendra 30 à 45 minutes.

Au cours de l'entretien je prendrai quelques notes et, si vous êtes d'accord, j'enregistrerai notre conversation pour des raisons de précision de la retranscription de l'entretien. Vous pouvez à tout moment décider d'interrompre l'enregistrement ou de mettre fin à l'entretien aussi. Les informations récoltées sont confidentielles et l'enregistrement sera détruit après mes analyses.

Les analyses finales vous seront transmises, si vous le souhaitez.

- **Avez-vous des questions avant de débiter l'entretien ?**

Non.

- **Pouvez-vous vous présenter brièvement : votre âge, votre club de hockey et votre division ?**

Je m'appelle X., j'ai 26 ans. Je joue au hockey à la rasante et je joue en mineure 4.

- **Quelle est la fréquence hebdomadaire à laquelle vous côtoyez votre équipe/ êtes concerné par le hockey ?**

2 fois/semaine, mais il y a des membres de l'équipe que je vois plus. Ce n'est pas un hasard non plus, car nous avons construit une équipe d'amis à la base. J'ai même, toute l'année passée, habité avec 3 membres de l'équipe.

Avant de démarrer les questions, je vous introduis brièvement la forme que prendra cet entretien. Il y aura 3 grandes transitions dans les thèmes :

- Recommandation en Santé Publique + loi belge
- Résultats des questionnaires en ligne + lien de l'interview
- Projets menés par la LFH.

#### *Recommandations en Santé Publique*

En Belgique, il y a la loi, qui est contraignante et des recommandations, qui sont moins contraignantes.

La loi est contraignante face aux thèmes suivants :

- « *Interdiction complète de la publicité et du sponsoring liés à l'alcool* »
- « *Adaptation de l'étiquetage des boissons alcoolisées par l'ajout d'informations spécifiques* »
- « *Mise en œuvre d'une politique de prix diversifiée* »
- « *Sanctions en cas de conduite en état d'ivresse* »

Les recommandations conseillent des mesures, mais ne connaissent pas de conséquences punitives en cas d'infraction.

- **Des recommandations vous viennent directement à l'esprit ?**

Suivre la loi pourrait déjà être une bonne recommandation et je pense que dans certains clubs de hockey, ce serait déjà une bonne chose que les gens suivent la loi, parce que cela n'est pas toujours le cas. Par exemple, on peut y voir des jeunes boire de l'alcool.

Ensuite, est-ce que boire avec modération ne serait pas une bonne recommandation pour tout le monde ?

Des recommandations fédérales sur la consommation d'alcool de la population ont été introduites en mai 2018 par le Conseil Supérieur de la Santé sur demande du gouvernement. Voici une liste non exhaustive des principales recommandations adressées à la population belge et qui pourraient être intéressantes dans le cadre du hockey. Vous pouvez me couper si vous ne comprenez pas une des recommandations citées.

- *limiter sa consommation d'alcool, car toute consommation d'alcool a un impact sur la santé*

- *Ne pas consommer d'alcool avant 18 ans*

(Rappeler les unités standards d'alcool)

- *En cas de consommation, ne pas boire plus de 10 unités standards d'alcool par semaine, à répartir sur plusieurs jours et ne pas boire plus de 2 unités par jour.*
- *Prévoir plusieurs jours dans la semaine sans alcool*

Ne pas boire d'alcool dans les circonstances suivantes :

- *En cas de conduite d'un véhicule ;*
- *Avant, pendant et immédiatement après des efforts physiques et sportifs ;*
- *En cas de responsabilité de la sécurité d'autrui ;*
- *Pendant les activités nécessitant de la vigilance et des compétences ;*
- **Que pensez-vous de ces recommandations générales ?**
  - Les connaissez-vous ? Si oui, par quel biais ? Si non, comment les transmettre mieux ?
  - Sont-elles réalistes ? Si non, qu'est-ce qui vous fait dire ça ?
  - Sont-elles respectées par les joueurs et personnes côtoyant le club ? Si non, comment, à votre avis, cela se fait-il ?

Dans le cadre du hockey, il y en une qui me parle particulièrement, c'est la responsabilité physique. Maintenant cela s'applique plus aux tournois qu'aux clubs, parce que dans le cadre d'un tournoi de hockey, les gens boivent entre les matchs. Ce qui n'est normalement pas le cas dans le cadre de la saison régulière. Pendant la saison, tu as entraînement et peut-être il t'arrive de boire une bière après ou tu as match et peut-être il t'arrive de boire un peu trop après, mais ça arrive après l'effort.

Dans le cas d'un tournoi, tu peux en boire entre, pendant, après, avant et là ces recommandations seraient particulièrement adéquates. Parce qu'au final c'est l'intégrité physique qui est mise en jeu, une balle de hockey et un stick de hockey sont dangereux.

Je pense qu'au plus c'est vague, au plus ça s'applique à un nombre de situations importantes. Les gens vont donc se sentir plus facilement concernés. Mais une recommandation trop vague peut aussi être à double tranchant, car certaines personnes vont ne plus se sentir concernés tellement une recommandation est vague. Par exemple tu as mentionné un « responsable de la

sécurité », mais un responsable de la sécurité c'est quoi exactement ? Moi je ne me sens pas concerné par exemple. Maintenant, si responsable de la sécurité c'est être responsable, en tant que capitaine typiquement, que l'intégrité physique de toute mon équipe soit préservée à tout moment dans l'enceinte du club, c'est bien plus précis et concret.

Finalement, je pense donc que si l'on parle du hockey, qui est un contexte tout de même particulier et n'est pas celui de la santé publique en général, je trouve que s'il s'agit de faire une campagne de sensibilisation à l'alcool dans le hockey, il ne faudra peut-être pas utiliser les mêmes moyens de communication, les mêmes mots que s'il fallait le faire à l'échelle nationale. Du moins c'est mon avis.

*Principaux résultats extraits des questionnaires en ligne et ressentis*

- **Selon vous, quel groupe de joueurs ressortirait comme le groupe ayant la consommation la plus à risque dans le cadre du hockey ?**
  - C'est-à-dire, quel sexe, quelle classe d'âge, et voyant son équipe de hockey à quelle fréquence ?

Le groupe à risque serait le groupe des gens se voyant à une plus grande fréquence. Probablement plutôt de sexe masculin et la tranche de d'âge de 18 à 25 ans.

- **Qu'est-ce qui vous fait penser cela ?**

Il y un âge où les gens se calment et deviennent plus raisonnés. Cependant, je trouve qu'il est très difficile de mettre une tranche d'âge en particulier. Ce que je vois pas mal au hockey c'est aussi des équipes de personnes un peu plus âgées et qui profitent du hockey comme un moment où ils peuvent souffler. Ils ne sont pas avec leurs enfants/ conjointes et en profitent donc pour boire plusieurs verres avec leurs amis.

- **Dans quelle mesure, vous sentez-vous concerné par ce groupe de joueurs à risque ?**
  - Est-ce par les caractéristiques du groupe à risque ?
  - Est-ce par l'adoption de certains comportements que vous avez connus ou reconnus ?

Je pense être complètement dedans par les caractéristiques. J'ai 26 ans et donc dans la tranche d'âge que je considérerais à risque et les gens de mon équipe sont des gens que je vois fréquemment.

Les données extraites du questionnaire ont montré que selon 5 comportements décrits comme témoignant d'une consommation à risque :

- Boire jusqu'au stade de l'ivresse (12)
- Ne plus être capable de s'arrêter de boire lorsque l'on a commencé (13)
- Être intoxiqué(e) par la consommation d'alcool (14)
- La consommation d'alcool empêche de faire ce que l'on attend de l'individu (15)
- Ne pas être capable de se souvenir de la soirée précédente (16)

Dans le cadre du hockey, (la 6<sup>ième</sup> question étant non analysable, car elle comporte une erreur d'analyse) 3 (13.1, 15.1 et 16.1) des 5 comportements sont plus fréquents chez les femmes et 2 (12.1 et 14.1) des 5 comportements sont plus fréquents chez les hommes. De plus, les 5 comportements sont plus fréquents chez les 20 à 30 ans, en les comparant avec les groupes d'âges « moins de 20 ans » et « plus de 30 ans » réunis.

La fréquence de consommation sur la semaine est la plus grande pour les joueurs côtoyant leur équipe 3 ou 4 fois par semaine. Ce résultat est valable pour une consommation pendant les jours de la semaine suivants « du lundi au jeudi » et « du vendredi au dimanche ».

La consommation à risque se caractérise à partir de 6 verres standards ou plus lors d'une même occasion. Les personnes buvant le plus souvent cette quantité d'alcool au cours d'une même occasion sont les joueurs qui côtoient leur équipe de hockey 4 fois par semaine ou plus.

- **Comment vous sentez-vous par rapport à ce résultat ?**
  - Il vous étonne ? Si oui, pour quelle(s) raison(s) ? Si non, maintenez-vous votre position quant aux caractéristiques des joueurs présentant une consommation à risque ?

Je suis assez d'accord, parce que je pense que le fait de voir les gens beaucoup dans le cadre du hockey a une influence. Maintenant, pour reprendre mon expérience, celle d'une équipe de copains, c'est un peu la même chose. Je ne suis donc pas étonné.

Je pense qu'il y a quand même un problème sociétal, car dans notre société partager un verre d'alcool dans notre culture c'est un geste social et donc plus les liens sociaux d'une personne sont forts, plus elle aura tendance à partager ce verre d'alcool. Et donc cette dimension de lien social fait qu'une personne aura tendance à boire plus avec ses amis proches qu'avec des inconnus.

- **Comment pourrions-nous atteindre et communiquer de manière aisée avec cette catégorie de personnes ?**

Pour le haut niveau, ils doivent prendre conscience de leur responsabilité, en particulier avec la médiatisation croissante du hockey. Ils ont donc la responsabilité suivante : ne pas encourager ce genre de comportement.

Pour ce qui est des équipes d'amis, il est important de faire passer le message qu'un club de hockey est un lieu où se côtoient toutes catégories d'âges. En particulier, ce genre de comportement devant des jeunes ne donne pas toujours une image positive du sport pour les parents ou même des jeunes qui pourraient être tenté de reproduire ça plus tard.

Je ne pense pas qu'il faille interdire l'alcool, mais qu'il faut faire prendre conscience de la responsabilité de chacun afin d'éviter les accidents. Personnellement, ça ne me pose pas de problèmes que les joueurs boivent abondamment après un match, mais ce qui me pose un problème c'est qu'ils décident de prendre le volant/de rentrer à vélo avec le risque de se blesser gravement et de mettre d'autres personnes en danger après cela.

#### *Projets menés par la LFH et ressentis*

Comme mentionné avant, la première partie de mon travail consiste à collaborer avec la League Francophone de Hockey (LFH).

Pour vous expliquer le contexte, la LFH a soutenu 3 clubs de hockey dans la mise en place de 3 projets visant à sensibiliser les joueurs du club durant la saison 2018 – 2019. Les activités étaient variées (proposer une journée d'activités avec les « *Responsible Young drivers* », servir des bières sans alcool, publier des vidéos sensibilisantes, mettre en place un partenariat avec « *Sam-Drive* », mise en place d'une tournée minérale du club pendant 1 mois, revoir le ROI, etc.) Les activités ont été menées et toutes n'ont pas connu un fulgurant succès.

Pendant la saison 2019 – 2020, la LFH a voulu revenir sur les difficultés que les projets ont connu en adoptant un regard réflexif sur les actions menées. Pour ce faire, ils ont mis en place des conférences avec des candidats plus ou moins impliqués dans des clubs de hockey belges différents et ayant du pouvoir et/ou de la légitimité dans le sujet. Ainsi, pendant un an il s'agissait de déconstruire le problème, pour adopter des actions pour réduire la consommation d'alcool chez les joueurs de hockey et plus particulièrement chez les U19. Ces actions devraient être fructueuses sur le long terme.

- **Que pensez-vous de cette réflexion venant de la LFH ?**

## *La consommation d'alcool chez les joueurs de hockey sur gazon belges*

- Croyez-vous que cette réflexion soit pertinente ? Si oui, pour quelle(s) raison(s) ? Si non, pour quelle(s) raison(s) ?
- Pensez-vous qu'il est important que la fédération prenne position vis-à-vis cette problématique ? Si oui, pour quelle(s) raison(s) ? Si non, pour quelle(s) raison(s) ?

Je pense que c'est pertinent, mais que ça devrait peut-être même venir de plus haut. Il est vrai que le hockey est peut-être plus sujet à ça à cause de quelques facteurs, mais ce genre de problèmes sont rencontrés également dans des équipes de foot, en interclubs de tennis et dans le sport en général. Je pense donc que le problème est plus grand que juste limité au monde du hockey et cela que j'entends une initiative venant du plus haut niveau. Une initiative de plus grande échelle, par exemple émanant du comité olympique/d'une association de plusieurs fédérations sportives pourrait à mon sens être envisageable. Une initiative fédérale en termes de sport en général donc. Maintenant cela est à nouveau à double tranchant, parce que les gens se sentiront peut-être moins concernés, car on ne parle pas d'eux directement, mais d'un autre côté, plus de gens en parlent.

- Voyez-vous des leviers et/ou des freins que la LFH pourrait rencontrer pendant la mise en place de tels projets et telles réflexions ?

Un frein principal qui me vient à l'esprit et qui est peut-être le plus important est l'importance du bar pour la survie de certains clubs. Certains clubs ne survivraient pas sans les bières servies aux membres après les matchs. Dans le budget des clubs rentrent les cotisations, le sponsoring, mais surtout des consommations au bar. En plus avec la professionnalisation du sport en cours, les budgets ne suivent pas toujours et les recettes du bars deviennent encore plus indispensables. Par exemple, j'en discutais avec un dirigeant de club en lui demandant pourquoi il laissait jouer 6 équipes ne faisant pas partie du club sur des terrains dans un état déplorable. Sa réponse était mot pour mot que « ça permettait de faire rentrer 1000€ par samedi et qu'il ne pouvait pas se permettre de refuser cela pour faire tourner le club ».

Un autre frein est l'image que transmettent la majorité des joueurs du top niveau. En particulier dans le hockey où les sportifs de haut niveau sont relativement accessibles, il arrive fréquemment de croiser ces joueurs dans les buvettes en train de boire plus que nécessaire. Si quelqu'un voyait Cristiano Ronaldo avec ce comportement, il se dirait que lui aussi peut atteindre ce niveau même en continuant à boire beaucoup. Je ne veux pas les obliger à quoi que

ce soit, mais ils doivent bien se rendre compte de l'influence qu'ils ont sur les plus jeunes.

*Pistes d'amélioration*

Lorsque nous repensons aux recommandations en Santé Publique concernant la consommation d'alcool, aux groupes ressortissants comme « joueurs ayant une consommation d'alcool à risque », aux activités de prévention plus ou moins fructueuses et à la réflexion par rapport à ces dernières,

- **Jugez-vous important de mettre des activités en place pour garantir une consommation responsable en tant que joueur de hockey ?**
  - Si oui, pour quelle(s) raison(s) ? Si non, pour quelle(s) raison(s) ?

Oui et non, tant que ça n'est pas hypocrite. Prenant l'exemple de la coupe est pleine, certains clubs se sont engagés à ne pas vendre de bières pendant un mois. Ils ne l'ont pas fait à leur frais, ils avaient des assurances/sponsors qui couvraient les « pertes ». C'est très facile s'il y a un support financier derrière, mais tous les clubs ne peuvent pas se le permettre.

Finalement, il faut que tout le monde en ressorte gagnant. Le club qui met en place ces activités de sensibilisation doit se retrouver gagnant, car ultimement l'après-match reste un moment de convivialité où les gens boivent un verre s'ils ont envie de boire un verre.

- **Que proposeriez-vous, en tant que joueur de hockey, comme mesure de prévention qui puisse tenir sur le long terme ?**
  - Par quel biais d'information pourrions-nous passer ?
  - Quel serait le message à faire passer au joueur ?
  - Que proposez-vous pour atteindre le public cible ? Comment faire pour qu'il se sente concerné ?

Je n'ai pas d'idée d'activités à proposer.

Par contre, en termes de messages à faire passer, il est à faire passer à toute la population. Il est qu'à partir du moment où une personne consomme une certaine quantité d'alcool, il faut savoir que son corps ne réagit plus de la même manière que si elle n'en avait pas consommé, prendre la voiture peut tuer soi-même ou d'autres personnes etc. Finalement, que ton comportement n'atteint plus que toi seul et je pense que ça c'est un problème de santé publique mondiale.

Je pense que les fédérations doivent encourager, mais je n'opterai pas pour des sanctions.

- **Si c'est le cas, que proposeriez-vous à ce mémoire de fin d'études d'exploiter davantage ?**
  - Est-il trop ciblé sur les recommandations, sur les chiffres ou sur le travail de la LFH ?
  - Y a-t-il des aspects importants sur le sujet que le travail n'aborde pas ?

Je pense que c'est assez complet, mais la seule vraie question qu'il me reste est « est-ce que la LFH le fait parce que ça n'est fait à aucun autre niveau que ce soit fédéral, régional ou autres ou parce qu'il considère que dans leur sport il y a plus de problèmes que dans d'autres ? ».

En d'autres mots pourquoi cette réflexion a-t-elle lieu au sein du hockey et n'a-t-elle pas lieu dans d'autres sports. Un exemple assez facile et marquant est le football dont la plus haute division belge porte le nom de « Jupiler Pro League ». Et encore une fois, ce sont des questions d'argent. Il est difficile de faire de la sensibilisation si le sponsor principal va en souffrir.

- **Souhaitez-vous ajouter quelque chose ?**

Il faut savoir qu'avoir un comportement irresponsable en « troisième mi-temps » peut coûter très cher. J'en témoigne de mon expérience personnelle.

### *Conclusion*

L'entretien touche à sa fin, si vous n'avez pas d'autres questions ou d'autres remarques, nous avons terminé.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté de participer à cette partie du travail. Si, par après, vous pensez à autre chose à ajouter à l'entretien réalisé ce jour, je reste joignable par mail ( [dianedeguchteere@student.uclouvain.be](mailto:dianedeguchteere@student.uclouvain.be) ) ou par téléphone +32 475 71 29 69.

De plus, si vous le souhaitez, je peux vous faire part des résultats obtenus grâce aux entretiens et/ou de mon travail finalisé.

Merci et à bientôt



